



**Un scénario de Stéphane Demoustier**

- Publication à but éducatif uniquement - Tous droits réservés -  
Merci de respecter le droit d'auteur et de mentionner vos sources si vous citez tout ou partie d'un scénario.

## Prologue

Une journée d'été au bord de la mer. Une petite maison en pierre a été construite à flanc de falaise, juste au-dessus d'une petite plage.

Les pieds dans l'eau, Lise (16 ans), Jules (8 ans) et leurs parents (Céline et Bruno) sont en maillots de bain, armés d'épuisettes. Ils essaient d'attraper des crevettes. Ils s'amuse avec des crabes, se courent après parce que Jules essaie de mettre un crabe dans le dos de Lise. En courant, ils mouillent leurs parents...

Tandis que l'action suit son cours, un homme apparaît au fond de l'image, bientôt suivi d'autres silhouettes. Ils viennent de l'escalier qui descend de la vieille bâtisse et marchent sur la plage, en direction de la mer. L'un d'entre eux porte un brassard « Police Nationale ».

Bruno finit par remarquer leur présence et se retourne, bientôt imité par les autres membres de la famille.

L'inspecteur de police s'adresse directement à Lise.

INSPECTEUR DE POLICE

Vous êtes mademoiselle Lise Bataille ?

LISE

Oui.

INSPECTEUR DE POLICE

Je vais vous demander de nous suivre mademoiselle.

Lise abandonne son épuisette et se dirige vers les policiers.

Bruno et Céline observent la scène, interdits. Lise attrape une serviette de bain qu'elle passe autour de son corps de jeune femme.

LISE

Je peux me changer ?

L'inspecteur de police acquiesce.

Bruno voit sa fille, encadrée par deux policiers, s'éloigner sans se retourner. C'est allé très vite. L'inspecteur est toujours là, avec deux hommes.

LA MERE

On peut savoir ce qui se passe ?

INSPECTEUR DE POLICE

Oui. Nous avons également quelques questions à vous poser.

Le père et la mère échangent un regard inquiet. Ils sont inévitablement dépassés par la situation.

## 2 ans plus tard

~~1. Int/jour – Gare TGV~~

~~2. Int/jour – Voiture Bruno~~

### 3. Int/jour – Maison, entrée et salle de jeu

Une jeune fille est en train de faire une série d'abdominaux. C'est Lise, elle a désormais 18 ans. Derrière elle, son frère (Jules, 10 ans) compte.

La porte s'ouvre, on entend la voix de Bruno qui s'adresse à sa fille.

BRUNO, à Lise

Qu'est-ce que tu fous ? Elle t'attend.

Lise ne réagit pas mais elle finit sa série.

BRUNO

Tu viens ?

LISE, sans même regarder son père

J'arrive.

La porte se referme. Lise s'étire, pendant que Jules se met à faire une série à son tour. Lise se lève. Jules s'emploie à faire ses abdominaux.

LISE

T'es une crevette en fait.

Lise pose un pied sur le ventre de Jules.

LISE

Regarde comme tu trembles. On dirait que t'as Parkinson.

Jules finit par attraper le pied de Lise qui bascule sur son frère. Ils se battent. Lise s'est recroquevillée et elle évite les coups de son frère en lui mettant des coups de pied. On découvre que sa deuxième cheville est enserrée par un bracelet électronique bien apparent.

De nouveau, la porte s'ouvre. Brutalement. C'est Bruno qui revient à la charge.

BRUNO

Oh ! T'as entendu ce que je t'ai dit ? Elle vient de Paris et on la paye une petite fortune. Tu te dépêches.

Lise donne un dernier coup de pied à son frère avant de se lever et de suivre son père.

On découvre un intérieur sobre mais plutôt élégant. De grandes baies vitrées donnent sur le jardin qui est largement boisé malgré l'environnement urbain.

#### 4. Int/jour – Maison, bureau de Bruno

Une femme attendait Lise en bas. Le père la présente à Lise.

BRUNO  
Maître Perras qui va donc remplacer Max.

L'AVOCATE  
Bonjour Lise

Les deux femmes se serrent la main. Bruno les dirige vers son bureau, une petite pièce vitrée avec quelques étagères recouvertes de dossiers ou de livres de travail. Il y a quelques maquettes aussi. On devine le bureau d'un architecte.

L'avocate entre et s'assied. Elle sort un dossier. Elle chausse ses lunettes et examine certains papiers. Puis elle lève la tête et semble s'étonner de voir que Bruno est toujours là.

L'AVOCATE  
Je vous remercie monsieur. Nous allons travailler toutes les deux.

BRUNO  
Je reste pas ?

L'AVOCATE  
L'entretien est confidentiel. Toujours.

BRUNO  
Je dirai rien, c'est juste pour suivre.

L'avocate referme le dossier et retire ses lunettes. Elle se montre courtoise mais ferme.

L'AVOCATE  
Entendons-nous bien, je ne suis pas votre avocate, je suis celle de Lise. C'est elle qui comparait sur le banc des accusés, c'est avec elle que je prépare les audiences. Je ne sais pas comment vous travaillez avec Maître Béliion mais si je suis là, c'est pour faire mon travail et pour cela, nous avons besoin d'être seules.

BRUNO, *encaissant*  
Bien. *À sa fille* : Lise, je vous laisse ?

LISE, *évidente*  
Bah oui.

Bruno quitte son bureau. Il reste un moment derrière la porte mais il n'entend rien. Il s'éloigne, vexé. Puis il ouvre la porte vitrée du salon et fume une cigarette.

Du jardin, Bruno entend la sonnerie de la porte d'entrée retentir. Il fait le tour de la maison et tombe sur Noémie, une amie de Lise.

BRUNO  
Lise travaille.

NOEMIE  
Je peux l'attendre.

BRUNO  
Ça va être long.

NOEMIE, *indolente*  
Ça me dérange pas. J'ai rien à faire.

BRUNO  
Non. Je lui dirai de t'appeler. Elle a du boulot je te dis.

NOEMIE  
Elle est avec sa nouvelle avocate ?

BRUNO  
Elle t'en a parlé ?

NOEMIE  
Elle m'a juste dit qu'elle avait une nouvelle avocate. Une Parisienne.

BRUNO  
C'est tout ?

NOEMIE  
Oui. De toute façon, on parle pas de ça.

Bruno s'étonne un peu de la désinvolture affichée par Noémie.

BRUNO  
Vous parlez de quoi alors ?

NOEMIE  
Je sais pas. De rien de particulier.

Noémie regarde son téléphone.

BRUNO  
Tu t'en vas ? Je lui dirai que t'es passée.

Noémie soupire. Elle s'en va.  
Elle s'éloigne dans l'allée qui mène à la maison.

## **5. Int/nuit – Maison, séjour et cuisine**

Bruno est couché sur le canapé du salon. Les lumières sont éteintes, la pièce est dans l'obscurité.

Quelques bruits puis un rai de lumière en provenance de la cuisine. Bruno redresse la tête. Il se lève et rejoint Céline, sa femme. Elle rentre tout juste du travail et pioche rapidement dans le réfrigérateur.

BRUNO  
T'as pas dîné ?

Elle lui montre une bouteille de Perrier qu'elle vient de sortir. Elle boit directement au goulot.

CELINE  
Je t'ai réveillé ?

BRUNO  
Non. Je venais d'éteindre.

Bruno prend lui aussi un peu d'eau, directement au robinet.  
Un temps.

BRUNO  
Tu sais que la nouvelle avocate a commencé aujourd'hui ?

CELINE  
Oui.

Un temps à nouveau. Bruno observe sa femme qui continue de s'activer.

BRUNO  
Et tu me demandes pas comment ça s'est passé ?

CELINE  
Ça a été ?

BRUNO  
Bah j'en sais rien puisqu'elle m'a cordialement demandé de sortir.

CELINE  
Elle t'a rien dit après ?

BRUNO  
Elle m'a expliqué que c'est entre elle et Lise. En attendant, c'est moi qui la paye.

CELINE  
Ça, c'est petit.

BRUNO  
C'est la vérité.

CELINE  
Oui mais c'est petit. C'est vulgaire.

Bruno encaisse. Il sort un fromage du réfrigérateur et se sert un morceau.  
Céline prend un fruit puis fouille dans le lave-vaisselle qui n'a pas été vidé. Elle sort une assiette et un couteau.

BRUNO  
En plus, elle a squatté mon bureau.

CELINE  
J'ai pas l'impression que ce soit la grande activité en ce moment...

BRUNO  
Non. Mais heureusement.

CELINE  
Et Lise, elle en dit quoi de cette avocate ?

BRUNO  
Ça a l'air d'aller.

Céline s'apprête à sortir de la cuisine, une assiette à la main.

CELINE  
Je commence tôt demain, je vais dormir. T'éteindras tout ?

Bruno acquiesce. Il finit son morceau de fromage.  
Au moment de quitter la cuisine, Céline observe son mari puis elle se lance :

CELINE  
Je dois te dire quelque chose.

Bruno redresse la tête. Il marque un léger temps. Céline s'est figée.

BRUNO, *ne comprenant pourquoi Céline ne parle pas*  
Quoi ?

CELINE, *comme si elle revenait à elle*  
Pourquoi tu dors dans le salon ?

BRUNO  
Tu veux que je me mette où ?

CELINE  
Pourquoi tu te mets pas dans ton bureau justement ? Tu serais bien. Là, au moindre bruit, t'es réveillé.

BRUNO, *qui reste de marbre*  
Ça me dérange pas.

Cette fois, Céline s'en va. L'échange a été teinté d'une certaine distance entre Bruno et sa femme. Rien à voir avec le portrait d'une famille unie offert par la scène de prologue avant l'arrivée des policiers.

Bruno range rapidement avant de retourner dans le salon.

## 6. Int/jour – Maison

Bruno vient de se doucher et il s'habille. La chambre est rangée, Céline est partie travailler.

Il croit apercevoir une silhouette dans le jardin. Il entrouvre la fenêtre et constate qu'il y a bien quelqu'un. Un jeune homme, probablement 20 ans, fume une cigarette, le long de la maison.

Bruno se dirige vers le jeune homme. Le jeune homme est tout sourire. Bruno semble méfiant.

BRUNO

Je peux savoir ce qui se passe ?

LE JEUNE HOMME

Je viens voir Lise.

BRUNO

Pour ?

LE JEUNE HOMME

Pour rien. Pour lui rendre visite.

BRUNO

T'es qui ?

LE JEUNE HOMME

Diego.

BRUNO

Diego ?

DIEGO, *tendant la main à Bruno*

Enchanté.

BRUNO, *ignorant la main que lui tend Diego*

Je suis désolé mais Lise est occupée.

DIEGO

Ah bon ? C'est elle qui m'a proposé de passer.

BRUNO

Elle s'est trompée.

Diego sent qu'il a devant lui quelqu'un de peu amène.

BRUNO

Et c'est une propriété privée ici.

Diego n'insiste pas.

Bruno le regarde s'éloigner.

BRUNO

Attends. *Diego revient sur ses pas.* Pourquoi t'as pas sonné, comme tout le monde ?

DIEGO

J'allais le faire mais je finissais ma clope.

Bruno scrute Diego.

BRUNO

T'as un accent. C'est quoi cet accent ?

Malgré l'attitude de Bruno, Diego reste tranquille.

DIEGO

C'est sûrement l'accent belge. J'ai grandi à Bruxelles.

BRUNO

Tu t'appelles Diego et t'es belge ?

Diego préfère s'en aller.

DIEGO

Vous direz à Lise que je suis passé. Qu'elle m'appelle.

BRUNO

Je lui dirai ce que je veux à Lise. Tu t'appelles Diego comment ?

DIEGO

Vous demanderez à Lise. J'en ai marre de répondre à vos questions.

Diego s'en va. Bruno lui demande encore :

BRUNO

Diego comment ?

DIEGO

Diego Maradona.

Bruno retourne à l'intérieur.

Il monte les marches des escaliers d'un pas décidé. Il fonce jusqu'à la chambre de Lise. Il entre dans la chambre dont la porte était ouverte. Lise est sur son lit, toujours avec le même short en jean. Les rideaux sont baissés et la pièce est donc dans un demi-jour.

BRUNO

C'est qui ce Diego ?

LISE

Quoi ?

BRUNO

Diego. C'est qui ce mec qui vient ici la bouche en cœur ?

LISE

C'est un copain.

BRUNO

Merci, j'ai compris. C'est qui ? Diego comment ?

LISE

Je sais pas.

BRUNO

Tu sais pas comment il s'appelle ?

LISE

Je sais qu'il s'appelle Diego, c'est tout.

BRUNO, *impatient*

Il vient d'où, il sort d'où ? Tu vas pas me dire que tu l'as rencontré dans tes cours par correspondance ?

LISE

C'est Noémie qui me l'a présenté. Ils étaient amis facebook, je crois.

BRUNO

C'est vrai qu'il est belge ? *Lise acquiesce.* Il est à Nantes depuis quand ?

LISE

J'en sais rien. Depuis 6 mois je crois. Peut-être un peu moins.

BRUNO, *très calme et très ferme*

Je veux plus le voir. Je veux pas qu'il rentre ici et tu n'as pas le droit de sortir non plus donc c'est réglé. Tu feras ce que tu veux après mais en attendant, je veux que tu te concentres et je ne veux rien qui puisse faire des vagues. Tout se sait. Donc plus de Diego. Et d'une manière générale, plus de visite. C'est pas un moulin ici. On est d'accord ?

Lise marmonne mais Bruno n'entend rien.

BRUNO

J'entends pas. On est d'accord ?

Cette fois Lise est obligée d'accepter.

Bruno observe sa fille. Il avance dans la chambre et vient s'asseoir sur une chaise, près du bureau.

Bruno avise les feuilles qui sont disposées sur le lit de Lise. Il n'y a soudain plus aucune trace d'irritation chez lui.

BRUNO  
Qu'est-ce que tu faisais ? Tu travailles ?

LISE  
Je relis mes interrogatoires. C'est l'avocate qui m'a demandé.

BRUNO  
Ça se passe bien avec elle ?

LISE  
Elle est stricte mais ça va.

BRUNO  
Sûr ?

LISE  
Oui. J'aime bien son style.

Lise se plonge dans ses notes, comme si Bruno n'était pas là.

BRUNO  
Bon. Je te laisse réviser ton texte alors.

LISE  
C'est pas une pièce de théâtre non plus. Je relis, c'est tout.

Bruno prend congé. Il redescend les escaliers. Du salon, il observe vers le jardin, comme s'il cherchait à voir quelqu'un ou quelque chose.

Jules demande à son père s'il veut jouer au foot avec lui mais Bruno n'a pas le temps. Il enfle rapidement une veste, prend ses clés et sort.

## **7. Int/Jour – Maison, chambre de Lise**

Jules erre dans la maison. Cette fois, la porte de Lise est fermée. Il entre. Les rideaux sont toujours baissés. Lise est allongée sur son lit, les pieds relevés contre le mur. Un peu comme un sportif après l'effort. Elle ne fait rien. Elle regarde en l'air, alanguie.

JULES  
Tu fais quoi ?

LISE, *sans même se tourner vers son frère*  
Rien. Je m'ennuie.

JULES  
Tu veux pas jouer au foot ?

LISE  
Non. J'ai trop chaud.

JULES, *qui ne croit pas en ce prétexte*  
On va dehors.

LISE  
Le bracelet, ça me gêne pour jouer au foot.

JULES  
Tu feras goal.

LISE  
J'ai pas envie. Tu me lâches ?

Jules regarde le bracelet électronique de sa sœur.

JULES  
Ils vont te l'enlever bientôt ?

LISE  
Pourquoi tu dis ça ?

JULES  
Papa m'a dit qu'on allait te l'enlever après. Pour la levée d'écrous.

Lise hausse les épaules.

JULES  
C'est quoi la « levée d'écrous » ?

LISE  
C'est quand on libère définitivement les gens. Mais on s'en fout. Si je vais en prison, ils me l'enlèveront aussi.

JULES  
T'iras en prison ?

LISE  
On sait pas.

JULES, *revenant au bracelet*  
Donc en fait, t'es sûre de l'enlever. Que t'aïlles en prison ou pas.

LISE  
Voilà. Tu peux sortir maintenant.

JULES, *après un temps*  
Dommage. Moi je trouve que ça te va pas mal.

LISE  
T'es con.

Jules se marre et Lise aussi.

Puis Lise se met en chien de fusil, face au mur.  
Jules demande :

JULES  
Si tu vas en prison, est-ce que je pourrai prendre ta chambre ?

Lise ne répond pas. Elle semble ailleurs, le dos tourné par rapport à son frère.

JULES  
Alors ? T'es d'accord ou pas ?

LISE  
Si tu veux. Je m'en fous.

JULES, *des étoiles dans les yeux*  
C'est vrai ?

LISE  
Bien sûr.

Jules n'en revient pas.

LISE  
Mais pour l'instant, tu dégages.

Jules s'exécute. Il sort de la chambre. Lise reste allongée. Elle ferme les yeux.  
Mais Jules revient aussitôt dans la pièce. Lise l'ignore.

JULES, *sans transition*  
Comment on fait pour rouler une pelle ?

Cette fois, Lise se tourne vers son frère. Elle se redresse, comme si elle sortait de son état de torpeur.

LISE  
Pourquoi tu me demandes ça ?

JULES  
Pour savoir.

LISE, *amusée*  
Pourquoi tu veux savoir ?

JULES, *feignant le détachement*  
Comme ça.

Lise regarde son frère.

LISE  
Viens là.

JULES, *méfiant*  
Où ?

LISE  
Viens.

Lise lui indique une place à côté d'elle, sur le lit. Jules s'approche, hésitant.

JULES, *face à sœur qui le regarde avec un sourire amusé*  
Quoi ?

Lise finit par approcher son visage de celui de Jules et pose ses lèvres contre les siennes. Elle lui « roule une pelle » pendant quelques secondes. Puis elle se redresse. Jules est perturbé. Il est rouge et il a une grimace presque comique sur le visage. Son trouble amuse Lise.

LISE  
Maintenant tu sais.

Jules reste là, un peu déconcerté. Lise se rallonge sur son lit.

LISE  
Tu peux me laisser tranquille, s'il-te-plaît.

Jules sort de la chambre. Sa sœur lui demande de fermer la porte. Il s'exécute. Dans le couloir, il se frotte encore la bouche avec la manche de son t-shirt.

## **8. Int/jour - Voiture**

Bruno est allé voir Céline sur son lieu de travail. Il a stationné sur le parking d'une zone d'activité. Il y a là un cabinet médical dans lequel officient quantité de spécialistes, du simple kiné à l'orthodontiste.

Céline a rejoint Bruno dans sa voiture. On la sent irritée.

BRUNO  
Je t'ai laissé un message.

CELINE  
J'ai pas écouté. J'étais en consultation.

Un temps. Bruno garde le visage fermé.

BRUNO  
Lise m'inquiète de plus en plus.

CELINE  
Pourquoi tu dis ça ?

Bruno hausse les sourcils. Céline répète sa question, inquiète à son tour.

CELINE  
Pourquoi tu dis ça ? Qu'est-ce qui s'est passé ?

BRUNO  
Un jeune type qui se pointe à la maison pour lui rendre visite.

CELINE  
C'est tout ?

BRUNO  
Oui. Ça me rend fou.

CELINE, *soulagée*  
C'était qui ?

BRUNO  
Je sais pas. On l'a jamais vu. Un type avec des cheveux frisés.

CELINE  
C'est sûrement un garçon du lycée.

BRUNO  
Non. Elle connaît même pas son nom. Tu te rends compte ?

CELINE  
Tu l'as harcelé de questions pour savoir ce qu'il faisait la nuit du 6 ou 7 juin 2016 ?

Bruno ne répond pas mais Céline a tout compris.

CELINE  
En tout cas, c'est bien que Lise voie du monde.

BRUNO  
C'est de l'inconscience.

CELINE  
Si tu le dis...

Bruno secoue la tête. On le sent nerveux.

CELINE  
C'était un beau type ?

BRUNO, *qui fulmine*  
Mais j'en sais rien. On s'en fout, c'est pas la question.  
Elle doit se concentrer. Elle doit être à 150%.

CELINE, *plus sérieuse*

Moi je pense qu'elle est prête. Ça fait deux ans qu'elle attend ça. Deux ans qu'elle pense à rien d'autre, qu'elle trépigne. Ça va la libérer.

Bruno ne sait pas quoi penser.

BRUNO, *imitant Céline*  
Si tu le dis.

Céline entrouvre la porte de la voiture.

CELINE  
J'y retourne.

BRUNO  
On déjeune ensemble ?

CELINE  
Je peux pas. J'ai du travail.

BRUNO  
Tu vas pas bosser pendant que tu déjeunes ?

CELINE  
Je suis en retard. J'ai des patients toute la journée.

BRUNO  
Je fais quoi moi ? Mets-toi à ma place.

CELINE  
Mets-toi à ma place aussi. Ne sois pas égoïste.

BRUNO  
Moi je suis égoïste ?

Céline veut apaiser la situation. Elle dit calmement :

CELINE  
Il reste quelques jours. C'est difficile mais il faut qu'on tienne. Alors s'il-te-plaît, ne rends pas les choses plus compliquées.

BRUNO, *après un temps*  
C'est fort de me dire que je suis égoïste alors que je m'occupe de Lise du matin au soir.

CELINE, *sans animosité*  
Je pense d'ailleurs que tu devrais t'occuper un peu plus de Jules.

BRUNO  
Pourquoi tu dis ça ?

CELINE

Parce que tu t'occupes beaucoup de Lise.

BRUNO

C'est un peu normal, non ?

CELINE

Jules ne se dit pas forcément la même chose. *Céline voit bien que Bruno est un peu décontenancé* : Il n'a pas à pâtir de cette histoire. T'as pris cette nouvelle avocate et c'est très bien. Ça te laisse un peu le champ libre pour passer du temps avec Jules.

Il y a un temps. Bruno encaisse.

BRUNO

C'est bon. Tu m'as dit ce que t'avais à me dire ? Je peux aller déjeuner tout seul ?

CELINE, *du tac au tac*

Aussi, je voulais te dire que je pourrai pas venir au procès.

Bruno fixe Céline. C'est comme s'il n'avait pas bien entendu. Céline a aussitôt détourné le visage.

BRUNO

Comment ça ?

CELINE

Je viendrai pas au tribunal.

BRUNO

Je te crois pas.

CELINE

J'ai trop de travail. C'est pas des conneries.

BRUNO

Qu'est ce que tu racontes ? Fais-toi remplacer.

CELINE

Je peux pas.

BRUNO

On peut toujours se faire remplacer. Y a 200 ostéos dans la région !

CELINE

Je donne une formation le matin.

BRUNO

Alors annule.

CELINE

Je te dis que je peux pas.

Un temps.

Bruno ne peut pas le croire.

BRUNO

Mais on est obligés d'être là. Le juge laissera pas passer.

CELINE, *sûre d'elle*

L'avocate en parlé au Président. Ça passera.

BRUNO

T'as prévenu l'avocate ? *Céline acquiesce.* Qu'est-ce qu'elle a dit ?

CELINE

Rien. Elle a dit que ça relevait de ma décision.

BRUNO

Quand est-ce que vous avez eu cette discussion ?

CELINE

Ça fait quelques jours. Je lui avais demandé de me laisser te le dire.

BRUNO

Et t'attendais quoi pour me le dire ?

CELINE

Là je te le dis.

BRUNO

Tu me le dis n'importe comment, sur un parking ! Tu divagues complètement.

CELINE

Y a pas de bon moment. Je voulais te le dire tous les jours. Je te le dis maintenant.

Bruno est estomaqué. Il commence à prendre la mesure. Céline est sérieuse. Il accuse le coup.

BRUNO

Et le juge il est d'accord ? Il t'oblige pas à venir ?

CELINE

Il a mes 4 dépositions. Je vois pas ce que je pourrais dire de plus.

Bruno secoue la tête, cette discussion lui semble irréaliste. Après un temps :

BRUNO

Il faut qu'on soit auprès de Lise, tout le temps. Tu le sais bien.

CELINE

C'est pas contre toi. C'est pas contre Lise. Mais j'ai pas le choix.

BRUNO

On a toujours le choix. Tu sais très bien que ça tient pas debout ton histoire de travail.

CELINE

Tu as choisi de plus travailler, de plus rien faire. C'est ton droit mais moi je peux pas.

BRUNO

Ça s'est fait comme ça. J'ai pas choisi de plus travailler.

CELINE

Tu ne peux pas demander à tout le monde de s'arrêter de vivre.

BRUNO

Je ne te demande pas de t'arrêter de vivre. Je te demande de venir au procès de ta fille ! C'est quand même pas une lubie de ma part ! On peut pas la laisser seule. C'est toi qui viens de dire qu'on doit se serrer les coudes !

CELINE

Si tu es là, Lise ne sera pas seule.

Bruno ne dit rien mais il n'est pas d'accord. Céline ne changera pas de position.

CELINE

N'insiste pas. J'ai besoin de travailler.

BRUNO, *calmement*

Tu es monstrueuse.

CELINE

Si c'est ce que tu penses, c'est triste.

Après un temps :

BRUNO

Je présume que Lise est également au courant.

CELINE

Non.

BRUNO, *sec*

Je te laisse lui dire.

Cette fois, Céline sort de la voiture. Bruno démarre et s'en va.

## 9. Ext/jour – Terrain de football

Jules participe à un tournoi de football. Il court dans tous les sens, sous le regard de Bruno.

A la suite d'une occasion de but, les adversaires de Jules réussissent à dégager le ballon. Alors qu'il se replace vers son camp, Jules fait demi-tour et revient sur ses pas. Il ne suit pas le sens du jeu mais se dirige plutôt vers le dernier défenseur adverse. Jules colle étrangement le défenseur. Jules est plus petit que son vis-à-vis. Les deux garçons semblent échanger quelques mots. Et Jules de continuer de coller le défenseur qui recule. Puis Jules le mord. Le défenseur essaie de le repousser en hurlant mais Jules ne lâche pas sa prise et le mord dans le creux du cou. Il est finalement « arraché » de sa proie par ses coéquipiers.

Alerté par les cris, l'arbitre accourt. Le défenseur pleure désormais à chaudes larmes. L'arbitre l'expulse immédiatement.

Jules sort sans montrer le moindre signe d'animation, seulement une froide détermination qui contraste avec la candeur du jeune garçon que l'on connaît.

Bruno observe, glacé, son fils qui sort du terrain sans même un regard vers lui.

## 10. Int/jour – Voiture de Céline

Lunettes de soleil vissées sur le nez, Céline conduit sa voiture. A côté d'elle, Lise fait la copilote. Armée du téléphone de sa mère, elle essaie de la guider mais Céline a du mal à suivre, d'autant que l'autoradio est à fond.

CELINE

T'es sûre que c'est celle-là ?

LISE

Non. Mais je crois. Il m'avait dit une impasse.

Lise baisse le volume mais Céline remet immédiatement à fond.

CELINE

J'aime bien.

Lise sourit en secouant la tête. Elles essaient un nouveau chemin. C'est confus mais c'est joyeux.

LISE

Prends à droite, la prochaine.

La voiture arrive enfin à destination.

LISE

Numéro 32 bis. C'est là.

Céline immobilise le véhicule. On aperçoit plusieurs maisons mitoyennes. C'est un quartier résidentiel modeste. Il y a un temps.

LISE

J'y vais ?

CELINE  
On va pas attendre 107 ans.

LISE, *après un temps*  
Merci.

CELINE  
Y a pas de quoi, c'est gratuit. Allez, file.

Lise sort de la voiture. Céline regarde sa fille qui s'éloigne vers une petite maison. Elle rentre son t-shirt dans son short, elle ajuste son bracelet électronique, elle remet ses cheveux en arrière. Elle est prête. Elle sonne. On reconnaît Diego, le jeune homme au t-shirt rouge qui vient lui ouvrir. Il lui sourit. Lise entre dans la maison.

### **11. Int/Jour – Voiture de Bruno**

Bruno est avec son fils sur le chemin du retour. Jules est toujours en tenue de foot. Bruno revient sur l'épisode de la morsure mais Jules n'est pas loquace.

BRUNO  
Qu'est-ce qui t'est passé dans le crâne ?

JULES  
Rien.

BRUNO  
C'est bien le problème...

JULES  
Il m'a insulté.

BRUNO  
Tu vas pas mordre tous les mecs qui t'insultent. Sinon t'as pas fini.

JULES  
Il a insulté Lise.

BRUNO, *ébranlé*  
Qu'est-ce qu'il a dit ?

Jules ne répond pas.

BRUNO  
Oh ! Qu'est-ce qu'il a dit ?

JULES, *qui fait un effort pour restituer les choses*  
Qu'il allait lui pisser dessus.

BRUNO

Qu'est ce qu'il a dit exactement ?

JULES

Il a dit : « je pisse au cul de ta sœur. »

BRUNO

C'est tout ?

JULES

Oui.

BRUNO, *après un temps bref*

C'est des mots. C'est rien. Tu dois être au-dessus de ça.

Jules ne semble pas entendre. Il regarde la route défilier, le visage fermé.

BRUNO

Tu tombes aussi bas que lui en faisant ça.

Après un temps, Jules s'avance et passe la tête à côté de son père, comme s'il cherchait son regard. Il demande :

JULES

Est-ce que c'est vrai que Lise avait menacé Flora ?

Bruno se tourne un instant vers son fils. Cette question le surprend.

BRUNO

C'est quoi cette question ? Qui est-ce qui t'a dit ça ?

Jules ne dit rien.

BRUNO

C'est le mec qui t'a dit ça ? C'est pour ça que tu l'as mordu.

JULES

Non, pas du tout. À l'école. On me l'a dit.

Bruno marque un temps. Il ne dit rien alors que Jules guette une réponse.

JULES

C'est vrai ou pas ?

BRUNO

Les gens savent pas de quoi ils parlent. Ignore-les. Méprise-les.

Un temps. Puis Jules poursuit :

JULES

Pourquoi elle a fait ça ?

BRUNO

Pourquoi elle a fait quoi ?

JULES

Pourquoi elle l'a menacée ?

BRUNO

Mais elle a menacé personne. C'est des mensonges. Sois tranquille. *Passant sa main sur la tête de son fils, pour le rassurer* : T'as aucune raison d'être inquiet. Je te promets.

Jules n'insiste plus. Il se replace au fond de son siège.

La voiture arrive à la maison.

## 12. Int/jour – Voiture de Céline

Céline est dans sa voiture. Elle aperçoit Lise qui sort de la maison de Diego et revient vers la voiture. Lise presse un peu le pas.

Lise entre dans la voiture. Céline se tourne vers sa fille qui s'est assise et a bouclé sa ceinture. Céline regarde sa fille. Elle enclenche le moteur.

Lise sourit, c'est plus fort qu'elle. Alors Céline sourit également.

LISE

C'était pas terrible.

CELINE

C'est normal. Vous vous connaissez pas encore.

La voiture repart.

LISE

Tu crois que ça peut être mieux après ?

CELINE

Si t'as des sentiments pour lui, oui. C'est sûr.

Le téléphone sonne. Un voile d'inquiétude gagne Lise qui regarde l'écran du téléphone de sa mère.

LISE

C'est papa !

Céline répond, sans hésiter. La conversation est automatiquement relayée dans tout l'habitacle par un système bluetooth. Céline reste très calme alors que Bruno est bien plus agité.

CELINE

Oui.

BRUNO, *au téléphone*  
*T'es avec Lise ? Y a personne à la maison.*

CELINE  
Oui.

BRUNO, *inquiet*  
*Vous êtes où ?*

CELINE, *comme si de rien n'était*  
Dans la voiture.

BRUNO  
*Mais où ?*

CELINE  
T'es pas au foot avec Jules ?

BRUNO  
*Il a joué 20 minutes et il s'est bagarré. Qu'est-ce que vous faites ?*

CELINE  
C'est quoi cette histoire de bagarre ?

BRUNO  
*C'est des conneries. Vous allez où là ?*

CELINE, *en regardant Lise d'un air amusé*  
On va chez le dentiste.

BRUNO  
*Chez le dentiste ?*

CELINE, *inébranlable*  
Oui.

Lise essaie de se contenir mais elle voudrait éclater de rire. Céline lui fait signe de la boucler.

CELINE  
J'ai prévenu le service pénitentiaire. C'est bon.

BRUNO  
*Pourquoi vous avez rien noté sur l'agenda ? On va pas s'en sortir comme ça.*

CELINE  
Elle avait mal. On est parties vite... Y a pas de quoi en faire tout un plat.

BRUNO  
*Vous êtes parties il y a longtemps ?*

CELINE  
Non. Je te dis, on est sur la route.

BRUNO  
*Qu'est-ce qu'elle a exactement ?*

CELINE  
Je pense qu'elle a une carie ou un abcès mais il va faire le nécessaire.

BRUNO  
*Ok. Essayez de pas trop trainer.*

CELINE  
Oui. De toute façon, il va la prendre tout de suite.

La conversation s'achève. Céline raccroche. Lise et Céline éclatent de rire.

CELINE  
Qu'est-ce qu'on fait ? Il te reste une heure de liberté.

Lise hausse les épaules. Elle ne sait pas. Puis, après un temps, elle dit :

LISE  
J'aimerais bien aller à la Bernerie.

La voiture bifurque.

### **13. Ext/jour – La Bernerie, maison bord de mer**

Céline et Lise sont à la maison familiale aperçue lors du prologue. L'herbe est haute, on sent que la maison n'est plus entretenue. Deux panneaux d'une agence immobilière, indiquent que la maison est « À VENDRE ». Céline fait le tour de la maison. Elle replace un volet qui ferme mal. Elle arrache aussi quelques plantes sauvages qui ont tendance à envahir le petit perron d'entrée de la maison.

Un peu plus loin, elle aperçoit Lise qui marche dans le petit jardin qui donne sur la plage, à flanc de falaise. La silhouette de Lise se dessine au-dessus de la mer.

Céline remet d'aplomb le panneau « A VENDRE » qui était accroché au volet. Céline regarde vers la mer à nouveau mais Lise n'est plus là.

...

Céline marche vers la mer. Elle a les yeux rivés vers le bout de la falaise qui domine la plage. Elle appelle Lise mais n'a pas de réponse. Quand elle arrive au bout, son regard plonge vers la plage. Elle découvre Lise, allongée sur le ventre.

CELINE  
Lise !

Pas de réponse. Lise est allongée, inerte.

CELINE, *très fort*  
Lise ! Lise !

LISE, *très calme, en se retournant tout doucement*  
Quoi ?

CELINE  
Mais qu'est-ce que tu fais ?

LISE  
Rien. Je me repose.

CELINE  
T'avais disparu ! Pourquoi tu réponds pas quand je t'appelle ?

LISE  
Bah je te réponds. Pourquoi tu m'agresses ? J'étais bien là.

Un temps. Céline reprend ses esprits. Son agitation contraste avec le calme de sa fille. Céline a paniqué.

Céline fait le tour et rejoint sa fille sur la plage, en contrebas.  
Céline s'assied. Elles sont toutes les deux devant la mer.  
Céline observe Lise qui profite du soleil. Après un temps, sa mère lui dit :

CELINE  
Je vais pas venir à ton procès.

Lise garde les yeux fermés, elle ne marque aucune réaction.

CELINE  
C'est compliqué mais y a plusieurs raisons.

Lise ouvre les yeux. Elle ne laisse pas sa mère poursuivre. Elle dit, sans aucune animosité :

LISE,  
C'est bon. T'as pas à te justifier. Ça me dérange pas.

Céline regarde sa fille. Elle lui sourit. Après un temps.

CELINE  
Tu te sens comment ?

LISE  
Ça va. Normal.

CELINE  
Je serai pas là mais je t'enverrai des forces.

LISE  
Je sais.

Lise profite du soleil. Elle a fermé les yeux à nouveau.

#### **14. Int/jour – Bureau**

#### **15. Int/jour – Voiture de Bruno**

C'est le jour J. Bruno et Lise se rendent au tribunal. Bruno est en costume. Lise porte un pantalon sombre et un pull.

La voiture roule sur une sorte de rocade et la radio égrène ses flashes infos.

Bruno est calme. Lise semble calme, elle aussi.

BRUNO

N'oublie pas de parler à tous tes interlocuteurs. Y a six jurés. Essaie de tous les regarder quand tu t'exprimes, même si c'est difficile. Regarde le juge, regarde l'avocat général, regarde aussi l'avocat des parties civiles quand il t'interrogera. Ça peut paraître anodin mais c'est important.

Lise a l'air d'écouter. En tout cas, elle est concentrée. La voiture s'engage dans le centre-ville. La circulation est plus dense.

BRUNO

Regarde-les et n'oublie pas que toi-même, tu seras constamment observée. Et pas forcément par des gens qui t'aiment ou qui te veulent du bien. Dès que tu vas sortir de la voiture, tu seras scrutée et les gens interpréteront autant tes gestes, tes expressions, que ce que tu pourras dire.

La voiture arrive à proximité du Palais de justice. Une grande bâtisse noire, moderne. On pourrait croire à un centre d'art ou à un aéroport.

Bruno coupe le moteur. Il regarde l'heure sur son téléphone.

BRUNO

On va l'attendre là. Elle va pas tarder.

Bruno et Lise restent côte à côte, dans la voiture. Le palais n'est pas très loin. On perçoit l'agitation habituelle des débuts de journée. Le silence de la voiture. Bruno observe Lise qui n'en mène pas large.

BRUNO

Sois confiante. Tu es prête. L'avocate me l'a dit.

Puis Bruno se rappelle une dernière chose. Il ajoute :

BRUNO

Surtout, si la famille de Flora t'attaque, verbalement, tu ne réagis pas. Tu ne tombes pas dans le panneau. Tu laisses dire. Je pense pas qu'il y aura d'écarts de leur part mais tout peut arriver. Toi, ta ligne, c'est que tu respectes tout le monde. Même ceux qui vont t'agresser.

Cette fois, l'avocate arrive. Bruno ouvre la porte, de même que Lise. L'avocate lui serre la main chaleureusement.

L'AVOCATE

Je vais l'accompagner. Elle va passer par l'entrée qui est derrière le bâtiment.

Bruno pose un peu maladroitement sa main sur l'épaule de Lise qui s'en va.

BRUNO

A tout à l'heure.

Bruno la cherche du regard mais Lise est déjà partie avec l'avocate.

...

Bruno marche vers le palais de justice. Il a sorti une cigarette.

Il traverse la salle des pas perdus. Tout est noir autour de lui.

Il n'y a encore personne dans la salle de cour d'assises. On voit Bruno s'enfoncer dans cette pièce uniformément rouge.

## **16. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J1, ouverture du procès**

Bruno est assis à proximité du banc où l'avocate a pris place. Lise est derrière l'avocate, dans un box vitré. La salle est de taille moyenne, les murs sont rouges foncés. Les jurés sont alignés de chaque côté du Président et de ses assesseurs. Le Président et ses assesseurs portent une robe, de même que l'avocat général (une femme) qui est à l'extrémité droite de la salle. Le Président et l'avocat général ont chacun un micro. Face à la table du Président, la barre avec son micro à hauteur d'homme. La partie droite de la salle est à la défense. Lise est de profil par rapport à Bruno. La partie gauche de la salle est aux parties civiles et au ministère public. La famille de Flora est représentée par la mère uniquement.

Bruno et Céline écoutent le Président qui est en train de présenter rapidement le contexte. C'est un homme à la voix calme. Il a une cinquantaine d'années. Il a chaussé ses lunettes pour lire sa présentation que nous prenons en cours. Comme tous les intervenants du procès, le Président parle au micro.

LE PRESIDENT

Vous avez entendu l'ordonnance de mise en accusation. En des termes un peu moins ésotériques, on peut résumer les choses à ces quelques faits bien concrets : Le 7 juin 2016 en début d'après-midi, le corps de Flora Dufour est retrouvé sans vie dans la maison de ses parents, maison située à Nantes au 20 avenue des Frênes et dans laquelle elle vivait. C'est sa mère Béatrice Dufour, partie civile, qui découvre le corps présentant plusieurs plaies. Il est établi qu'une fête avait été donnée par Flora dans la maison des Dufour durant la nuit du 6 au 7 juin, fête à laquelle une trentaine de jeunes ont participé et au terme de laquelle seule Lise Bataille est restée, en compagnie de Flora Dufour. Lors des interrogatoires, Lise Bataille a toujours admis avoir dormi sur place et elle affirme avoir quitté les lieux

en fin de matinée. Suspectée en raison notamment d'un contentieux public qu'elle avait eu avec la victime et de menaces qu'elle a pu proférer, Lise Bataille devra répondre de l'accusation de meurtre avec préméditation. En effet, la perquisition effectuée dans la maison de campagne où demeurait à l'époque Lise Bataille a révélé la disparition d'un couteau qui pourrait avoir été l'arme du crime. Au terme de l'enquête menée par la police judiciaire sous l'égide du Juge d'instruction, seule Lise Bataille a été mise en examen dans cette affaire.

Bruno ne lâche pas sa fille du regard. Elle écoute, imperturbable, le récit du Président qu'elle ne quitte pas des yeux durant son exposé.

LE PRESIDENT, *levant la tête de son document à nouveau aux jurés*  
L'huissier de séance vous a communiqué tout à l'heure le planning des débats qui se tiendront sur 4 jours. Le procès est oral, comme vous le savez. Je vais donc sur le champ commencer les premières auditions.

...

Une femme est à la barre. Bruno ne la voit que de dos. Céline n'arrive pas à la regarder. C'est la mère de Flora, la victime. Elle parle en essayant d'être le plus factuel possible.

LA MERE DE FLORA

Je suis rentrée chez moi un peu avant 15h. A première vue, tout était absolument normal. Je savais que Flora avait reçu des amis la veille donc je ne me suis pas étonnée plus que ça de voir qu'il y avait encore des bouteilles dans le salon. Je me souviens que les rideaux du salon étaient tirés et que je les ai ouverts. J'ai appelé « Flora » de la voix comme je le fais souvent quand je rentre. Je crois que je suis allée dans la cuisine où c'était évidemment en désordre. Surtout des bouteilles de bière, à la fois sur le plan de travail mais aussi par terre, dans des cartons. Je voulais prendre un verre d'eau mais j'ai renoncé parce que tout était sale. Là je me suis dit qu'il était tard et qu'il fallait qu'elle range donc je suis montée à l'étage. Je savais qu'elle était là et qu'elle dormait probablement parce que Flora n'aurait pas quitté la maison en me la laissant dans cet état. La porte de sa chambre était ouverte et j'ai d'abord été surprise de voir que les volets n'avaient pas été fermés. La pièce était donc très éclairée et quand je suis rentrée, je l'ai vue tout de suite.

La mère de Flora se contient mais le récit lui devient trop pénible. Sa voix s'est brisée d'un coup. Le Président la laisse se reprendre. Toute la salle est silencieuse. Bruno est nerveux sur son banc. Impassible, Lise attend également que la mère de Flora reprenne.

LA MERE DE FLORA

Ce que j'ai vu était horrible. Je me souviens plus de tout mais j'ai des flashes. Y avait du sang. Les draps étaient rouges. Il y en avait aussi sur le mur ou sur la tête de lit. Et elle était méconnaissable, à cause des blessures, sur tout son corps. Le cou en particulier. Seulement son visage était épargné. Et ses yeux étaient encore ouverts.

De nouveau, la mère de Flora s'interrompt, incapable de parler.

Le Président se montre à la fois professionnel et précautionneux. Il intervient pour alléger un peu le calvaire de la mère de Flora.

LE PRÉSIDENT

Prenez votre temps madame. On reviendra, notamment cet après-midi avec le légiste, sur les blessures de votre fille et sur la scène du crime. Est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous vous souvenez avoir fait après cette découverte macabre ?

La mère de Flora s'est redressée. Stoïque, elle reprend en parlant plus vite :

LA MERE DE FLORA

Ensuite j'ai appelé la police en premier. Ils m'ont dit de prévenir le SAMU en attendant qu'ils arrivent. C'est ce que j'ai fait. Puis j'ai appelé ma mère qui était sur répondeur. Je lui ai dit de me rappeler, que c'était horrible. Et là, je suis restée dans la chambre de Flora en attendant. Je ne saurais pas dire combien de temps. Ensuite, la police est arrivée en même temps que le SAMU. La police m'a tout de suite demandé d'aller en bas où un premier fonctionnaire de police m'a interrogée pendant qu'ils examinaient tout dans la chambre et dans la maison. Après, j'ai plus revu Flora. Je voulais pas à cause des autopsies.

La mère de Flora reprend sa respiration. Elle semble hésiter à poursuivre, l'épreuve est difficile pour elle. Elle fait signe qu'elle a tout dit.

LE PRESIDENT

Quelques précisions pour la cour. Les relevés téléphoniques indiquent que Madame Dufour a appelé la police à 14h52. Puis elle a appelé sa mère à 14h54. C'est en cote D12.

Le président se tourne vers les différentes parties :

LE PRESIDENT

Y a-t-il des questions ? Madame l'avocat général ? La défense ?

L'avocate de Lise est la seule à demander la parole.

L'AVOCATE DE LISE

Je n'ai qu'une question, si vous le permettez. Quand vous êtes rentrée chez vous, est-ce que vous êtes bien passée par la porte principale ? Et est-ce que cette porte était ouverte ?

LA MERE DE FLORA

Oui. La porte d'entrée était ouverte.

L'AVOCATE DE LISE

C'est-à-dire qu'on pouvait ouvrir cette porte de l'extérieur sans avoir de clé ?

LA MERE DE FLORA

Oui. J'en suis sûre et c'est d'ailleurs pour ça qu'en entrant, je m'étais d'abord attendue à ce que Flora soit juste là.

De nouveau, la mère de Flora est au bord du point de rupture. L'avocate de Lise n'a plus de question.

LE PRÉSIDENT, *à la mère de Flora*  
Madame Dufour, je propose qu'on en reste là. La cour vous remercie pour votre témoignage.

La mère de Flora quitte la barre. Quand elle se retourne pour aller à sa place, Bruno voit son visage défaire. Céline la suit des yeux mais elle ne croise pas son regard. Elle vient s'asseoir sur le banc des parties civiles, à gauche de Bruno et Céline.  
Un temps.

LE PRESIDENT  
Mademoiselle Bataille, est-ce vous voulez bien vous lever ?

Lise se lève. Tous les regards convergent vers elle. Lise ne laisse rien transparaître. Impassible, elle attend que le Président l'interroge.

LE PRESIDENT  
Quel âge avez-vous ?

LISE  
J'ai 18 ans.

LE PRESIDENT  
Au moment des faits, vous aviez donc...

LISE  
16 ans. Presque 17.

LE PRESIDENT, *examinant son dossier*  
Vous êtes domiciliée à Nantes, allée Monthor, chez vos parents.

LISE  
Oui. Avec mon petit frère aussi.

LE PRESIDENT  
Après les faits, vous avez d'abord été placée en détention provisoire.

LISE  
Oui.

LE PRESIDENT  
Combien de temps ?

LISE  
Six mois.

LE PRESIDENT, *examinant son dossier à nouveau*  
Le juge d'instruction a levé la détention provisoire le 21 décembre 2016 et vous avez été assignée à résidence avec surveillance électronique.

Lise acquiesce.

LE PRESIDENT  
Vous n'aviez aucun antécédent judiciaire.

LISE  
Non.

LE PRESIDENT, *toujours les yeux rivés sur ses documents*  
J'ai le rapport du SPIPP sur votre détention. Il est positif. Je lis que vous avez participé à certaines activités, sportives notamment. Vous n'avez pas eu de difficultés disciplinaires et vous vous êtes inscrite en scolarité. Vous étiez en quelle classe ?

LISE  
Terminale littéraire. J'avais un an d'avance.

LE PRESIDENT  
Est-ce que vous avez poursuivi vos études pendant votre assignation à résidence ?

LISE  
Oui. Par correspondance.

LE PRESIDENT  
Qu'est-ce-que vous étudiez ?

LISE  
Le droit.

Il y a comme un murmure dans la salle. Lise reste de marbre. Le Président aussi. Le Président referme le dossier. Il lève les yeux vers Lise qui, elle, n'avait jamais cessé de le regarder.

LE PRESIDENT  
Quel était votre lien avec la victime, Flora Dufour ?

LISE  
On était amies. Meilleures amies.

LE PRESIDENT  
Mais au moment des faits, vous étiez en froid n'est-ce pas ?

LISE  
On avait eu un différend un mois plus tôt mais c'était déjà oublié. Sinon j'aurais pas été invitée à sa fête ou j'y serais pas allée.

Un temps.

LE PRESIDENT

On vient d'entendre le témoignage de Madame Dufour sur sa découverte macabre du samedi 7 juin. Est-ce que vous avez des éléments à nous communiquer à ce sujet ?

LISE

Non. J'étais pas là.

Lise reste impassible. Céline sent que les débats s'annoncent éprouvants. Bruno cherche du regard l'avocate mais celle-ci écoute, de marbre.

LE PRESIDENT, à *Lise*

Est-ce que vous pouvez nous relater les événements, de votre point de vue. En commençant par la soirée qui précède, par exemple ?

Céline scrute sa fille. Il la voit de profil par rapport à lui. Lise répond, factuelle.

LISE

On a eu cette soirée qui était une bonne soirée, avec beaucoup d'ambiance. Après la fête, comme on faisait souvent, j'ai dormi avec Flora. Dans sa chambre.

LE PRESIDENT

D'autres personnes ont-elles dormi sur place ?

LISE

On était seulement toutes les deux dans la maison. En tout cas, à notre connaissance.

LE PRESIDENT

Et le matin ?

LISE

Le matin, je me suis levée un peu tard et je me suis pressée d'aller chercher mon petit frère à l'école. Quand je suis partie, tout était normal et Flora dormait encore. C'est tout.

LE PRESIDENT

Vous dites que vous vous êtes pressée d'aller chercher votre frère. Il était quelle heure quand vous êtes partie de chez Flora ?

LISE

J'étais en retard. Je suis partie de la maison de Flora entre 11H20 et 11H30.

LE PRESIDENT

Et ensuite ?

LISE, *d'un débit rapide, elle continue d'égrainer son récit, sans hésitation*  
Ensuite je suis montée sur mon scooter et je suis allée chercher Jules, mon frère, à l'école. Il faisait beau donc on est passé au parc Robespierre. On est resté là-bas une heure environ. Et puis on a rejoint mes parents à la mer. On a une maison de famille à la Bernerie. On y est allé avec mon scooter. Et dans l'après-midi, les policiers sont arrivés.

Un silence. Le Président compulse ses notes. Lise se tient droite, elle attend qu'on l'autorise à se rasseoir.

LE PRESIDENT

Est-ce que ce sera tout ou souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

LISE

Non, c'est tout.

LE PRESIDENT

Vous affirmez donc que vous n'avez pas tué ni agressé Flora Dufour le 7 juin 2016 ?

LISE

Oui, c'est bien ça.

LE PRESIDENT

Vous pouvez vous rasseoir.

Bruno et Céline n'ont pas lâché sa fille des yeux. Lise s'exécute et se rasseoit. Son regard semble inatteignable.

### **17.Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J1 – expertise de la psychologue**

Une femme assez jeune, à peine plus de 30 ans, est à la barre. C'est l'expert psychologue qui présente son rapport. Elle a un document à la main mais elle ne le lit pas. Bruno écoute attentivement.

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

Sur le plan médico psychologique, Lise Bataille est une jeune adulte au contact syntone et se prêtant de façon adaptée à la situation d'évaluation bien qu'elle soit réservée et parle peu, avec en début d'expertise des épisodes de silence complet.

Le discours du sujet est bien construit et structuré. Il est laconique et puise dans un registre lexical plutôt pauvre et usuel.

Lise Bataille dispose pourtant de ressources intellectuelles appréciées cliniquement supérieures à la moyenne, avec un bagage culturel sommaire. Son jugement est de bonne qualité. Elle est correctement orientée dans le temps et l'espace. Ses facultés de concentration et d'attention ne sont pas altérées. Il en est de même de ses facultés mnésiques.

Si les deux figures parentales sont d'abord décrites comme sécurisantes et « idéales », Lise Bataille finit par décrire un père omniprésent, parfois envahissant.

Le sujet est accessible à une sanction pénale et n'était pas atteint au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli ou altéré son discernement, ni d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli ou entravé le contrôle de ses actes.

La question de sa curabilité apparaît difficile à évaluer car Lise Bataille ne reconnaît pas les faits qui lui sont reprochés.

Les parties civiles passent leur tour. Le Président se tourne vers l'avocat général.

LE PRESIDENT

Madame l'avocat général ?

L'avocat général se lève et s'adresse à la psychiatre. C'est une femme jeune d'à peine plus de trente ans.

L'AVOCAT GENERAL

En des termes plus triviaux, vous nous dites donc que Mademoiselle Bataille n'a pas le profil d'un monstre sanguinaire.

La psychologue acquiesce.

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

En effet. Même si le monstre sanguinaire n'est pas une catégorie psychiatrique.

On sent que Bruno a d'emblée du mal à vivre ces interrogatoires.

L'AVOCAT GENERAL

Dans l'absolu, peut-on présenter un profil comme celui de l'accusée et passer à l'acte ? Est-ce que c'est possible, cliniquement ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

C'est possible. Comme tout un chacun. Mais nous n'avons pas noté chez la jeune femme d'aspérités caractérielles ou de traits de personnalité psychopathiques pouvant faciliter les libérations pulsionnelles violentes.

L'AVOCAT GENERAL

Pour autant, peut-on présenter un tel profil mais connaître ces fameuses pulsions violentes que vous évoquez ?

Bruno a le regard sombre. Il observe l'avocat général. C'est une jeune femme qui semble bien déterminée à donner le change.

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

Si les faits qui lui sont reprochés étaient avérés, ils s'inscriraient plus vraisemblablement dans un contexte passionnel d'abandon ou d'atteinte narcissique. Pour autant, il apparaît que si Lise Bataille avait noué une

relation amicale profonde avec la victime, aucun lien de dépendance à cette relation n'a été établi.

L'avocat général laisse un temps. Elle regarde les jurés puis revient à la psychologue.

L'AVOCAT GENERAL

Je veux revenir sur cette économie de parole que vous avez évoquée. Une économie de parole qui verse parfois dans le silence le plus complet... Peut-on émettre l'hypothèse que ce silence soit la conséquence d'un traumatisme lié au passage à l'acte ? Peut-on envisager qu'il s'agisse d'une stratégie de dissimulation de la part de l'accusée ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

Je n'ai pas pu établir ce qui a motivé ce silence. Je ne sais pas.

L'AVOCAT GENERAL

Vous ne savez pas ? Vous êtes une jeune praticienne mais je rappelle que votre rapport a manifestement eu une influence considérable sur la décision qu'a prise le juge des libertés et de la détention de lever la détention provisoire de l'accusée.

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE, *voulant rétablir son autorité*

J'ai communiqué au juge d'instruction un diagnostic général dont j'ai exposé précédemment les principales conclusions. Selon moi, Lise Bataille ne présente aucune dangerosité criminologique ni psychiatrique.

L'AVOCAT GENERAL

Certes. Pour autant, cette économie de parole vous semble-t-elle « normale » ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

Ça peut être un trait de caractère. Ça peut être aussi la conséquence d'une situation traumatique ou fragilisante liée à la perte violente d'un proche. En tout cas j'ai observé que lorsque Lise Bataille s'est exprimée, elle a toujours fait montre d'une cohérence certaine, malgré son économie de parole.

L'AVOCAT GENERAL

Est-ce que vous diriez que l'accusée a conscience de la gravité des faits dont elle est accusée ?

Bruno regarde vers sa fille. Elle n'a jamais baissé les yeux. Elle écoute, sans montrer la moindre réaction.

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE

Elle a pleinement conscience de la gravité des faits observés mais elle a mis longtemps avant d'admettre qu'elle était accusée d'être l'auteur de ces faits.

L'AVOCAT GENERAL

C'est un mécanisme que vous aviez déjà constaté ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE  
Dans d'autres affaires ? Oui.

L'AVOCAT GENERAL  
Vous pouvez nous en dire plus sur ces cas de figure ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE  
Parfois, les sujets ont besoin d'un temps de latence avant de s'approprier le geste qu'ils ont accompli.

L'AVOCAT GENERAL  
Ce n'est pas un comportement que vous avez observé chez des sujets qui étaient innocents ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE, *après un temps*  
Je ne sais pas. Je n'ai pas d'exemple en tête.

L'AVOCAT GENERAL  
Je vous remercie.

L'avocat général reprend sa place.  
Le Président se tourne vers l'avocat de la défense qui ne souhaite pas parler.

LE PRESIDENT  
Vous dégagez tout de même dans votre rapport un profil psychologique assez précis. Je veux revenir sur un point qui me semble important et qui concerne votre méthodologie. Est-ce que vous pouvez dire aux jurés qui ont moins l'habitude que nous des procès de cette nature, sur quelle base scientifique vous vous êtes fondée ? Avez-vous fait passer des tests ou autres examens à l'accusée ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE  
Comme je l'ai dit, l'examen s'est fait sur la base d'entretiens.

LE PRESIDENT  
Vous n'avez eu recours à aucun test, aucune évaluation quantifiable ?

LA PSYCHOLOGUE EXPERTE  
Non.

La psychologue experte est remerciée. Le Président l'invite à regagner la salle ou à quitter les lieux, selon sa convenance.  
Bruno l'observe qui quitte directement la salle d'audience.

### **18. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises – J1 Expertise du légiste**

Un expert, le légiste, est à la barre. Il présente son expertise et illustre ses propos avec des images que l'huissier d'audience envoie sur deux écrans, l'un situé à gauche de la salle, l'autre à droite.

Une première photo qui présente un corps abimé allongé sur un lit est projetée sur l'écran. Bruno découvre ce spectacle horrifiant. Il regarde le corps blessé, couché sur le dos, la tête légèrement inclinée.

LE LEGISTE, *commentant la photo*

Voici l'état général du corps de la victime, tel qu'il a été photographié sur la scène à 15h17. Le corps présente à ce stade un aspect souple et rosé, avec un début de rigidification des membres postérieurs qui permet d'affirmer que le décès est survenu le jour même entre 12h et 13h.

Professionnel, l'expert demande à l'huissier de séance de passer au cliché suivant. On découvre un plan taille avec plusieurs plaies. L'expert poursuit son exposé, professionnel :

LE LEGISTE

J'ai examiné le corps de la victime - 1m63 pour 43 kilos- à l'institut médico-légal de Nantes. Le corps de la victime présentait 7 plaies, de profondeur variable mais qui ont toutes été provoquées par le même objet tranchant et dentelé. Type couteau de cuisine.

*Le légiste s'appuie sur un croquis où les blessures ont été localisées*

Les 7 plaies sont désignées de la lettre A à la lettre G, suivant un parcours qui va de la tête au pied.

L'entaille A siège au niveau du cou. Les entailles B, C et D siègent au niveau du thorax, les entailles E, F et G siègent à l'abdomen. Toutes les plaies, à l'exception de l'entaille A, sont superficielles.

*Le légiste passe à l'image suivante. C'est une photographie qui montre le cou et le visage de la victime.*

L'entaille A présente une plaie fusiforme aux berges nettes, de 3,2 cm de long, située face postérieure droite du cou.

*La photographie présente à présent un gros plan sur la plaie.*

Le trajet lésionnel est estimé à environ 6,5 cm de long, selon une direction d'arrière en avant, de bas en haut et de droite à gauche. Il n'y a pas de point de sortie.

La dissection met en évidence une section de la carotide interne droite avec infiltration hémorragique. L'examen a révélé la présence de sang sur la langue, dans la trachée et les bronches, dans l'œsophage et dans l'estomac.

Compte tenu de ces éléments, il est établi que le décès de Flora Dufour est en relation avec une défaillance cardio-circulatoire aigue provoquée par une plaie à la cervicale droite par arme blanche.

On observe enfin une absence de lésion traumatique faciale.

*Le légiste passe au cliché suivant. Il s'agit d'une plaie sur l'abdomen, sous la poitrine.*

Concernant les autres plaies, l'entaille B est d'une profondeur de 1,5 cm, de même que les entailles C et D... A noter que l'entaille E occasionne une plaie siégeant sous le mamelon droit de 0,5 cm de largeur, d'axe horizontal dont le trajet traverse la paroi thoracique au niveau du 3ème espace intercostal droit, sans atteindre le sac péricardique....

Bruno baisse la tête. Il cesse de regarder les images. Il ne peut plus écouter la description précise du spécialiste qui égrène son analyse. C'est comme si ses yeux ou ses oreilles résistaient. Il ne perçoit plus que des sons indistincts et reste dans cet état de prostration pendant un temps indéfini.

Lorsqu'il relève la tête et semble revenir à lui, l'expert répond à une question du Président.

LE PRESIDENT

Monsieur l'expert, vous avez dit que le crime avait eu lieu entre 12h et 13h. Quelle est la fiabilité de cette estimation ?

LE LEGISTE

Plus on est proches de l'heure d'un crime, plus on est capable d'être précis. Le début de la rigidification, c'est entre 30 mn et 2h. Au début, seuls les muscles du visage et du cou sont affectés par la rigidification. Puis le phénomène progresse vers le haut du corps et les membres inférieurs. A 15h30, les premières traces de rigidification des membres supérieurs étaient perceptibles. On peut donc considérer que le décès est survenu 3h avant, en s'accordant une marge de sécurité confortable. Donc entre 12 et 13h. Nous sommes souvent prudents en matière de datation mais cette fourchette est fiable.

Le Président se tourne vers l'avocat des parties civiles qui décline. Puis il donne la parole à l'avocat général qui se lève immédiatement.

L'AVOCAT GENERAL

Docteur, vous avez souvent officié en tant que légiste dans des affaires criminelles. On peut dire que c'est un exercice auquel vous êtes rompu.

L'expert acquiesce. L'avocate poursuit :

L'AVOCAT GENERAL

Est-ce que vous diriez qu'il s'agit d'un crime barbare ?

LE LEGISTE

C'est une affaire d'appréciation.

L'AVOCAT GENERAL

Quelle est la vôtre, précisément ?

LE LEGISTE

C'est un crime à l'arme blanche donc c'est toujours impressionnant. Mais hormis le coup porté à la carotide qui s'est révélé mortel et qui a provoqué une importante effusion, les autres plaies sont superficielles, même si elles ont entraîné d'autres saignements.

L'AVOCAT GENERAL

Au vu des blessures que vous avez pu examiner et à l'aune de vos connaissances, estimez-vous qu'il faille de la force pour porter ces coups ?

L'expert marque un léger temps, et répond :

LE LEGISTE

Encore une fois, les plaies ne sont pas très profondes. A fortiori si la victime dormait lorsqu'elle a reçu le premier coup, je dirais qu'il n'est pas nécessaire de faire preuve de force physique pour provoquer ces blessures.

L'AVOCAT GENERAL

Est-ce à dire qu'une femme pourrait avoir porté ces coups ?

Bruno regarde sa fille qui reste imperturbable malgré l'attaque non masquée de l'avocat général.

LE LEGISTE

Il n'est pas de ma compétence d'établir si une femme, ou à défaut un homme, est l'auteur de l'agression. Je ne sais pas.

L'AVOCAT GENERAL

Mais c'est du domaine du possible ?

LE LEGISTE

Oui.

L'avocat général en a fini. Le Président interroge du regard l'avocate de Lise qui se lève à son tour et va à la barre.

L'AVOCATE DE LISE

Monsieur l'expert, nous l'avons aperçu sur le premier cliché que vous avez exposé, il y avait donc du sang sur la scène du crime ?

LE LEGISTE

Oui, beaucoup.

L'AVOCATE DE LISE

Le meurtrier ou la meurtrière aura forcément reçu des éclaboussures sur ses vêtements ou sur son visage ?

LE LEGISTE

Probablement, oui.

L'AVOCATE DE LISE

Probablement ou à coup sûr ?

LE LEGISTE

À coup sûr.

L'AVOCATE DE LISE, *se tournant vers Lise*

Mademoiselle Bataille, quelle tenue portiez-vous lors de la soirée ?

Bruno regarde sa fille qui se lève spontanément pour répondre. Elle est toujours aussi imperturbable.

LISE

J'avais un short et un t-shirt.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que vous pouvez être plus précise dans votre description ?

LISE

Un short court, en jean, et un t-shirt un peu évasé. Blanc.

L'AVOCATE DE LISE

En effet, nous avons de nombreuses photos de la soirée qui en attestent. Et le lendemain, en quittant le domicile de Flora Dufour, comment étiez-vous habillée ?

LISE

Je portais la même tenue.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que vous avez ensuite changé de tenue, pour aller chercher votre frère ou pour rentrer chez vous ?

LISE

Non.

L'AVOCATE DE LISE, *aux Présidents et aux jurés*

En effet, et là je renvoie les parties à la vidéo-surveillance de la station-service de Villeret, sur le chemin qui mène à la maison familiale au bord de la mer. Sur cette vidéo, Lise Bataille arbore effectivement la même tenue que celle qu'elle portait la veille. La vidéo est en noir et blanc mais la tenue est à l'évidence la même et elle est immaculée. *S'adressant à Lise pour une dernière question* : Est-ce que vous avez pris une douche avant de quitter les lieux ?

LISE

Avant de partir de chez Flora ? Non. J'étais pressée à cause de mon frère. Je suis partie directement.

L'AVOCATE DE LISE, *définitive*

Là aussi, je renvoie les parties au rapport d'expertise de la police judiciaire qui a examiné les douches et sanitaires et dont les conclusions corroborent la version de mademoiselle Bataille, dans la mesure où aucun ADN lui appartenant n'a été retrouvé dans les douches.

L'avocat général fait signe au Président qui lui accorde la parole.

L'AVOCAT GENERAL, *reprenant le ton de l'avocate de Lise*

Et pour ma part, je renvoie les jurés à une observation très simple : il existe des vêtements qui recouvrent intégralement le corps.

LE PRESIDENT

Quelle est votre question madame l'avocat général ?

L'AVOCAT GENERAL, *à l'expert*

Une simple combinaison ne permettrait-elle pas de protéger l'assaillant contre les projections éventuelles de sang ?

LE LEGISTE

Si, bien évidemment.

L'AVOCATE DE LISE, *à l'avocat général*

Charge à vous de prouver l'existence de cette combinaison dont aucun élément n'atteste la présence dans la garde-robe actuelle ou passée de Lise Bataille.

L'AVOCAT GENERAL

Je ne faisais que formuler une hypothèse très simple.

L'AVOCATE DE LISE, *la coupant à son tour*

Si vous formulez des hypothèses, il vous appartient de les étayer.

Bruno regarde autour de lui. Il semble incrédule face à la tournure de cet échange.

LE PRESIDENT

Recentrons-nous sur notre sujet. Est-ce que vous avez des questions supplémentaires à poser à notre expert ? À défaut, je propose que nous avancions.

### **19. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J1, témoignage de la gardienne de l'école de Jules**

Bruno est toujours dans la salle d'audience. Devant lui, une femme a pris place à la barre. C'est une femme noire aux cheveux gris, imposante. Elle parle avec un léger accent et elle ne baisse jamais les yeux.

LA GARDIENNE

Aston Elisa, je suis née le 3 juin 1957 à Kingston, Jamaïque. Je suis gardienne d'école et j'habite à Nantes, dans l'enceinte de l'école primaire Arthur Rimbaud.

LE PRESIDENT

Vous n'avez aucun lien de parenté avec les parties civiles ou la défense ?

LA GARDIENNE

Aucun.

LE PRESIDENT

Vous jurez de parler sans haine ni contrainte, de dire la vérité, toute la vérité. Levez la main droite et dites je le jure.

LA GARDIENNE

Je le jure.

LE PRESIDENT  
Nous vous écoutons.

LA GARDIENNE  
On m'a dit de venir. Je suis là.

LE PRESIDENT  
De manière aussi spontanée que possible, pouvez-vous nous faire le récit de la matinée du 7 juin et en particulier de la sortie de classe ?

LA GARDIENNE  
Le samedi, la sonnerie retentit à 11h20. On demande aux parents de venir entre 11h20 et 11h30. J'ai l'habitude de rester à la grille car les adultes ne rentrent pas dans l'enceinte de l'établissement. Ça fait maintenant quelques années que le règlement l'interdit formellement. A 11h45, il me restait seulement le petit Jules. J'ai attendu et j'ai fini par appeler les parents. Sa mère m'a dit que je pouvais le laisser devant la grille parce que sa sœur allait arriver. J'ai voulu le confier à un ancien élève qui était au collège mais il est pas resté. Je l'ai su seulement après coup.

LE PRESIDENT  
Je vous remercie. *Plongeant dans ses documents* : En ce qui concerne le collégien qui n'est pas resté en effet, il s'agit de Maxime Daubigney qui a été entendu, cote D211, et qui a affirmé, je cite « la gardienne m'a demandé de rester avec le petit mais je suis parti tout de suite car j'avais foot et que le petit m'a dit qu'il pouvait très bien attendre tout seul ».

LA GARDIENNE  
C'est ça. Pourtant c'est un enfant à qui je pensais qu'on pouvait faire confiance... Il a pas osé me dire qu'il avait un impératif.

LE PRESIDENT  
A quelle heure avez-vous laissé Jules devant l'école ?

LA GARDIENNE  
Je suis partie à midi. Midi exactement.

LE PRESIDENT  
Qu'est ce qui vous permet d'être aussi précise ?

LA GARDIENNE  
J'ai ma danse à midi et quart tous les samedis et il me faut 15 mn pour y aller.

LE PRESIDENT  
Vous étiez à l'heure ce jour-là ?

LA GARDIENNE, *catégorique*  
Je suis toujours ponctuelle pour la danse. C'est impossible qu'il en soit autrement.

Le Président se tourne vers les parties civiles, l'avocat général et la défense. Personne ne semble avoir de questions.

LE PRESIDENT

Je vous remercie pour votre témoignage. Vous pouvez à présent soit regagner la salle pour assister à la suite des débats, soit sortir.

La gardienne ne bouge pas. Elle reprend :

LA GARDIENNE

Je tiens à préciser que c'est la première fois en 31 ans de service à l'école Arthur Rimbaud qu'on me demande de répondre de mes faits et gestes. Je suis fière de travailler au sein d'un établissement scolaire, j'ai toujours exercé mon métier de manière professionnelle et ma hiérarchie n'a jamais eu à redire.

LE PRESIDENT

Madame, si nous avons requis votre témoignage, ce n'est certainement pas pour vous mettre en cause mais pour avoir certaines précisions. Ce qui nous intéresse, c'est que vous êtes certaine qu'à midi, Lise Bataille n'était pas encore venue chercher son frère.

LA GARDIENNE

En effet.

LE PRESIDENT

Je vous remercie.

LA GARDIENNE

Je vous en prie.

Cette fois la gardienne se retire. Bruno la regarde qui s'en va. C'est une femme qui a sa fierté.

## **20. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J1, interrogatoire de Lise**

Le Président fait un « point d'étape ».

LE PRESIDENT

Si nous récapitulons. L'expert établit que le crime a eu lieu entre 12h et 13h. L'accusée affirme qu'elle est partie du domicile de la victime à 11h30 mais on sait qu'à midi, elle n'était toujours pas à l'école où elle devait aller chercher son frère. Et on sait enfin qu'à 13h40, l'accusée était avec son jeune frère à la station service de Villeret où leur présence a été authentifiée sur une vidéo surveillance. *Se tournant vers Lise :*  
Mademoiselle Bataille, levez-vous je vous prie.

Lise s'exécute. Bruno l'observe, elle est toujours aussi impassible.

LE PRESIDENT

Mademoiselle Bataille, est-ce que vous savez que dans les affaires criminelles, les enquêteurs ont l'habitude de recourir à l'analyse des données téléphoniques ?

LISE, *qui ne voit pas pourquoi on lui pose cette question*  
Oui.

LE PRESIDENT

Est-ce que vous savez qu'un téléphone est susceptible de « borner », c'est-à-dire d'activer une antenne relais ?

LISE, *toujours aussi sceptique*  
Oui.

LE PRESIDENT

Et savez-vous enfin qu'un téléphone éteint ne borne pas ?

LISE  
C'est possible.

LE PRESIDENT

Je vous le confirme. Votre téléphone a cessé de borner – c'est en cote D51-entre minuit vingt et 15h10. C'est inhabituel. Pourquoi avez-vous éteint votre téléphone ce samedi 7 juin 2016 ?

LISE  
Je l'ai pas éteint. J'avais plus de batterie. Il s'est vidé pendant la soirée.

LE PRESIDENT

Pourquoi ne l'avez-vous pas rechargé ?

LISE  
J'avais pas mon chargeur. J'étais pas chez moi. Je l'ai rechargé le lendemain en arrivant à la mer.

LE PRESIDENT

Vous aviez le même modèle de téléphone que Flora Dufour. Vous pouviez utiliser son chargeur, il était dans la chambre...

LISE  
Je sais pas. On s'est couchées très tard. J'avais pas besoin de charger mon téléphone.

LE PRESIDENT

Y a-t-il des questions pour l'accusée sur cet aspect de l'affaire ?

L'avocat des parties civiles demande la parole.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Votre maison est située à quelle distance de la maison de Flora ?

LISE

Environ cinq minutes à pied.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES, *qui se tourne vers sa cliente pour avoir sa confirmation*

Même pas 500 mètres à vol d'oiseau ?

La mère de Flora confirme d'un signe de tête.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES, *à Lise*

Pourquoi n'êtes-vous pas rentrée chez vous à l'issue de la soirée ?

LISE

Je sais pas. J'aimais bien dormir chez Flora.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Est ce que Flora vous avait demandé de dormir chez elle ?

LISE

Non.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Est-ce que vous lui avez demandé si vous pouviez dormir chez elle ?

LISE

Ça s'est fait comme ça. J'étais fatiguée et je suis allée me coucher.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

C'est donc de votre propre fait que vous avez dormi chez Flora ?

LISE

Oui.

L'avocat des parties civiles passe son tour. L'avocat général prend la suite.

L'AVOCAT GENERAL

Reprenons la chronologie du 7 juin. Puisqu'il est établi que vous avez dormi chez Flora Dufour.

Combien de temps faut-il pour aller à scooter du 20 avenue des Frênes, lieu de résidence de la victime, à l'école Arthur Rimbaud ?

LISE

Un quart d'heure. Vingt minutes.

L'AVOCAT GENERAL

Plutôt quinze minutes, en effet, selon le chronométrage réalisé par les policiers à la demande du juge d'instruction, cote D312. À quelle heure êtes-vous partie du domicile de Flora Dufour ?

LISE

11h30.

L'AVOCAT GENERAL

Comment expliquez-vous que vous n'étiez pas encore à l'école Arthur Rimbaud à midi ?

LISE

Je suis peut-être partie à 11h40.

L'AVOCAT GENERAL

Et est-ce que de la même manière, vous pourriez dire que vous êtes peut-être partie à 11h50 ou à 12h20 ? Voire à 12h40...

LISE

Non. C'est impossible. Je suis partie à 11h30, à quelques minutes près.

L'AVOCAT GENERAL

Alors ma question est la suivante : comment connaissiez-vous votre heure de départ alors que votre téléphone ne fonctionnait pas ?

LISE

Quand je me suis réveillée, j'ai regardé l'heure et je suis partie très vite.

L'AVOCAT GENERAL

Où avez-vous regardé l'heure ?

LISE

Surement sur le téléphone de Flora.

L'AVOCAT GENERAL

Son téléphone n'était pas dans la chambre, à moins que vous l'ayez déplacé... Il a été retrouvé dans la salle de séjour.

LISE

Alors j'ai dû regarder l'heure en descendant. *Pour se justifier* : C'était il y a deux ans. Je sais qu'en me réveillant, je me suis dit que je devais être en retard et donc j'ai filé le plus vite possible.

L'AVOCAT GENERAL, *jouant l'étonnée*

Très bien, vous n'aviez pas l'heure mais vous saviez que vous étiez en retard.

L'AVOCATE DE LISE

Ma cliente a répondu à votre question. Elle vous a dit qu'elle avait regardé l'heure. Il y avait aussi une horloge dans l'entrée, en bas des escaliers.

L'AVOCAT GENERAL

Permettez-moi, Monsieur le Président, de continuer à interroger Mademoiselle Bataille et non son avocate.

L'avocate de Lise se rassoit.

Le Président demande à l'avocat général de reprendre.

L'AVOCAT GENERAL

À supposer que vous ayez donc retrouvé votre frère peu après midi. À supposer seulement... Dans votre première déposition, vous disiez que vous avez déjeuné au parc Robespierre.

LISE

Oui, c'est possible.

L'AVOCAT GENERAL

C'est possible que vous l'ayez dit ou c'est possible que vous y ayez déjeuné ?

LISE, *parvenant à ne pas montrer son irritation*

Nous avons dû prendre un sandwich ou quelque chose quand nous étions au parc.

L'AVOCAT GENERAL

Pour autant, vous n'avez pas pu produire aucun ticket de caisse ?

LISE

Je prends jamais de ticket de caisse.

L'AVOCAT GENERAL

La vendeuse ne s'est pas souvenue de vous.

LISE

La vendeuse voit défiler des milliers de personnes tous les jours. Je ne vois pas pourquoi elle se serait souvenue de nous.

L'AVOCAT GENERAL

Mais vous-même n'avez pas su décrire cette vendeuse lors de vos interrogatoires.

LISE

Parce que moi non plus, j'avais aucune raison de faire attention à elle.

L'AVOCAT GENERAL

C'est curieux tout de même ces approximations. Surtout quand l'experte psychologue souligne votre grande cohérence. Votre frère fait encore mieux. Lors de sa première déposition, il n'évoque même pas votre passage au parc. Comment l'expliquez-vous ?

LISE

Je ne l'explique pas. Je crois qu'il en a parlé ensuite.

L'AVOCAT GENERAL

Oui, c'est vrai. Dans sa deuxième déposition, plus de 7 mois après les faits, alors que vous n'étiez plus en détention provisoire...

L'AVOCATE DE LISE, *avec autorité, coupant l'avocat général*

De telles insinuations sont à la fois déplaisantes et malhonnêtes. Je vous demande d'arrêter sur le champ.

LE PRESIDENT

Maître, vous n'avez pas la parole.

L'AVOCATE DE LISE

Alors dites-lui qu'elle n'a pas à nous donner son avis personnel. Ce n'est ni le lieu ni le moment.

LE PRESIDENT

Maître, s'il vous plaît ! Je me passerai de vos commentaires.

*S'adressant à l'avocat général* : Reprenez, Madame l'avocat général. En posant des questions.

L'AVOCAT GENERAL, *reprenant*

Dans sa deuxième déposition, votre frère évoque enfin un passage au parc. Mais il ne mentionne pas que vous ayez mangé là-bas. Là encore, comment l'expliquez-vous ?

LISE

Il a dû oublier.

L'AVOCATE DE LISE

Ce n'est pas à Lise Bataille de rendre compte des dépositions de son petit frère qui avait 8 ans au moment des faits...

Le Président fait un signe de la main à l'avocate de Lise pour qu'elle cesse.

L'AVOCAT GENERAL

Combien de temps seriez-vous restés au parc ?

LISE

Nous sommes restés environ 1 heure. Il faisait beau, c'était agréable.

L'AVOCAT GENERAL

Donc jusqu'à 13h ?

LISE

Oui, c'est ça.

L'AVOCAT GENERAL, *poursuivant sa démonstration*

Ce qui explique que vous ayez été vus à 13h40 à la station service de Villeret, n'est-ce pas ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

Monsieur le Président, j'aimerais que nous visualisions ces images de vidéosurveillance, s'il-vous-plaît.

Le Président demande à l'huissier de lancer les images. L'huissier doit s'y reprendre à deux ou trois fois pour trouver le bon réglage. Pendant ce répit, Bruno continue de regarder sa fille mais celle-ci reste inaccessible. Elle attend que la vidéo commence. Le problème semble résolu.

Sur une première image (la mention « CAM 1 » sur l'écran nous indique qu'il s'agit d'un extrait de la Caméra 1), on voit Lise qui fait le plein. Elle porte un short et un tee-shirt blanc. Elle est casquée. Son frère est à côté, il porte un petit sac-à-dos. Lise sort de l'image.

Sur une deuxième image (CAM 2), on voit Lise entrer dans le champ et payer au comptoir de la station service.

Retour au niveau des pompes à essence (CAM 1), Lise monte sur le scooter mais son frère lui parle et semble lui demander quelque chose. Lise fouille dans sa poche et lui donne de l'argent.

Image de l'intérieur de la station service (CAM 2) : Jules achète un sandwich triangle.

À l'issue de ce petit montage, l'avocat général se tourne vers Lise.

L'AVOCAT GENERAL

Qu'est-ce que vous avez vu ?

LISE

J'ai payé l'essence et au moment de partir, Jules a voulu acheter un sandwich. Je lui ai donné de l'argent et on est reparti.

L'AVOCAT GENERAL

En effet. Rien que de très normal sauf que vous prétendez que vous étiez allés au parc pour vous restaurer.

LISE

On est allés au parc Robespierre parce qu'on aime bien cet endroit.

L'AVOCAT GENERAL

Vous avez dit que vous aviez déjeuné sur place.

LISE

Oui. Nous avons sûrement mangé quelque chose. Mais peut-être que Jules avait encore faim ou qu'il avait seulement grignoté.

L'AVOCAT GENERAL

C'est votre explication ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL, *se tournant à nouveau vers les Présidents*

J'aimerais à présent, Monsieur le Président, que nous regardions un autre extrait vidéo. Il s'agit de la continuité de la caméra 1, juste après le départ de Jules Bataille.

De nouveau, l'huissier lance la vidéo. Bruno fronce les sourcils car la qualité de la vidéo est mauvaise.

On voit à nouveau (CAM 1) Jules demander de l'argent à Lise puis sortir du champ. On reste sur la Caméra 1 et donc sur Lise qui est toujours casquée. Elle attend quelques secondes puis elle pose sa tête sur le guidon de son scooter. Elle reste ainsi, inerte, assise sur le scooter, la tête posée sur le guidon. La posture est inhabituelle. Elle peut paraître surprenante. Après un temps, Jules réapparaît dans le champ, Lise lève lentement la tête et laisse une place à son frère qui commence à manger son sandwich alors que le scooter démarre.

L'AVOCAT GENERAL, *à l'issue de la vidéo*  
Mademoiselle Bataille, qu'est-ce que vous avez vu sur cet extrait ?

LISE  
J'attends qu'il revienne. Et quand il revient, on part. On va à la maison de campagne.

L'avocate générale demande alors à l'huissier de remonter l'extrait en zoomant sur l'image. On ne perçoit plus qu'un amas pixellisé de très mauvaise qualité. Mais on voit à nouveau Lise qui pose sa tête casquée sur le guidon et reste dans cette position étrange quelques longues secondes. Totalement immobile.

L'AVOCAT GENERAL, *pendant la vidéo*  
Est-ce que c'est une attitude que vous avez l'habitude de prendre ?

LISE  
J'étais fatiguée.

L'AVOCAT GENERAL  
C'est une position que vous prenez lorsque vous êtes fatiguée ?

LISE  
Là, en tout cas, je l'ai prise.

L'AVOCAT GENERAL  
Comment expliquez-vous que vous ayez pris cette position précisément à ce moment-là ?

LISE  
J'ai pris cette position parce que j'en avais envie. C'est tout.

L'AVOCAT GENERAL  
Si je vous dis que vous ne semblez pas tout à fait dans votre assiette sur ces images, que répondez-vous à cela ?

LISE  
Que je suis pas d'accord. Je vous ai dit, j'étais épuisée, j'avais très peu dormi.

L'AVOCAT GENERAL  
Pour autant, ce n'est pas une position dont vous êtes coutumière ?

Lise ne répond pas. Elle a tout dit. Un temps. Bruno regarde sa montre. Le Président reprend la main et accorde la parole à l'avocat général.

L'AVOCAT GENERAL, à Lise

Votre silence me renvoie à cette dernière question : vous n'avez rien dit aux policiers, lors de votre garde à vue. Ni au juge d'instruction pendant vos 3 premiers interrogatoires. Ça a été souligné. Que signifiait ce silence ?

À nouveau, Lise ne répond pas. Elle est mutique, le regard au loin, totalement inaccessible.

L'AVOCAT GENERAL

Étiez-vous pétrifiée, choquée, choquée par ce que vous aviez vu ? Ou fait peut-être ?

Lise ne dit toujours rien. Bruno, comme les autres, ne sait pas comment interpréter ce silence. Le Président intervient.

LE PRÉSIDENT

Vous avez terminé, madame l'avocat général ?

L'avocat général se rassoit.

LE PRESIDENT

Est-ce que la défense souhaite prendre la parole ?

L'AVOCATE DE LISE

Non. Les allégations de l'avocat général se passent de commentaires. Je m'en tiendrai à une seule question. Mademoiselle Bataille, lorsque vous êtes sorties de chez Flora Dufour, avez-vous verrouillé la porte d'entrée ?

LISE

J'ai fermé la porte en partant mais je pouvais pas fermer à clé.

L'AVOCATE DE LISE

Ça veut donc dire que n'importe qui pouvait entrer dans cette maison. N'importe qui pouvait entrer, sans commettre la moindre effraction, et monter jusqu'à la chambre de la victime. N'importe qui mais l'instruction, puisqu'elle a totalement échoué dans ses recherches, a décidé que personne n'était entré. Il est vrai qu'il est plus simple d'accuser une adolescente que de mener une enquête digne de ce nom, enquête qui aurait permis d'identifier qui avait circulé avenue des Frênes entre 12 et 13h ce 7 juin 2016, puisque l'expert a établi que le crime a eu lieu à cet horaire. Et puisque je le rappelle, Lise Bataille était alors avec son jeune frère bien loin de l'avenue des Frênes...

LE PRESIDENT, à Lise

Avant de lever l'audience pour cette première journée, j'aimerais connaître votre sensation. Vous avez aujourd'hui vu, comme nous, les

photographies de votre ancienne amie, Flora, lorsque la police est arrivée sur la scène.

Lise est toujours inamovible. Le Président laisse une suspension. Bruno trépigne sur son siège.

LE PRESIDENT  
Que vous inspirent ces images ?

Lise garde le silence. Elle n'a pas de réponse.

LE PRESIDENT, *l'encourageant*  
Dites-nous simplement ce que vous éprouvez en vous les remémorant.

Cette question gêne Lise. Elle n'a plus la force d'affirmation qu'elle a montrée jusque là. Tout au plus murmure-t-elle :

LISE  
Je ne sais pas.

LE PRESIDENT  
Essayez.

Lise ne baisse pas les yeux mais elle est incapable de parler.

LE PRESIDENT  
Rien ?

Le Président scrute Lise qui reste silencieuse.

## **21.Int/Jour - Voiture**

Bruno rentre en voiture. Lise est à l'arrière. Il conduit, visage fermé. Il jette un coup d'œil à Lise dans le rétroviseur. Lise s'est endormie, les pieds posés entre les deux sièges avant, le bracelet bien en évidence.

La voiture arrive devant la maison. Bruno stationne, Lise dort toujours. Alors que Bruno s'apprête à couper le moteur, un bruit retentissant le fait sursauter. Lise se réveille également en sursaut. C'est Jules qui vient d'envoyer fort le ballon contre la fenêtre de Lise qui fulmine et sort en trombe du véhicule.

LISE  
T'es con ou quoi ?

Lise attrape son frère. Elle le met au sol et elle l'immobilise assez facilement.

JULES  
C'était bien ?

LISE

C'était super.

JULES  
C'est vrai ?

LISE  
Bah non. T'es vraiment con.

JULES  
Je peux venir demain ?

LISE  
Non. T'es trop petit.

JULES  
Papa, je peux venir avec vous demain ?

BRUNO  
Arrête Jules.

Lise donne une petite claque à son frère et se relève. Elle laisse Jules par terre. Il se redresse tout de suite. Il reprend son ballon et poursuit Lise qui se dirige vers la maison.

JULES  
En tout cas, même s'ils te mettent en prison, moi je continuerai de t'aimer.

Lise a très bien entendu mais elle ne réagit pas. Elle prend le ballon des mains de son frère et se dirige vers le jardin. Jules est tout heureux.

Bruno ne peut pas s'empêcher de regarder Lise s'éloigner avec son frère. Ils commencent à jouer.

Bruno passe par le garage. Sur son chemin, la tondeuse le gêne. Il veut la bouger mais n'y arrive pas. Il finit par la renverser en poussant un cri. Comme pour expulser un trop-plein.

Bruno rentre pour de bon dans la maison. Il ferme la porte sous le regard étonné de Jules et Lise qui reprennent rapidement leur jeu.

## **22. Ext/nuit – Maison, jardin**

## **23. Int/nuit – Maison, chambres des enfants**

Bruno est dans le jardin. La nuit est tombée. À l'étage, toutes les lumières sont éteintes. Bruno fume une cigarette salutaire après cette journée éprouvante.

La baie vitrée du salon coulisse. C'est Céline qui revient du travail. Bruno la regarde à peine. Il ne desserre pas la mâchoire.

CELINE  
Comment ça s'est passé ?

BRUNO  
Ça t'intéresse ?

Devant l'attitude de Bruno, Céline préfère s'en aller. Elle le laisse seul sur la terrasse.

...

La baie vitrée du salon coulisse. C'est Céline. Depuis l'encadrement de la baie vitrée, elle demande :

CELINE  
Elle est où Lise ?

BRUNO  
Dans sa chambre.

CELINE  
Non. Elle est pas dans sa chambre. Ni avec Jules.

Bruno éteint lentement sa cigarette et passe devant Céline sans un regard. Il monte lentement les escaliers.

Il traverse la salle de jeu - la démonstration d'un jeu vidéo tourne en boucle sur l'écran du téléviseur- et se dirige vers la chambre de Lise. La porte est entrouverte, la lumière allumée. Bruno entre : la chambre est en effet vide.

Bruno revient sur ses pas. Il descend et entre dans la chambre de Jules qui dort. Il le réveille sans ménagement :

BRUNO  
Elle est où ta sœur ?

Jules émerge.

BRUNO  
Elle est où Lise ?

JULES, *qui a sursauté*  
Je sais pas. Dans sa chambre ?

BRUNO  
Qu'est-ce que vous avez fait après le dîner ?

JULES,  *Brusqué par Bruno*  
Je sais pas. J'ai joué à la console et je me suis couché.

BRUNO  
Tu l'as vue en te couchant ? Elle t'a dit bonne nuit ?

JULES  
Non. Quand je suis monté, sa porte était fermée.

Bruno se lève et sort de la chambre. Il crie :

BRUNO  
Rendors-toi !

#### 24. Int/Nuit – Maison, bureau de Bruno

Bruno ouvre un petit placard. À l'intérieur, une petite boîte (le récepteur du bracelet électronique). Le système n'a pas été désactivé.  
Par la fenêtre, Bruno aperçoit Céline qui cherche sa fille dans le jardin.  
Bruno a sorti son téléphone et appelle. Il tombe sur une messagerie.  
Bruno se dépêche d'aller dans son bureau. Il consulte une liste de numéros sur un petit carnet et compose un nouveau numéro. On lui répond.

LA MERE DE NOEMIE, *au téléphone*  
*Allo.*

BRUNO  
Pardon de vous appeler si tard. Bruno Bataille, le papa de Lise.

LA MERE DE NOEMIE  
*Ah bonsoir.*

BRUNO  
Lise n'est pas chez vous ?

LA MERE DE NOEMIE  
*Ah non. Pourquoi ?*

BRUNO  
Elle est partie faire un tour mais elle rentre pas. Je me demandais si elle était pas avec Noémie.

LA MERE DE NOEMIE  
*Non. On l'a pas vue.*

BRUNO  
Est-ce que je peux parler à Noémie ? J'ai essayé de la joindre sur son téléphone mais elle répond pas.

LA MERE DE NOEMIE  
*Oui. Je vais la chercher, bien sûr.*

BRUNO  
Merci. Je suis désolé.

Bruno attend quelques instants, nerveux. Il bout d'impatience mais se contient. Noémie prend le combiné.

BRUNO  
T'es pas avec Lise ?

NOEMIE, *à moitié en baillant*  
*Bah non.*

BRUNO  
Est-ce que tu sais où elle pourrait être ?

NOEMIE  
*Franchement, j'ai aucune idée.*

Le flegme de Noémie contraste avec l'impatience de Bruno. Céline rejoint Bruno. Elle suit la conversation même si elle n'entend que Bruno.

BRUNO  
Y a pas un endroit où elle aimerait aller ? Un bar ?

NOEMIE  
*Un bar ? Où ça ?*

BRUNO, *irrité*  
Je sais pas. Un bar ou autre chose. Je cherche.

NOEMIE, *pas inquiète, toujours aussi lymphatique*  
*Mais de toute façon, son bracelet électronique, ça permettra de la retrouver.*

BRUNO, *s'impatientant*  
J'aimerais éviter d'en arriver là. Donne-moi le numéro de Paco.

NOEMIE  
*Qui ça ?*

BRUNO  
Le jeune avec les cheveux bouclés.

NOEMIE  
*Ça m'étonnerait qu'elle soit allée le voir.*

BRUNO  
Si elle est pas avec toi, c'est qu'elle est sûrement avec lui. Non ?

NOEMIE  
*Je sais pas.*

BRUNO, *qui s'irrite*  
Elle serait avec qui ? Elle a un autre copain ?

NOEMIE  
*Non.*

BRUNO, *impératif*  
Alors donne-moi son numéro.

NOEMIE  
*Je l'ai pas son numéro.*

BRUNO  
Il habite où ce Paco ?

NOEMIE  
*Je sais pas ! Mais je sais qu'il s'appelle Diego, pas Paco.*

BRUNO, *s'énervant, comme il avait fait sur sa fille pour la même raison*  
Diego comment ? Tu m'aides pas là !

NOEMIE  
*J'en sais rien. On est copains sur facebook. Je l'ai jamais vu de ma vie.*

Bruno écourte la conversation. Il jure.  
Céline se dirige vers le placard que Bruno avait vérifié précédemment.

BRUNO  
Tout est branché. J'ai déjà regardé. Je sais pas ce qu'elle fout.

CELINE  
Elle vient de partir sinon ils auraient déjà appelé. Elle doit pas être loin.

Bruno aperçoit que Jules est dans les escaliers et les observe.

BRUNO  
Jules, tu vas te coucher !

L'enfant remonte immédiatement.

CELINE  
Pourquoi tu cries ?

BRUNO, *déconcerté*  
Je sais pas. Parce que c'est la merde peut-être...

Bruno est furieux et inquiet. Céline reste bien plus calme. Elle retourne vers le salon.

CELINE  
Je dois avoir son adresse.

BRUNO  
L'adresse de qui ?

CELINE  
De Diego.

Bruno la regarde, incrédule. Céline prend son téléphone et cherche dans l'historique d'une application routière.

Bruno n'y comprend rien.

BRUNO, *incrédule*  
T'as son adresse ? Tu le connais ce type ?

CELINE  
Je le connais pas mais j'ai conduit Lise chez lui.

Bruno est estomaqué. Céline s'en rend compte.

CELINE  
Prends pas cet air !

BRUNO  
Vous y êtes allées souvent ?

CELINE  
Non. Une fois.

BRUNO  
C'était quand ?

CELINE  
Mais on s'en fout ! Elle a plus 12 ans ta fille. Elle avait besoin de voir un homme et je l'ai conduite. C'est tout.

Bruno encaisse, sidéré. Céline devance la question suivante.

CELINE  
Et je t'ai rien dit parce que c'est intime et qu'elle a le droit d'avoir sa vie. C'était déjà assez compliqué pour elle d'y aller avec sa mère.

Céline a retrouvé l'adresse.

CELINE  
Il habite 32 bis rue des Heurteaux.

Bruno est dépassé mais il n'a pas le temps de discuter davantage. Il prend ses clés de voiture et sort rapidement.

BRUNO  
Si le Central appelle, je fais quoi ?

CELINE  
J'en sais rien. Tu réponds pas.

BRUNO, *évident*  
Non. Surtout pas.

CELINE  
Tu me demandes mon avis, je te le donne.

Bruno sort en fulminant.

## 25. Int / nuit – Maison de Diego

Bruno conduit vite. Il se gare devant le 32 bis rue des Heurteaux.

Bruno sonne. C'est un homme au visage rond, assez corpulent, qui lui ouvre. Il s'étonne qu'on sonne à cette heure.

BRUNO

Bonsoir, je viens chercher Lise. Je suis son père.

LA PERE DIEGO, *qui ne comprend pas bien*

Y a pas de Lise ici.

BRUNO, *bille en tête*

Et y a pas de Diego non plus ?

LE PERE DE DIEGO

Si. Mais il est pas là ce soir.

BRUNO

Il est où ?

LE PERE DE DIEGO

Il était au stade avec des copains. Pourquoi ? Qu'est-ce que vous voulez ?

BRUNO

Je veux mettre la main sur ma fille. Et je sais qu'elle est déjà venue chez vous.

LE PERE DE DIEGO

Oui, c'est possible.

BRUNO, *fulminant*

Non, c'est sûr. Je sais qu'elle est venue. Me prenez pas pour un con. Tout se sait.

LE PERE DE DIEGO

D'accord. Elle est déjà venue mais elle est pas ici.

BRUNO

Elle est où la chambre de Diego ?

LE PERE DE DIEGO

C'est pas la question.

BRUNO, *s'engageant dans la maison*

Si, c'est la question, elle est où ?

LE PERE DE DIEGO

Allez voir si vous voulez. C'est de l'autre côté. Au fond du couloir.

Bruno avance d'un pas décidé. Il ouvre la dernière porte. Il tombe sur une chambre de garçon de 20 ans. Des posters de grimpeurs, des grands paysages de montagne. La chambre est vide. Bruno fulmine. En retournant vers l'entrée, il ouvre une porte au hasard. C'est une petite salle-de-bain.

LE PERE DE DIEGO

Ça suffit monsieur.

En arrivant dans l'entrée, Bruno a perdu de sa contenance. Il est désesparé. Il s'adresse, sans agressivité cette fois, au père de Diego :

BRUNO

Excusez-moi. Si elle revient cette nuit, vous lui dites de rentrer.

Le père de Diego acquiesce. Il a bien perçu la détresse de Bruno qui retourne vers sa voiture.

## **26. Ext-nuit /La Bernerie, maison au bord de la mer**

Céline et Jules roulent également en voiture. Ils sont sur une route de campagne, dans la nuit noire.

Le jardin de la maison de campagne est éclairés par les seuls phares de la voiture. Céline et Jules appellent Lise. Aucune réponse.

La maison est fermée. Céline contourne la maison et elle vérifie les différentes portes-fenêtres.

Elle entend un cri, au loin.

JULES

Maman !

Céline s'interrompt et écoute. Elle n'est pas sûre d'avoir entendu.

CELINE

Jules ?

À nouveau, Jules l'appelle.

JULES

Maman !

Céline se dirige vers son fils qui est côté mer, vers le fond du jardin. Elle passe de l'autre côté de la maison. Elle aperçoit dans la lumière des phares la silhouette de Jules qui se découpe face à la mer. Il est en haut de la falaise. Il regarde vers le vide.

JULES  
Viens voir !

Céline accourt. Quand elle est à ses côtés, il lui dit :

JULES  
Regarde. Y a un phare.

Céline regarde Jules. Elle est hors d'elle mais se contient.

CELINE  
Je m'en fous qu'il y ait un phare.

JULES, *désarmé*  
Comment ça se fait ?

Céline est bouche bée. Son téléphone se met à sonner. C'est Noémie qui l'appelle. Elle répond promptement.

## **27. Int/nuit – Voiture de Bruno**

Bruno a repris la route. Il roule plus lentement désormais. Il ne sait plus où aller. Son téléphone sonne. Bruno se raidit mais il décroche quand il voit que c'est Céline qui appelle.

BRUNO, *défait*  
Elle est pas chez le type. Je vais devoir prévenir l'avocate.

CELINE, *au téléphone*  
*C'est bon, on sait où elle est.*

BRUNO  
Ah bon ?

CELINE  
*Noémie a coupé par le golf pour venir à la maison. Elle a pris l'avenue des Frênes et Lise était là.*

BRUNO, *alerté*  
Avenue des Frênes ?

CELINE  
*Oui. Elle est devant la maison de Flora. Enfin, la maison des Dufour.*

Bruno n'en revient pas. C'est le coup de grâce. Il est presque effrayé.

BRUNO  
Mais qu'est-ce qu'elle fout ? Ça va pas bien ?

CELINE

*J'en sais pas plus. Va la chercher, moi je suis à la Bernerie avec Jules. Noémie m'a envoyé des SMS. Elle reste avec elle en attendant que t'arrives. Mais dépêche-toi.*

Bruno accélère à nouveau. Il secoue la tête, désespéré.

...

Bruno arrive avenue des Frênes. C'est le même quartier résidentiel que celui où vivent les Bataille.

Bruno aperçoit les silhouettes de Lise et Noémie, assises sur la bordure en herbe, en face d'une maison. Devant la maison, on distingue un parterre de fleurs et photographies sous plastique, vestiges toujours vivants des hommages rendus à Flora.

Bruno s'est arrêté une trentaine de mètres plus bas, pour ne pas se faire remarquer. Il fait un appel de phares. Noémie monte sur son vélo et repart. Elle croise Bruno qui lui fait un petit signe de tête. Visage fermé, Bruno attend que sa fille arrive à hauteur de sa voiture. Elle marche d'un pas lent. On voit ses jambes se découper dans l'éclairage des phares. Elle s'assied à l'arrière, sans un mot. Bruno démarre.

Ils roulent un moment en silence. La voiture avance lentement au milieu de ce quartier cossu. On entend seulement le bruit feutré du moteur.

Lise ne dit rien.

BRUNO

T'as conscience que t'as interdiction d'approcher la famille de Flora ?

LISE, *pour couper court*

Personne m'a vue.

BRUNO

En tout cas, Noémie t'a vue. C'est donc que t'étais pas invisible. *Un temps* : Et je te rappelle que tu portes un bracelet électronique. Je leur disais quoi aux services pénitentiaires s'ils m'appelaient ?

Elle hausse les épaules.

LISE

Ils ont pas appelé.

BRUNO

Si le juge apprend que t'as dézonné, on lui dit quoi demain ?

LISE

J'étais à 500 mètres de la maison. Si ça se trouve, j'ai même pas dézonné...

Bruno n'est pas d'accord.

BRUNO, *calmement*

C'était quoi ton idée ?

Toujours le même silence.

Lorsque Bruno se tourne vers elle, Lise baille. Bruno est déconcerté.

La voiture arrive devant la maison des Bataille. Bruno coupe le contact. Avant que Lise ne sorte, il la retient et lui dit :

BRUNO

On est là pour t'aider mais si tu joues pas le jeu, on peut rien faire.

LISE

Quel jeu ?

BRUNO

Y a trois jours de procès. À toi d'être mobilisée, concernée.

LISE

Je suis concernée.

BRUNO

Tu te rends compte de l'enjeu de ce procès ?

LISE

Bah oui.

BRUNO

Montre-le. Moi je fais tout pour que tu sois dans les meilleures dispositions, tout pour qu'on puisse te défendre au mieux. Et parfois j'ai l'impression d'être plus impliqué que toi.

LISE

Quand ça ?

BRUNO

Je sais pas, c'est une impression générale. *Un temps* : Pourquoi t'as pas répondu au juge à la fin quand il t'a demandé ce que ça te faisait de revoir les images de Flora ?

Lise ne dit rien.

BRUNO

Moi j'aurais dit que ça me révolte, que ça me peine. Enfin, un truc qui montre que je suis pas indifférent.

LISE

Tu crois que je suis indifférente ?

BRUNO

J'ai pas dit ça. Mais la cour t'observe et tu te simplifies pas la tâche. Encore une fois, je dis ça dans ton intérêt.

Un silence. Lise semble réfléchir. Puis elle se tourne vers Bruno et demande :

LISE, *sans animosité*

Quand le procès sera terminé, tu pourras arrêter de tout le temps me dire ce que je dois faire ?

BRUNO, *décontenancé*

Si tu veux.

LISE

Merci.

Lise sort de la voiture, sans plus attendre. Bruno la regarde se diriger d'un pas sûr vers la maison.

## **28. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J2, audition de Bruno**

Bruno est à la barre. Il est face au Président et aux jurés. Le Président fini d'interroger Bruno sur la personnalité de sa fille.

LE PRESIDENT

Est-ce que vous avez reconnu votre fille dans le portrait qu'en a fait hier l'experte psychologue ?

BRUNO

Non. Pour moi, Lise est une enfant qui était joyeuse. Pas du tout une fille taiseuse. Au contraire, elle était loquace. D'ailleurs on parlait beaucoup. Elle était proche de nous.

LE PRESIDENT

Pourtant vous en parlez au passé ?

BRUNO

J'en parle au passé parce qu'inévitablement, la mort de Flora et ce qui a suivi ont changé la donne. C'est pour ça qu'on peut dire en effet qu'elle s'est renfermée. Mais à l'époque des faits ou juste avant, tout était comme d'habitude et Lise était une jeune fille ordinaire. *Renchérissant* : Très travailleuse, une personnalité curieuse, ouverte sur le monde qui l'entoure.

LE PRESIDENT

Vous diriez qu'elle était bien dans sa peau ?

BRUNO

Ah oui ! Complètement. Elle était très drôle d'ailleurs.

Bruno regarde vers sa fille, immobile dans son box.

Le président sollicite la partie civile qui ne prend pas la parole. L'avocat général se lève.

L'AVOCAT GENERAL

Monsieur Bataille, où étiez-vous la semaine qui a précédé le crime ?

BRUNO  
J'étais chez moi. Je travaillais.

L'AVOCAT GENERAL  
Et votre fille était où durant cette semaine ?

BRUNO  
Elle avait passé la semaine à la mer. Elle est juste partie pour la fête chez Flora.

L'AVOCAT GENERAL  
Lorsque vous vous êtes retrouvés, le jour du crime, vous ne l'aviez donc pas vue depuis une semaine.

BRUNO  
Depuis le dimanche qui précède, oui.

L'AVOCAT GENERAL  
Donc vous pouvez dire que Lise était une lycéenne ordinaire et épanouie, de manière générale. Mais vous ne pouvez pas affirmer qu'elle était tout aussi sereine durant les jours qui précèdent immédiatement le crime puisque vous ne l'avez pas vue...

Bruno lève les yeux. Il n'a rien à répondre à cette observation.

L'AVOCAT GENERAL  
D'autre part, vous nous dites que votre fille vous parlait volontiers, que la communication était facile entre vous. *Bruno acquiesce.* Aviez-vous eu connaissance du conflit qui avait éclaté entre votre fille et Flora, un mois avant les faits ?

BRUNO  
Oui.

L'AVOCAT GENERAL  
Vous pouvez nous dire de quoi il s'agissait ?

BRUNO  
Flora avait mis en ligne une vidéo qui n'aurait pas dû l'être et Lise était donc en colère. Mais tout s'est arrangé rapidement.

L'AVOCAT GENERAL  
À l'époque, vous saviez que le conflit était lié à une vidéo ?

BRUNO  
Je savais qu'elles s'étaient brouillées à cause d'une publication de vidéo sur internet.

L'AVOCAT GENERAL  
Vous ne saviez pas qu'il était question d'une vidéo à caractère pornographique de votre fille ?

BRUNO

Je ne savais pas les choses aussi précisément.

L'AVOCAT GENERAL

C'est donc que vous ne parliez pas tant que ça entre vous.

BRUNO

On parlait mais il y avait aussi la distance ordinaire d'une relation parent/enfant.

L'AVOCAT GENERAL

C'est important de le dire. Vous ignoriez donc précisément ce qui avait été pourtant l'événement récent le plus marquant de la vie de votre fille. Evénement marquant, au sens où c'est celui qui l'a le plus blessée, meurtrie, révoltée, pour des raisons qu'on peut comprendre du reste.

BRUNO

Je savais qu'elle avait été meurtrie.

L'AVOCAT GENERAL

Oui, mais vous ignoriez la profondeur de la blessure puisque vous n'aviez pas vu la vidéo.

Il y a un petit temps. Bruno essaie de trouver une réponse. Il finit par dire :

BRUNO

C'est votre interprétation.

L'AVOCAT GENERAL, *qui poursuit*

À présent, j'aimerais que nous évoquions l'arrestation de votre fille. Pouvez-vous nous exposer votre version des faits ?

BRUNO

On était à la mer. Les policiers sont arrivés, ils ont demandé à lui parler et elle les a suivis.

L'AVOCAT GENERAL

Vous n'avez donc pas observé de résistance de la part de votre fille ?

BRUNO

Ça a été très rapide.

L'AVOCAT GENERAL

Précisément. Cela signifie qu'elle n'a pas contesté, n'est-ce-pas ?

BRUNO, *sur la défensive*

Quand vous n'avez rien à vous reprocher, vous ne cherchez pas à vous enfuir...

L'AVOCAT GENERAL, *très calme*

Elle aurait pu simplement demander pourquoi on venait l'interpeler de la sorte. Du moins, s'en étonner.

BRUNO

Elle était étonnée.

L'AVOCAT GENERAL

Vous avez l'impression qu'elle était surprise ?

BRUNO

Oui, bien sûr.

L'AVOCAT GENERAL

Comment a-t-elle manifesté son étonnement ?

Comme s'il cherchait un appui, Bruno se tourne vers Lise qui le regarde, impassible. Il poursuit.

BRUNO

Elle avait l'air étonné, c'est tout. Ça se voyait à son expression.

L'AVOCAT GENERAL

Lorsque votre fille s'est éloignée, quelle a été votre première réaction ?

BRUNO

J'ai demandé aux policiers ce qu'ils lui voulaient.

L'AVOCAT GENERAL

Vous étiez surpris ?

BRUNO

Forcément.

L'AVOCAT GENERAL, *revenant à la charge*

Vous êtes surpris donc vous posez une question, vous demandez ce qu'il se passe. Comment expliquez-vous que votre fille n'ait pas exprimé sa surprise aussi simplement que vous l'avez fait ?

BRUNO, *qui répète encore ce qu'il a déjà dit*

Je vous ai dit qu'elle était surprise.

L'AVOCAT GENERAL

Pour autant, elle n'a rien exprimé verbalement de sa surprise.

BRUNO

Non. Mais ça change rien.

Bruno est un peu décontenancé par cet interrogatoire qui semble bégayer. L'avocate de Lise lui vient en aide.

L'AVOCATE DE LISE

Je suis pour ma part un peu « surprise » ou « étonnée » par l'interrogatoire du Ministère public...

LE PRESIDENT, *la coupant mais lui donnant raison, il s'adresse à l'avocat général*

Est-ce que vous avez d'autres questions ?

L'AVOCAT GENERAL

J'ai encore une question pour Monsieur Bataille. *À Bruno* : Depuis deux ans, vous clamez haut et fort que votre fille est innocente. Mais à l'issue de l'enquête, il se trouve que votre fille est la seule accusée dans cette affaire. Si ce n'est pas votre fille qui a tué Flora Dufour, qui a commis ce crime ?

Un temps.

BRUNO

Je sais pas.

L'AVOCAT GENERAL

Je vous pose la question car je sais que vous avez souvent eu des idées.

Bruno reste silencieux. Il sent toute l'attente de la salle d'audience. Il est ébranlé par cette attaque. L'avocat général profite de la vulnérabilité de Bruno.

L'AVOCAT GENERAL

Vous avez eu beaucoup d'idées mais je ne suis pas sûre qu'elles aient abouti.

L'AVOCATE DE LISE, *pour mettre un terme à cette offensive*

Bruno Bataille a cherché le coupable, en effet. Et tout le monde peut comprendre qu'il ait cherché même si ce n'était pas son rôle, c'est vrai. En revanche, c'était le rôle de l'instruction et elle n'a pas su s'en acquitter. Il appartient à l'instruction d'identifier les suspects et il appartient à la Cour de dire qui est coupable. Lise est innocente, et cela jusqu'à preuve du contraire. Or vous démontrez depuis le début votre incapacité à apporter quelque élément de preuve.

L'avocat général en reste là. Bruno regagne la salle. Il regarde vers l'avocate mais elle est concentrée sur la suite de l'affaire, les yeux rivés vers Lise.

Bruno reprend sa place. Il jette un œil sur sa gauche. Les parents de Flora sont côte à côte, dignes.

## **29. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J2, témoignage de Noémie**

Bruno est assis. Il est éprouvé. Il écoute un nouveau témoignage. C'est celui de Noémie, l'amie de Lise. C'est l'avocate de Lise qui l'interroge.

L'AVOCATE DE LISE

Comment qualifieriez-vous les relations entre Lise et Flora ?

NOEMIE

Bonnes. Elles étaient copines depuis très longtemps.

L'AVOCATE DE LISE

Elles étaient « meilleures amies » ?

NOEMIE

Oui. On peut dire ça. Avec moi aussi, même si je voyais un peu moins Flora que Lise.

L'AVOCATE DE LISE, *directe*

Est-ce que Lise vous a déjà dit « je vais te tuer » ?

NOEMIE

Oui.

L'AVOCATE DE LISE

Vous êtes-vous sentie menacée ?

NOEMIE

Non. C'est une manière de parler. C'est comme quand on se dit « je t'aime » entre amies, c'est normal. Tout le monde dit « je t'aime ». Ça veut rien dire, en fait.

Bruno essaie de suivre le raisonnement. Lise écoute également, placidement.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que Lise vous avait parlé de son contentieux avec Flora ?

NOEMIE

Oui, bien sûr.

L'AVOCATE DE LISE

Qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

NOEMIE

Que ça se fait pas. Tout le monde parlait de Lise comme d'une fille pas bien après. Comme d'une salope en fait. *À la cour* : Pardon.

Bruno se redresse sur son siège. Il jette un œil à Lise qui regarde son amie Noémie. Lise semble presque sourire. En tout cas, quelque chose s'est détendu chez elle en la présence de Noémie.

LE PRESIDENT

Ne vous inquiétez pas pour nous. Continuez.

NOEMIE

C'est tout. Elle regrettait que Flora ait fait ça dans son dos.

L'AVOCATE DE LISE

Qu'elle l'ait filmée dans son dos ?

NOEMIE

Non. Ça elle savait parce qu'elle a bien vu, même si elle suçait Nathan.

Quelques rires dans la salle, des rires qui dépassent la gêne. Cette fois, c'est sûr, le naturel de Noémie a fait sourire Lise. Noémie essaie de préciser.

NOEMIE

Ce qu'elle a pas compris, c'était plus qu'elle poste le film sans la prévenir.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce qu'elle vous a dit qu'elle allait passer à l'acte ou est-ce que vous avez senti qu'elle pourrait le faire ?

NOEMIE

Non. Pas du tout. Elle était super énervée mais c'est normal. Moi aussi j'aurais été super énervée à sa place.

L'AVOCATE DE LISE

Elle vous a jamais dit qu'elle allait agresser Flora ou se venger de quelque manière ?

NOEMIE

Non. Jamais. Elle est pas comme ça Lise.

L'AVOCATE DE LISE

Comment ce différend a-t-il évolué ? Est-ce que c'est une histoire qui s'est un peu oubliée, qui s'est éteinte toute seule, ou les choses ont-elles été mises à plat ?

NOEMIE

Non, elles ont été réglées. En fait, j'étais là quand Lise a demandé une explication à Flora et surtout des excuses. Et là, Flora s'est excusée. Surtout elle a dit qu'elle s'était pas rendu compte en le faisant que tout le monde en parlerait à ce point.

L'AVOCATE DE LISE

Et après ?

NOEMIE, *qui sourit*

Après, elles se sont dit « je t'aime » et c'était de nouveau comme avant.

L'AVOCATE DE LISE

Il ne restait pas une part de ressentiment de la part de Lise ? On pourrait le comprendre. Après tout, ce n'est pas cher payé pour une vidéo qui a eu un retentissement aussi négatif pour elle.

Bruno semble en effet de cet avis. Il écoute attentivement.

NOEMIE

Non. Lise était passée à autre chose. Dès lors que c'était pardonné, c'était

pardonné. C'est son tempérament. Et je voyais bien qu'elle était beaucoup plus heureuse après. Elle refaisait des blagues alors que pendant les 10 jours environ où elles se parlaient plus à cause de la vidéo, Lise était devenue beaucoup plus silencieuse. Plus solitaire aussi.

L'avocate de Lise en a fini. L'avocat général demande à reprendre la parole.

L'AVOCAT GENERAL

Une question, tout de même. Vous nous parlez d'une réconciliation entre Lise et Flora, vous faites état d'une discussion au cours de laquelle elles auraient enterré la hache de guerre. *Noémie acquiesce*. Y a-t-il eu des témoins de cet échange ?

NOEMIE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

De qui s'agissait-il ?

NOEMIE, *évidente*

De moi.

L'AVOCAT GENERAL

J'ai bien compris mais hormis vous, y avait-il quelqu'un d'autre qui pourrait confirmer votre version ?

NOEMIE

Y avait seulement moi, Lise et Flora.

L'AVOCAT GENERAL

Très bien. Ma deuxième question est la suivante : est-ce que vous êtes restée amie avec Lise depuis les faits ?

NOEMIE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL, *précisant*

Est-ce que vous avez continué de la voir depuis la fin de sa détention provisoire ?

NOEMIE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

Je vous remercie. *Au Président, avec un grand sourire* : J'en ai fini Monsieur le Président.

Noémie peut quitter la barre. Lorsque Noémie prend place dans les tribunes, son regard croise celui de Bruno. Ils échangent un geste de la tête. Comme si Bruno lui était reconnaissant de son amitié.

### 30. Int/jour – Palais de justice, cour d’assises / J2, témoignage de Nathan, l’ami de Flora

L’avocat général s’est levée. Elle s’adresse au Président. Bruno essaie de se détendre comme il peut en faisant quelques mouvements de tête.

L’AVOCAT GENERAL

Avant que vous n’interrogiez monsieur Nathan Meurin, permettez-moi Monsieur le Président une observation doublée d’une demande. *Elle se lance* : Les échanges que nous avons depuis tout à l’heure confirment une chose : cette vidéo a été une déflagration pour les acteurs et la victime de cette affaire. C’est pourquoi, j’aimerais que nous puissions donner à la cour et aux jurés l’occasion de voir cette vidéo. Non pour satisfaire à une curiosité qui serait malsaine mais parce que cette vidéo permet de comprendre d’où vient l’onde de choc et de quoi précisément il est question.

Bruno a baissé la tête. Il écoute, un peu dans la même posture que celle de Lise quand elle était à la station service.

LE PRESIDENT, à l’avocate générale

La vidéo a été versée à la procédure durant l’instruction. Il s’agit du scellé numéro 12. Cette vidéo a été reconnue comme un élément de l’environnement de la victime et de l’accusée. Cependant j’aimerais que nous avancions. Le jeune homme de la vidéo est appelé à témoigner. Vous aurez l’occasion, si vous en avez l’utilité, de solliciter le visionnage du vidéogramme lorsque vous l’interrogerez.

Un jeune homme, Nathan Meurin, est appelé à témoigner. Il arbore un t-shirt bleu et des cheveux bouclés. Longiligne, encore un peu maigre, il dégage quelque chose de très juvénile. Il paraît plus jeune que Lise ou Noémie.

Le jeune homme prête serment puis le Président commence à l’interroger :

LE PRESIDENT

Vous étiez donc ce qu’on appelle le petit ami de Flora au moment des faits.

Nathan acquiesce.

LE PRESIDENT

Et vous êtes aussi le jeune homme à qui Lise a administré une fellation, scène qui a été filmée et mise en ligne par Flora environ un mois avant le crime.

NATHAN

Oui, c’est ça.

Un groupe de jeunes, à la gauche de Bruno, est particulièrement dissipé.

LE PRESIDENT

Est-ce que vous pouvez nous décrire le contexte et peut-être l'état d'esprit dans lequel vous en êtes arrivés à faire cette vidéo ?

NATHAN

A l'époque, on était souvent ensemble. On aimait bien rigoler quand on était à trois.

LE PRESIDENT

Qui a initié les choses ?

NATHAN

En fait, c'est personne. Au début, c'est parti d'un gage.

LE PRESIDENT

Un gage ? Et ce gage sanctionnait quel pari exactement ?

NATHAN

On avait eu un devoir de maths. Lise avait dit que c'était impossible qu'elle ait une moins bonne note que moi et que si c'était le cas, elle voulait bien me tailler une pipe. Et en fait, j'ai eu 14 et elle 13,5.

Un murmure parcourt l'assemblée. Bruno essaie de garder une contenance. Il écoute, mâchoire serrée, cet interrogatoire qui promet d'être pénible.

LE PRESIDENT

C'est donc Lise qui avait eu l'idée de ce gage ?

NATHAN

Oui. Mais je savais pas qu'elle le ferait vraiment. Parce que souvent, on dit des trucs comme ça mais après on le fait pas.

LE PRESIDENT

Mais Lise, elle, a tenu parole.

NATHAN

Oui.

LE PRESIDENT

Elle avait la réputation de faire facilement des choses comme ça ?

Lise écoute Nathan. Elle ne montre rien, elle est impassible.

NATHAN

Je savais qu'elle était ouverte. J'avais des copains qui avaient déjà fait des trucs avec elle et qui m'en avaient parlé. Mais quand même, ça m'a surpris.

A nouveau quelques ricanements dans la salle. Nathan se retourne vers le public.

LE PRESIDENT

Je « comprends » le principe du gage mais cela n'explique pas cette vidéo. On voit sur certaines de ces images que vous regardez l'objectif.

Le Président demande à ce qu'on diffuse la vidéo. On entend surgir les voix des adolescents, en particulier celle de Flora qui filme. On entend des éclats de rire aussi. Sur la vidéo, on voit, mal cadré, une jeune femme  $\frac{3}{4}$  dos agenouillée devant un garçon maigre qui a baissé son pantalon. Bruno est obligé de regarder cette image avant de baisser la tête. Il entend seulement les éclats de rire des 3 adolescents. Sur sa gauche, un des jeunes se lève légèrement pour prendre une photo du téléviseur avec son téléphone portable.

LE PRESIDENT

Nous sommes d'accord que cette vidéo n'a pas été faite à votre insu ni à celui de votre partenaire ? Je veux parler de Lise.

NATHAN

On était au courant. Quand Lise a commencé, Flora a sorti son téléphone pour filmer et on l'a laissée faire.

LE PRESIDENT

C'est Flora qui a eu l'idée de faire cette vidéo ?

NATHAN

C'est pas vraiment une idée. Elle a sorti son téléphone et voilà... Ça s'est fait sur le coup.

LE PRESIDENT, *avisant l'écran*

La scène se passe chez Flora ?

NATHAN

Oui. Dans sa chambre.

LE PRESIDENT

À cette époque, vous n'étiez pas encore en couple avec Flora ?

NATHAN

Non.

LE PRESIDENT

Mais vous flirtiez déjà ?

NATHAN

Avec Flora, on était sur le point de se mettre ensemble. Je savais qu'elle voulait et moi je me disais de plus en plus que ça m'intéressait.

LE PRESIDENT

Comment saviez vous qu'elle voulait être en couple avec vous ?

NATHAN

On me l'avait dit.

LE PRESIDENT

Qui ?

NATHAN

Lise me l'avait dit. Comme c'était la meilleure amie de Flora, elle avait fait sa porte-parole.

LE PRESIDENT, *récapitulant*

Lise vous avait donc dit que sa meilleure amie voulait être en couple avec vous et Lise vous a pourtant administré une fellation, à son initiative, en guise de gage et cela, devant l'intéressée. C'est bien ça ?

NATHAN

Oui. En quelque sorte.

LE PRESIDENT

Comment ça, « en quelque sorte » ? Corrigez-moi si certaines choses sont incorrectes ou incomplètes.

NATHAN

C'est parce que vous dites « en couple ». Je dirais plutôt « être ensemble ».

LE PRESIDENT, *pour bien se faire comprendre*

Mais avec Flora, vous éprouviez bien des sentiments l'un pour l'autre ?

NATHAN

Oui.

LE PRESIDENT, *précisant*

Flora en éprouvait, Lise vous l'avait dit ?

NATHAN, *qui confirme*

Oui.

LE PRESIDENT

Vous avez eu d'autres relations ou jeux sexuels avec Lise ?

NATHAN

Filmés ?

LE PRESIDENT, *un peu décontenancé par la spontanéité de la question*

Pas forcément, non.

NATHAN

Une autre fois, oui. Pas filmée.

Bruno écoute, les yeux dans le vide. Comme sonné.

LE PRESIDENT

Une fellation ?

NATHAN

Oui. Mais jusqu'au bout. Parce qu'elle était pas allée jusqu'au bout la première fois, quand Flora filmait.

LE PRESIDENT  
C'était de nouveau chez Flora ?

NATHAN  
Non, chez Lise.

Bruno essaie de ne pas montrer son accablement.

LE PRESIDENT  
Et Flora l'a su ?

NATHAN, *qui hausse les épaules*  
Je sais pas. À mon avis, oui. Elles se disaient tout.

LE PRESIDENT  
Est-ce que c'est parce que Flora souffrait de savoir que vous aviez eu une relation sexuelle avec Lise qu'elle a mis cette vidéo en ligne ?

NATHAN  
C'est possible.

LE PRESIDENT  
Et de la même manière, est-ce que vous pensez que Lise a souffert ensuite de savoir que vous étiez avec Flora ?

NATHAN  
Je sais pas.

LE PRESIDENT  
Mais c'est possible ?

NATHAN  
Je sais pas.

LE PRESIDENT  
Est-ce que selon vous, Lise avait davantage que du désir pour vous ? Est-ce qu'elle était d'une certaine manière amoureuse de vous ?

Nathan s'empourpre. Il se tourne vers Lise qui le regarde sans se détourner, totalement impassible.

NATHAN  
Elle me l'a jamais dit.

Le Président donne la parole aux parties. L'avocat des parties civiles se lève et s'adresse à Nathan :

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Vous étiez très souvent avec Flora avant sa mort, vous étiez d'ailleurs peut-être la personne avec laquelle elle a passé le plus de temps. *Nathan acquiesce* : D'après vous et d'après ce que Flora pouvait vous confier, est-ce que le contentieux entre Lise et Flora appartenait au passé au moment des faits, je parle de la nuit du 6 au 7 juin ?

NATHAN

Non. Pas du tout.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Qu'est-ce qui vous fait dire ça ? N'avaient-elles pas eu une discussion au terme de laquelle elles s'étaient réconciliées ?

NATHAN

Flora s'était excusée mais elle disait que Lise refusait de lui pardonner.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Pourtant elles se sont vues à nouveau. Tout semblait rentré dans l'ordre.

NATHAN

En fait, il y avait toujours quelque chose qui n'était plus comme avant et qui la mettait mal à l'aise.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

C'est quelque chose que vous aviez remarqué ?

NATHAN

Oui. Et surtout elle me l'a dit. Elle me disait qu'elle lui faisait peur.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Elle vous disait que Lise lui faisait peur ?

NATHAN

Oui.

Cette assertion fait passer un frémissement dans l'assemblée. Bruno fixe le témoin, en attendant la suite de sa déposition. Lise est toujours aussi placide. L'avocat général prend son tour :

L'AVOCAT GENERAL

Quels étaient exactement ses mots pour exprimer cette peur ? Vous pouvez vous en souvenir ?

NATHAN

Bah ça. Elle disait « elle me fait peur » ou « elle me fait vraiment flipper ».

L'AVOCAT GENERAL

Quand vous l'a-t-elle dit ?

NATHAN

Elle me l'a dit au moins deux fois. La première, c'était juste après les menaces de mort.

L'AVOCAT GENERAL

Elle prenait donc au sérieux les menaces de Lise ?

NATHAN

Oui, très au sérieux.

L'AVOCAT GENERAL

Et ensuite, elle vous a répété qu'elle avait peur de Lise ?

NATHAN

Oui. La nuit d'avant la fête.

L'AVOCAT GENERAL

La nuit qui précède le crime ? Pourquoi l'a-t-elle invitée à sa fête dans ce cas ?

NATHAN

Justement, à cause de ça. Elle préférait l'inviter pour ne pas aggraver la situation. Elle se disait que c'était encore ce qu'il y avait de mieux ou de moins pire à faire.

Bruno fixe le plafonnier de la salle d'audience. L'avocat général s'est rassise. L'avocate de Lise prend la parole :

L'AVOCATE DE LISE

Pourquoi n'êtes vous pas resté dormir chez Flora la nuit du crime ? Pourquoi l'avoir laissée seule avec Lise alors que Flora vous aurait dit que Lise lui faisait peur ?

NATHAN

J'avais pas le droit de dormir chez elle. Mes parents voulaient que je rentre. J'ai dû partir à 1h. La fête était pas du tout terminée mais j'avais pas le choix. Et puis à ce moment là, je savais pas que Lise resterait dormir chez Flora.

L'avocate de Lise se tourne vers le Président.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que nous pourrions visualiser la vidéo qui figure au dossier en cote D71 ? *Aux jurés:* Il s'agit d'une vidéo retrouvée sur le téléphone de Flora Dufour. La vidéo a été authentifiée, les images ont été faites depuis un autre téléphone, celui de Noémie Duhamel, à 23h41 le 6 juin 2016, c'est-à-dire durant la fête qui s'est tenue chez Flora Dufour, quelques heures donc avant qu'elle ne soit retrouvée morte.

Une vidéo est projetée. On y voit dans une cuisine Flora et Lise qui entourent un jeune homme par les épaules et chantent à l'unisson, face caméra, un rap qu'elles connaissent l'une et l'autre par cœur. L'ambiance est festive, très joyeuse.

LE PRESIDENT

Quelle est votre question ?

L'AVOCATE DE LISE

Ma question s'adresse à la cour. Est-ce que vous avez l'impression de voir deux ennemies sur cette vidéo ?

L'AVOCATE GENERALE

On peut tout autant voir dans cette vidéo une stratégie plus ou moins habile de la part de Lise Bataille pour donner l'illusion d'une relation apaisée avec Flora Dufour.

L'AVOCATE DE LISE

Je m'adresse aux jurés. Est-ce que vous avez l'impression à la vue de cette vidéo que Flora Dufour a peur de Lise Bataille ?

L'AVOCATE GENERALE

Cette vidéo est prise durant la fête. Il y avait 30 personnes juste à côté ! Flora Dufour n'allait pas partir en courant.

LE PRESIDENT

Est-ce que vous avez des questions à notre témoin ?

L'AVOCATE DE LISE

Non, mais j'aimerais interroger Lise Bataille sur ce qui a été dit pendant ce dernier interrogatoire.

### **31. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J2, audition de Lise**

Bruno regarde sa fille qui s'est levée à son tour. Nathan a quitté la barre. L'avocate de Lise interroge Lise. Elle revient sur la vidéo mise en ligne.

L'AVOCATE DE LISE

Pourquoi pensez-vous que Flora Dufour a mis cette vidéo en ligne ? Je parle de la vidéo avec Nathan Meurin.

LISE

Sur le coup, j'ai pas compris.

L'AVOCATE DE LISE

Elle cherchait manifestement à vous nuire alors que vous étiez amis.

LISE

En fait, j'ai compris à ce moment là qu'elle m'en voulait d'avoir fait la fellation à Nathan.

L'AVOCATE DE LISE

Pendant qu'elle filmait, vous vous souvenez de ce que Flora vous disait ? S'agissait-il de reproches ?

LISE

Non. Au contraire. Elle plaisante et tout. Elle dit même de continuer à un moment mais nous, on voulait pas aller plus loin.

L'AVOCATE DE LISE

Monsieur le Président, j'aimerais que nous entendions la fin de la vidéo, à 1 minute 40.

Le huissier de séance s'exécute. Bruno ne regarde pas mais il écoute. On entend les voix des jeunes gens :

*Flora : Allez. Continue.*

*Lise : C'est bon.*

*Flora : Vas-y. Tu vas pas t'arrêter là.*

*Nathan : Elle l'a fait c'est bon.*

*Flora : C'est un pari les gars, il faut aller jusqu'au bout.*

*Lise : Je l'ai fait.*

*Flora : Tu vas pas le laisser comme ça il est pas fini là.*

Bruno est cramponné à sa chaise. La démonstration en cours n'est pas forcément pour le mettre à l'aise. L'avocate de Lise poursuit.

L'AVOCATE DE LISE

Quelle a été votre première réaction quand vous avez vu apparaître la fameuse vidéo de vous et Nathan sur un réseau social ?

LISE

J'étais choquée qu'elle l'ait mise en ligne.

L'AVOCATE DE LISE

Qu'est-ce que vous avez fait, immédiatement ?

LISE

J'ai voulu la retirer. Je connaissais ses codes mais j'ai découvert en voulant faire la manipulation qu'elle les avait changés spécialement. Donc je lui ai laissé un message en lui disant de tout de suite retirer la vidéo.

L'AVOCATE DE LISE

Un message vocal ?

LISE

Oui. Son téléphone sonnait dans le vide et elle répondait pas.

L'AVOCATE DE LISE

Elle a donc retiré la vidéo ?

LISE

Non. Et comme je savais que ça allait circuler très vite, je me suis énervée.

L'AVOCATE DE LISE

C'est-à-dire ?

LISE, *très factuelle*

J'ai commencé à l'insulter. Parce que je trouvais pas normal qu'elle fasse ça.

L'AVOCATE DE LISE

C'est donc dans un deuxième temps, lorsque Flora refusait de retirer la vidéo, que vous avez commencé à l'insulter ?

LISE

Elle refusait et en plus elle faisait la morte. *Un murmure parcourt l'audience, Lise se reprend* : Elle faisait la sourde oreille et je pouvais pas m'expliquer avec elle. En fait, elle assumait pas son geste donc je l'ai insultée.

L'AVOCATE DE LISE

En effet, vous lui avez adressé quantité de noms d'oiseaux et au milieu de ces insultes, vous dites aussi « je vais te tuer ». Est-ce que vous mesuriez la portée de vos propos ?

LISE

Mais je le pensais pas. C'est une expression « je vais te tuer ».

L'AVOCATE DE LISE

Quel médium avez vous utilisé pour l'insulter ? C'était de nouveau par téléphone ?

LISE

Non. Sur snapchat. *L'avocate laisse un temps, comme si elle attendait que Lise complète* : D'ailleurs, si j'avais vraiment eu l'intention de la tuer, je lui aurais pas dit comme ça.

L'avocate de Lise se rassoit. Bruno se redresse un peu sur son siège, comme après une étape difficile.

Le Président compulse son dossier en parlant à Lise :

LE PRESIDENT

Vous l'avez menacée en écrivant, cote D419, je vous cite : « je vais te tuer » puis ensuite vous avez récidivé en écrivant à nouveau « je vais te tuer » et enfin « t'es morte ». Vous n'avez donc pas simplement dit « je vais te tuer ».

LISE

Moins elle répondait, plus je m'énervais.

LE PRESIDENT

Mais admettez qu'à la vue du corps de Flora, les menaces comme « je vais te tuer » ou « t'es morte » ont un retentissement fort ?

Lise ne répond rien à cela. Le Président insiste.

LE PRESIDENT

Vous ne trouvez pas ?

LISE, *qui hausse les épaules*

C'était sur le coup de l'énervement.

LE PRESIDENT

Vous dites que c'était sur le coup de l'énervement mais c'est le lendemain de la mise en ligne de la vidéo, à 11h, que vous lui dites, cote D420, « t'es morte ».

LISE

Tant que la vidéo était en ligne, moi je pensais qu'à ça. Donc j'ai continué jusqu'à ce qu'elle la retire.

LE PRESIDENT

C'est-à-dire qu'aussi longtemps que la vidéo était en ligne, vous étiez prête à la tuer ?

LISE

Non. Ça voulait dire que je l'insultais parce que je voulais qu'elle enlève la vidéo. Mais c'était que des paroles.

Le Président marque un temps. Il regarde Lise qui attend la suite, visage fermé. C'est finalement l'avocat général qui demande la parole.

L'AVOCAT GENERAL

Le meilleur moyen d'éviter qu'une vidéo soit en ligne reste d'éviter que cette vidéo n'existe. Pourquoi n'avez vous pas tout simplement demandé à Flora d'arrêter de filmer ?

LISE

Le fait qu'elle filme a participé au jeu.

L'AVOCAT GENERAL, *prenant son temps*

Vos propos créent chez moi une impression étrange. Depuis le début de ce procès, on observe que vous êtes une fille réfléchie. Votre père l'a dit, vous étiez une lycéenne travailleuse, posée. Vous avez poursuivi votre scolarité avec succès malgré la détention provisoire puis l'assignation à résidence, ce qui témoigne d'une intelligence certaine. *Bruno écoute, tendu.* Et paradoxalement, vous nous expliquez très posément que vos paroles ne signifient rien, en tout cas pas ce qu'elles disent. Les menaces n'étaient pas des menaces... Et vous nous dites que c'est la même chose pour vos gestes, notamment vos attentions sexuelles. Vos actions seraient également sans signification. Une fellation n'est jamais qu'un simple jeu.

L'AVOCATE DE LISE

Est ce que vous pouvez remettre votre sermon à plus tard ? Ce n'est pas l'heure du réquisitoire.

LE PRESIDENT

Madame l'avocat général, votre question.

L'AVOCAT GENERAL

Vous êtes une personne rationnelle. Pourquoi diriez-vous des choses que vous ne pensez pas ? Pourquoi n'éprouveriez-vous pas des sentiments pour le garçon auquel vous faites une fellation ?

LISE, *évidente*

Parce que c'est la vérité.

L'AVOCAT GENERAL

Qu'est-ce qui est la vérité ?

LISE

Ça, ce que vous venez de dire. C'est la vérité que je n'éprouve rien pour Nathan.

L'AVOCAT GENERAL

Vous n'avez éprouvé aucune jalousie pour Flora lorsqu'elle s'est mise avec Nathan ?

LISE

Non. J'étais contente pour elle.

L'AVOCAT GENERAL

Pourtant, vous faisiez des fellations à Nathan alors que vous saviez que Flora le convoitait. C'est une drôle de manière de souhaiter à son amie d'arriver à ses fins.

LISE

C'était qu'une fellation. Et quand je l'ai sucé, ils étaient pas encore ensemble.

L'AVOCAT GENERAL

Le fait qu'il soit potentiellement l'ami de Flora n'avait aucune incidence dans votre désir pour lui ?

LISE

Aucune. D'ailleurs, j'ai eu des relations avec d'autres garçons à cette époque. J'ai pas du tout focalisé sur lui.

Bruno continue de prendre sur lui.

L'AVOCAT GENERAL

Est-ce que vous diriez que vous êtes ce qu'on appelle une fille facile ?

LISE, *sûre d'elle, bien droite*

Ça veut rien dire. Dans ce cas, lui c'est un garçon facile ? On avait envie tous les deux à ce moment-là. On l'a fait. C'est tout. Si j'avais su que ça

posait un problème à Flora, on l'aurait pas fait. Mais sur le coup, on pouvait pas le deviner...

Imperturbable, Lise regarde le Président dans les yeux.

...

Bruno traverse la salle des pas perdus. Une grande fatigue après cette journée éprouvante.

### **32. Int/crépuscule - Voiture de Bruno**

Le silence dans l'habitacle.

Bruno conduit. Lise est assise à l'arrière.

Ils rentrent après cette deuxième journée de procès.

Bruno ne dit rien. Il roule lentement. Parfois, Bruno tourne la tête vers sa fille qui ne laisse rien transparaître et observe la route qui défile.

La voiture entre dans la zone résidentielle.

### **33. Int/crépuscule - Maison, chambre des parents**

Bruno s'est assis sur le lit. Il a les traits tirés après cette nouvelle journée de procès. Céline est debout. Elle écoute Bruno qui raconte.

BRUNO

On a l'impression que rien ne l'atteint.

Bruno est vidé après cette journée.

Céline scrute Bruno, pour qu'il en dise davantage.

BRUNO

Je me rends compte que depuis deux ans, je l'ai jamais vue pleurer. C'est à se demander si elle ressent quelque chose.

Céline attend qu'il poursuive. Bruno parle sans regarder Céline.

BRUNO

Elle regarde tout à distance. C'est parfois glaçant.

CELINE

Ça veut pas dire qu'elle éprouve rien. Au contraire.

BRUNO

Mais si tu te mets à la place des jurés...

Un temps.

CELINE

Qu'est-ce qu'elle dit l'avocate ?

BRUNO  
Je sais pas. Je comprends rien.

Bruno s'allonge sur le lit. Il semble accablé.

BRUNO  
Ils font tout pour donner l'image d'une dépravée. Ils la traînent dans la boue. C'est sans fin. Ils n'ont pas de limite.

CELINE  
Malheureusement, on pouvait s'y attendre.

Céline observe Bruno. Il est abattu. C'est le silence dans la chambre.  
Puis Bruno se tourne vers Céline.

BRUNO  
Tu savais que Lise avait eu plein de copains ?

CELINE, *un peu surprise par la formulation de cette question*  
Je sais qu'elle en a eu, oui.

BRUNO  
Mais « plein », tu le savais ?

CELINE  
Qu'est-ce que ça veut dire « plein » ?

Bruno hausse les épaules. Céline se veut rassurante.

CELINE  
Elle a eu des aventures de lycée. Ça fait partie de l'ordre des choses. *Après un temps* : On a tous commencé au lycée, non ?

BRUNO  
Mais là c'est autre chose. Apparemment elle taille des pipes à des mecs qu'elle connaît plus au moins et elle en parle comme ça, tranquillement. Tu savais ça ?

CELINE  
Non.

BRUNO  
Moi ça me dépasse. Ils font des films et c'est comme des petites vidéos entre amis.

CELINE  
Je dis pas que ça me fait plaisir mais c'est leur façon de grandir, de faire leurs expériences. .

Bruno marque un temps.

BRUNO

Tout ce que je voulais, c'était l'aider. Qu'elle puisse étudier, qu'elle puisse faire ce qu'elle aime. Peut-être que j'en ai trop fait, c'est vrai. J'arrive pas à l'atteindre. Toute la journée, j'ai eu l'impression qu'on parlait de quelqu'un d'autre. Et moi j'étais là mais j'étais pas là.

Céline observe attentivement Bruno. Puis Bruno finit par dire :

BRUNO, *vaincu*

Peut-être que j'aurais pas dû y aller. T'avais raison.

CELINE

Non. C'est bien que tu y sois allé.

BRUNO

Ah bon ? Tu trouves ?

CELINE

Bien sûr.

Bruno ferme les yeux.

CELINE

Qu'est-ce qui est prévu demain ?

BRUNO, *après un temps*

Je sais plus. Je suis complètement largué.

Céline regarde son mari. Il se tourne vers le mur, en chien de fusil. Il ne bouge plus.

### **34. Int/nuit – Salle de jeu**

Jules est dans la salle de jeu, devant un jeu vidéo.

Son attention finit par être attirée par des bruits en provenance de la fenêtre. Comme si quelqu'un frappait à la vitre. Jules se redresse. Il écoute encore et le bruit se répète.

Jules se lève et ouvre la fenêtre. Il fait quelques pas sur la terrasse. Puis sursaute en découvrant un jeune homme qui surgit à la rambarde. C'est Diego.

DIEGO

Elle est où Lise ?

JULES, *effrayé*

Elle est dans sa chambre.

JULES, *qui regarde le vide sous Diego*

Comment t'es monté ?

À ce moment-là, Lise ouvre la porte. Elle voit Diego... et Jules.

LISE, à Jules  
Qu'est-ce que tu fous là, t'as vu l'heure ?

Jules est sans voix devant la sortie de sa sœur. Lise fait signe à Diego de la rejoindre. Diego enjambe le garde-corps, saute habilement dans la salle de jeu et va retrouver Lise. Ils s'embrassent à pleine bouche. Jules essaie de comprendre. Il veut poser une question à Lise qui le coupe :

LISE  
Tu fermes ta gueule. Sinon je te donnerai pas ma chambre.

Jules est pris de court mais l'argument de sa sœur fait mouche. La porte est déjà refermée. Jules regarde une dernière fois sous la terrasse. Pas la moindre trace d'échelle.

### **35. Int/jour – Maison, chambre des parents**

L'alarme d'un téléphone sonne. Céline ouvre les yeux. Elle se tourne et découvre Bruno, endormi à côté d'elle. Bruno est habillé. On comprend qu'il n'a pas bougé depuis la veille au soir et qu'il s'est écroulé.

Céline reste un temps à côté de son mari. Elle l'observe qui dort, indifférent à la sonnerie qui retentit. Elle comprend que Bruno est à bout de forces. Céline se lève. On l'entend qui s'affaire. Bruno finit par ouvrir les yeux et couper l'alarme du téléphone. Il se redresse. Assis sur le lit, il se frotte le visage. Il est épuisé.

CELINE  
Je t'accompagne.

Bruno se tourne vers sa femme. Il s'étonne. Céline revient au tribunal.

### **36. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J3, présentation d'une expertise ADN**

Céline est dans la salle d'audience, à côté de Bruno. Ils sont plus proches de la barre que ne l'était Bruno les deux jours précédents. L'avocat général interroge un nouvel expert.

L'AVOCAT GENERAL  
Vous n'avez donc observé sur le corps de la victime aucune autre trace ADN que celles de Lise Bataille ?

L'EXPERT  
C'est exact. Nous avons analysé le corps de la victime mais aussi les draps qui recouvraient le matelas, la housse de couette et la taie d'oreiller. Nous avons retrouvé à la fois des empreintes papillaires, salivaires et pileuses. A chaque fois, les données concordent.

L'AVOCAT GENERAL

Dans votre rapport, vous mentionnez également les ongles de la victime. Vous pouvez nous en dire plus ?

L'EXPERT

Des prélèvements sur écouvillon stérile humidifié ont été effectués sur la tranche de tous les morceaux d'ongles pour tenter de recueillir d'éventuelles cellules laissées par contact. Là aussi, les conclusions sont les mêmes.

L'AVOCAT GENERAL

C'est-à-dire que sous les ongles également de Flora Dufour, vous avez trouvé des dépôts ?

L'EXPERT

Oui. Et l'ADN est celui de Lise Bataille.

L'AVOCAT GENERAL

Est-il fréquent d'analyser les ongles de la victime ?

L'EXPERT

Dans un homicide à l'arme blanche, c'est systématique. Si la victime s'est débattue, on peut supposer qu'il y a eu empoignade ou griffure et on trouve alors des dépôts sous les ongles.

L'AVOCAT GENERAL

C'est donc en se débattant que Flora Dufour aurait griffé Lise Bataille ?

L'EXPERT

C'est une interprétation. Mon rôle est de recenser les empreintes et d'identifier le profil génétique observé. En l'espèce, c'est bien celui de Lise Bataille.

Un temps. L'avocate générale n'en a pas fini. L'avocate de Lise reste impassible. Elle attend son tour.

L'AVOCAT GENERAL

On pourrait arguer que le criminel, si ce n'était pas Lise Bataille, avait porté des gants pour commettre son forfait. Et c'est ce qui expliquerait qu'il n'y ait pas d'autres traces ADN.

L'EXPERT

Même quand les criminels utilisent des gants ou des protections, il arrive qu'on retrouve des ADN de transfert.

L'AVOCAT GENERAL, *qui voulait en arriver là*

Pouvez-vous expliquer ce qu'est un ADN de transfert ? Pour que les jurés comprennent bien.

L'EXPERT

Une particule d'ADN peut transiter par une étoffe intermédiaire et non par un contact direct entre la peau et l'objet. Si par exemple le criminel porte

un pull sur lequel il y a son ADN et que ce pull entre en contact avec sa victime.

L'AVOCAT GENERAL

Qu'est ce qui favorise les ADN de transfert ?

L'EXPERT

Un contact prolongé ou intense est souvent propice aux ADN de transfert.

L'AVOCAT GENERAL

Dans le cas présent, au vu des blessures observées – pas moins de 7 plaies et plusieurs contusions -, on peut penser que le contact entre la victime et son agresseur a été prolongé ou en tout cas intense ?

L'EXPERT

Là aussi, ça reste une interprétation mais c'est plausible.

L'AVOCAT GENERAL

Pour autant, vous n'avez observé aucun ADN de transfert n'est ce pas ?

L'EXPERT

Comme je l'ai dit, le seul ADN recensé est celui de Lise Bataille.

L'AVOCAT GENERAL, *à la cour*

Flora Dufour a été molestée, poignardée à 7 reprises. L'empoignade aura duré un certain temps et aucun ADN de transfert, rien. L'analyse identifie l'empreinte génétique d'une seule personne sur le corps de la victime. Et cette empreinte génétique, monsieur l'expert vient de nous l'assurer, c'est celle de Lise Bataille.

L'avocat général se rassoit. Elle en a fini. Lise est immobile sur son banc. Elle échange un regard avec Céline qui est quasiment dans l'axe de son regard et qui l'observe avec bienveillance.

...

L'avocate de Lise a pris le relais. Elle s'adresse à l'expert mais ses propos visent surtout la Cour.

L'AVOCATE DE LISE

J'ai remarqué que nous vivons un procès où le ministère public aimait à solliciter la capacité d'interprétation des jurés. Pour ne pas dire leur imagination... La prévenue n'a pas crié quand on est venu la chercher, c'est donc qu'elle est coupable... La prévenue a posé un moment sa tête sur le guidon de son scooter, c'est donc qu'elle a égorgé quelqu'un, la prévenue aime beaucoup les garçons, c'est donc... que sais-je ? Et là, il y aurait enfin une preuve absolue et irréfutable de la culpabilité de la prévenue parce qu'on a retrouvé son ADN sur le corps de la victime et parce qu'il n'y a pas d'ADN de transfert...

LE PRESIDENT

Votre question, maître, s'il-vous-plaît, vous plaidez en temps voulu.

L'AVOCATE DE LISE, *se tournant vers sa cliente*  
Mademoiselle Bataille, est-ce que vous confirmez ce que vous avez toujours dit, à savoir que vous avez dormi chez Flora Dufour la nuit du 6 au 7 juin ?

LISE  
Oui.

L'AVOCATE DE LISE  
Est-ce que vous pouvez nous décrire cette nuit ?

LISE  
Dans le détail ?

L'AVOCATE DE LISE  
Dites-nous comment s'est passée la fin de cette nuit, oui.

LISE  
Je me suis couchée avant Flora parce qu'elle voulait un peu ranger. Je me suis endormie tout de suite. Puis elle s'est couchée et ça m'a réveillée.

L'AVOCATE DE LISE  
Vous avez donc dormi dans le même lit ?

LISE  
Oui. Dans le lit de Flora.

L'AVOCATE DE LISE  
Comment étiez vous habillées ?

LISE  
Moi j'avais seulement ma culotte parce que j'avais pas d'affaires.

L'AVOCATE DE LISE  
Et Flora ?

LISE  
Au début elle avait un grand tee-shirt. Mais après elle l'a enlevé parce qu'on avait chaud.

L'AVOCATE DE LISE  
Comment se fait-il que vous aviez si chaud ?

LISE  
Elle a un petit lit. On était l'une contre l'autre. Ça donne chaud...

Bruno se tourne vers Céline mais celle-ci écoute, impassible, comme peut l'être Lise.

L'AVOCATE DE LISE  
Vous êtes-vous enlacées ?

LISE

Oui. On peut dire ça.

L'AVOCATE DE LISE

Vous vous êtes embrassées ?

LISE

Oui. Un peu. Elle avait bu donc elle sentait l'alcool. J'aimais bien.

L'AVOCATE DE LISE

Vous vous êtes étreintes ?

LISE

Oui.

L'AVOCATE DE LISE

Etait-ce parfois, sinon violent, du moins engagé ?

LISE

Oui. Surtout quand j'étais en bas.

L'AVOCATE DE LISE

En bas ?

LISE

Quand je la léchais. Elle me tenait la tête.

L'AVOCATE DE LISE

Elle vous griffait ?

LISE

Oui. Un peu.

L'AVOCATE DE LISE

Il est vrai que l'expertise qui a été faite sur vous le lendemain des faits ne relève aucune contusion. Seule une griffure très superficielle est observée derrière votre oreille. C'est en cote B111.

Elle vous griffait parce qu'elle jouissait ?

LISE

Elle avait du plaisir et elle me maintenait la tête en fait. C'est tout.

L'AVOCATE DE LISE

Et après ?

LISE

Après on s'est un peu occupée chacune de l'autre. On s'est caressées. Et puis je me suis endormie une deuxième fois.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que vous avez dormi l'une contre l'autre ?

LISE

Oui. Au début en tout cas, c'est sûr.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que vous étiez nue l'une et l'autre ?

LISE

Oui.

L'AVOCATE DE LISE

Toute la nuit ?

LISE

Oui.

L'AVOCATE DE LISE, *au Président*

Pardonnez-moi ces détails, Monsieur le Président, mais laissez-moi observer que j'essaye d'établir les faits qui concernent directement notre affaire alors que j'ai parfois eu l'impression que le ministère public s'attachait davantage à souiller qu'à instruire.

LE PRESIDENT

Est-ce que vous avez d'autres questions ?

L'avocate se tourne vers l'expert et s'adresse à lui sans détour :

L'AVOCATE DE LISE

Monsieur l'expert, lorsque deux personnes nues partagent le même lit et dorment l'une contre l'autre, est-ce qu'elles sont susceptibles de laisser des traces ADN sur leur partenaire ?

L'EXPERT

Oui, bien sûr.

L'AVOCATE DE LISE

Est-ce que vous avez observé des traces ADN correspondant au code génétique de Lise Bataille sur tout le corps de la victime ?

L'EXPERT

Oui. Absolument.

L'AVOCATE DE LISE

Y compris sur son sexe ?

L'EXPERT

Oui. Des traces salivaires.

Céline et Bruno écoutent en s'efforçant de ne rien laisser transparaître.

L'AVOCATE DE LISE

Donc vous êtes d'accord que les traces ADN observées sur le corps de la victime, sur sa bouche, sur son sexe, sont compatibles avec l'existence d'un rapport sexuel cette nuit là ?

L'EXPERT

Je vous le confirme.

L'AVOCATE DE LISE

Et vous êtes d'accord pour dire que dès lors qu'il est acquis que Lise Bataille et la victime ont dormi nues et ont eu certains attouchements, il était inévitable que l'ADN de Lise Bataille soit sur le corps de la victime ?

L'EXPERT

C'est juste.

L'AVOCATE DE LISE, *se tournant vers les jurés*

Monsieur l'expert nous a confirmé qu'il y a bien l'ADN et les empreintes papillaires de ma cliente sur le corps de la victime. Mais j'attire votre attention sur le fait que c'est le contraire qui eût été suspect puisqu'elles ont eu un rapport. Cela explique également la présence d'ADN sous les ongles de Flora Dufour et la griffure observée près de l'oreille de Lise Bataille.

Cette fois, l'avocate a terminé. Bruno semble presque reprendre son souffle. Céline se redresse sur son siège. L'avocat général demande la parole. Il s'adresse lui aussi d'abord au Président puis aux jurés.

L'AVOCAT GENERAL

En effet, nous avons enfin un élément tangible, un fait qui ne relève d'aucune interprétation : il y avait l'ADN de Lise Bataille et de nulle autre personne sur le corps de la victime. Et pour ma part, j'y vois davantage un élément à charge pour l'accusée qu'un élément à décharge...

Le Président coupe court à cet échange entre l'avocat général et l'avocate de Lise.

LE PRESIDENT

Vous aurez tout le loisir, lors de vos réquisitoire et plaidoirie respectives, de faire entendre vos analyses et d'exprimer votre point de vue sur l'affaire. Pour l'heure, les jurés ont besoin d'entendre les experts. Ils sauront également vous entendre le moment venu.

L'avocat général demande la parole.

L'AVOCAT GENERAL

J'aimerais, si vous le permettez monsieur le Président, poser une question à l'accusée sur cet épisode.

Est-ce que vous vous êtes parlé lorsque Flora s'est couchée ou durant la nuit ?

LISE

Non. Quand on était l'une contre l'autre, elle a seulement dit qu'elle aimait bien mon odeur.

L'AVOCAT GENERAL

Et après ?

LISE

Après je me suis endormie une deuxième fois et puis ensuite, c'était le matin et je suis partie sans la réveiller.

L'AVOCAT GENERAL

C'était la première fois que vous faisiez l'amour ?

LISE

On n'a pas vraiment fait l'amour.

L'avocat général ne comprend plus.

LISE

On s'est fait du bien mutuellement. C'est tout.

L'AVOCAT GENERAL

Vous avez souvent partagé des nuits de la sorte ?

LISE

Oui. Plein de fois.

Un temps.

L'AVOCAT GENERAL

Comment qualifieriez-vous votre relation avec Flora ? Étiez-vous amoureuses ?

LISE

Non. Pas du tout.

La cour semble attendre qu'elle poursuive. Lise dit très simplement :

LISE

On était amies.

### **37.Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J3, expertise du couteau**

Le procès a repris. L'avocat général interroge un nouvel expert.

L'AVOCAT GENERAL

Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que les coups ont été donnés par une personne gauchère ?

L'EXPERT

J'ignore si le meurtrier ou la meurtrière était effectivement gaucher mais l'analyse des blessures permet d'affirmer que celles-ci ont été données par un seul et même objet tranchant et dentelé. La localisation des blessures sur le corps et l'orientation de la lame lors de la pénétration des tissus cutanés permettent d'affirmer que l'objet était manipulé par la main gauche du meurtrier ou de la meurtrière.

L'AVOCAT GENERAL

Monsieur l'expert, est-ce que vous pouvez indiquer à la cour les dimensions estimées de la lame du couteau ?

L'EXPERT

La lame fait entre 6,5 et 7 cm de long et 2,2 à 2,6 cm de large. Le bout est pointu.

L'AVOCATE DE LISE

Ce que l'expert est en train de nous dire, c'est qu'il s'agit du plus banal des couteaux de cuisine. 60 millions français, 60 millions de couteaux...

L'avocat général demande au président que l'huissier sorte un scellé numéroté contenant un bloc en bois dans lequel sont encastrés plusieurs couteaux. Seuls quatre des cinq couteaux prévus sont à leur place dans le set de couteaux. Cette fois, l'avocat général se tourne vers Lise qui est invitée à se lever pour répondre.

L'AVOCAT GENERAL

Mademoiselle Bataille, est-ce que vous reconnaissez ce set de couteaux ?

LISE

Je sais que c'est celui de notre maison à la Bernerie.

L'AVOCAT GENERAL

Mais vous le reconnaissez ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

Et vous constatez comme moi qu'il manque un couteau ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

L'instruction a fait son enquête auprès du fabricant. C'est en cote D281. Il se trouve que le couteau manquant est un couteau à manche rouge. Plus édifiant, il se trouve que c'est un couteau pointu dont la lame fait 6,7 cm de long et 2,3 cm de large. C'est-à-dire des dimensions compatibles avec celles observées par monsieur l'expert quand il a estimé la taille du modèle qui a blessé mortellement la victime.

L'expert acquiesce.

L'AVOCAT GENERAL, à Lise

Alors je me tourne vers vous. D'après vous, où est ce couteau rouge ?

LISE

Je sais pas.

L'AVOCAT GENERAL

Vous ne savez pas... Est-ce que vous avez utilisé ce set de couteaux pendant la semaine que vous avez passée à la Bernerie, avant le crime ?

LISE

Oui, c'est possible.

L'AVOCAT GENERAL

C'est même sûr puisque on a retrouvé vos empreintes sur le vaisselier.

LISE

J'ai cuisiné parfois donc j'ai pu me servir des couteaux.

L'AVOCAT GENERAL

Et le vaisselier était complet ?

LISE

Non. Il manquait déjà un couteau.

L'AVOCAT GENERAL

Vous en êtes sûre ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

C'est curieux car lors d'une précédente déposition, vous déclariez aux enquêteurs qui avaient fait la perquisition que vous n'aviez jamais fait attention à l'existence de ce set de couteaux. À présent, vous avez la certitude qu'il y manquait un couteau ?

LISE

Oui.

L'AVOCAT GENERAL

Comment la mémoire vous est-elle revenue ? C'est peut-être un phénomène familial, les choses vont et viennent. C'est comme votre frère qui avait d'abord « oublié » de mentionner que vous étiez passés par le parc Robespierre.

Lise se sent acculée. Elle marque un temps. Céline ne la lâche pas du regard.

LISE

Ce dont je suis sûre, c'est que c'est un vieux set de couteaux, il est là depuis très longtemps. Or c'est une maison de vacances avec du passage et rien n'est vraiment à sa place. Donc le couteau n'était pas dans le set et depuis très longtemps.

L'AVOCAT GENERAL

Mais on n'a pas retrouvé ce couteau. Qu'il ne soit pas à sa place, c'est une chose mais qu'il ait totalement disparu, comment vous l'expliquez ?

Céline trépigne sur son banc. Bruno essaie de lui prendre la main.

L'AVOCATE DE LISE

Toute la famille a été interrogée sur ce couteau et personne ne sait où il est. Vous n'allez pas vous obstiner alors que tous les témoignages convergent.

L'AVOCAT GENERAL, à Lise

Je répète ma question. Après les recherches effectuées par les policiers, il est apparu que le couteau ne figure ni dans le set ni ailleurs. Comment expliquez-vous qu'il se soit ainsi volatilisé ?

LISE, *se fermant, parlant très bas*

Je ne peux pas tout expliquer.

L'AVOCAT GENERAL

Comment ? Je ne comprends pas ce que vous avez dit ?

LISE, *se reprenant*

Quelqu'un a dû le prendre.

L'AVOCAT GENERAL

Qui ?

LISE

Je sais pas. Quelqu'un qui avait besoin d'un couteau.

L'AVOCAT GENERAL, *très calme, en contradiction avec l'irritation manifeste de Lise*

Personne ne s'en souvient apparemment. Or ce n'est pas si fréquent de prendre un couteau avec soi.

LISE

Ou alors il était cassé.

L'AVOCAT GENERAL

Le couteau rouge s'est cassé ? De mieux en mieux.

LISE, *montrant une pointe d'impatience*

Je sais pas où est ce couteau. Je l'ai jamais vu, je l'ai jamais pris.

L'AVOCAT GENERAL

J'ai l'impression que ça vous irrite que je pose des questions sur ce couteau. Je me trompe ?

Céline ne tient plus en place. Elle a les deux mains cramponnées à la rambarde qui est juste devant elle.

Bruno observe vers le box de la famille de Flora. Toujours la même tenue. La même écoute.

LISE

J'ai rien de plus à dire.

L'AVOCATE GENERAL

Est-ce que vous avez conscience qu'en niant toute implication dans les faits qui vous sont reprochés, vous vous privez de la possibilité de vous expliquer sur ce qui a déclenché votre colère et ce passage à l'acte ?

Lise secoue la tête. Céline trépigne.

Un temps.

L'avocat général demande à reprendre ses questions.

L'AVOCAT GENERAL, *reprenant sur autre chose*

Mademoiselle Bataille, vous me confirmez que vous êtes bien gauchère ?

LISE, *exaspérée*

Oui. J'écris de la main gauche.

L'AVOCAT GENERAL

Lorsque vous coupez votre pain, vous utilisez également la main gauche ?

LISE

Je ne sais pas. *Faisant mentalement le geste.* Oui, sûrement.

L'AVOCAT GENERAL

Soyez-en sûre. Admettons que cette trousse soit une baguette de pain.

L'avocat général donne sa trousse à Lise. L'huissier apporte un couteau du set. Lise semble prise au dépourvu. Mais elle prend bien le couteau de la main gauche. Tout le monde la regarde, l'arme à la main. Lise ne sait pas quoi faire, elle regarde, démunie, vers le président.

L'AVOCAT GENERAL

Allez-y, comment couperiez vous le pain ?

Lentement, Lise fait le geste de couper le pain.

L'AVOCAT GENERAL, *observant la manière dont Lise tient le couteau*  
Vous dirigez le couteau vers l'intérieur ?

LISE

Oui. Pourquoi ? Ça non plus je n'ai pas le droit de le faire ?

Bruno semble partager l'exaspération de sa fille.

L'AVOCAT GENERAL

C'est parfaitement votre droit. En tout état de cause, vous manipulez le couteau avec la main gauche.

LISE

Je vous l'ai dit, je suis gauchère.

L'avocat général indique qu'elle a terminé. Lise se rassoit enfin.

L'AVOCAT GENERAL, *au président et aux jurés*

La défense clamera probablement qu'il ne s'agit pas d'une preuve. Mais c'est un fait que la prévenue est gauchère et qu'elle est incapable d'expliquer la disparition du couteau. Vous conviendrez que cela constitue un faisceau probant d'éléments que la justice est en droit d'examiner.

Sans même se lever, Céline s'exprime directement, depuis sa place. Bruno est pris de court. Le Président est un peu surpris, l'avocate de Lise aussi.

CELINE

Il était très simple pour nous de dire « ah oui le couteau, nous l'avons jeté il y a 3 ans, le manche était endommagé ». On ne l'a pas fait parce qu'on a rien à cacher. Ma fille a raison quand elle dit que personne ne sait où est ce couteau.

LE PRESIDENT, *recadrant le débat*

Si vous n'avez pas dit jusqu'à maintenant lors de vos dépositions, je présume que c'est parce que ce n'est pas ce que vous avez fait. Vous avez dit la vérité et c'est normal. Du moins je l'espère. Je sais que vous découvrez notre Cour mais vous ne pouvez pas ignorer que le fait de ne pas mentir ne saurait être un argument devant une Cour d'assises.

Céline est mouchée. Bruno est embarrassé.

LE PRESIDENT

Est-ce qu'il y a une autre question ou remarque, à propos de ces couteaux ou des résultats présentés par monsieur l'expert ?

La Cour reste muette.

LE PRESIDENT

Alors je suspends la séance et je vous donne rendez-vous à 14h.

### **38. Int/jour – Salle des pas perdus puis sur la terrasse du Palais de Justice (J3)**

C'est la fin de la pause de midi. Bruno, Céline et l'avocate sont dans la salle des pas perdus, assis sur des chaises qui forment un petit espace, à disposition des gens qui ont à attendre. L'avocate de Lise s'adresse à Céline. On sent l'avocate remontée.

L'AVOCATE DE LISE

Vous ne pouvez pas parler à l'emporte-pièce comme vous l'avez fait ce matin. Vous desservez votre fille en agissant de la sorte. Et vous desservez mon travail.

Céline baisse les yeux, comme prise en faute.

L'AVOCATE DE LISE

Pardon d'être brutale mais c'est ce qui s'est passé.

CELINE

Je peux pas rester assise à écouter sans rien faire. C'est impossible de rester silencieux.

L'AVOCATE DE LISE

Si vous estimez que c'est impossible, alors vous restez chez vous, comme vous l'aviez fait.

CELINE

Pourquoi vous êtes pas intervenue quand ils ont dit n'importe quoi sur ce couteau ?

L'AVOCATE DE LISE

Je me passerai de vos commentaires.

Un temps.

L'AVOCATE DE LISE

Si vraiment vous voulez vous exprimer, je fais une demande au Président. Je peux demander votre témoignage, compte tenu notamment de l'incident de ce matin.

Céline ne dit rien.

Bruno et l'avocate attendent la réponse de Céline

CELINE

Je sais pas si j'arriverai à parler.

L'AVOCATE DE LISE

A un moment, il faut vous décider.

Céline se lève, elle a besoin de réfléchir. Elle s'éloigne et rejoint une terrasse qui fait office d'espace fumeurs. Un groupe de fumeurs est déjà là.

Céline allume sa cigarette. Les autres fumeurs ont terminé. Le groupe se disperse.

Derrière ceux qui s'en vont, Céline découvre une silhouette, assise, presque recroquevillée.

C'est la mère de Flora qui fume également. Elle sent probablement un regard posé sur elle car elle se retourne.

Les deux femmes échangent un regard. Céline esquisse un sourire. Mais la mère de Flora se détourne.

Les deux femmes tirent sur leur cigarette. Le temps s'étire.

Céline regarde plusieurs fois en direction de la mère de Flora mais elle est incapable de lui parler ou d'avoir un geste. Céline finit par jeter sa cigarette et elle s'en va.

...

Céline – livide – revient s'asseoir dans la salle des pas perdus. Bruno est là. L'avocate est rentrée dans la salle.

BRUNO  
Ça va ?

CELINE, *revenant à elle*  
Oui. On y va.

### **39.Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J3, audition de Céline**

Céline est à la barre. Elle fait face à la Cour et aux jurés. Bruno voit sa femme de profil. Sa fille est un peu plus loin, dans la profondeur, face à lui.  
Puis le Président s'adresse à Céline :

LE PRESIDENT  
Madame Bataille, je l'ai dit ce matin, votre présence parmi nous aujourd'hui constitue un petit événement. Votre témoignage ne figurait pas à l'ordre du jour. Cependant, en vertu du pouvoir discrétionnaire dont je dispose, j'ai accédé à la demande de l'avocate de la défense qui a proposé que vous témoigniez.  
Je rappelle que vous êtes la mère de l'accusée et à ce titre, vous n'êtes pas tenue de prêter serment.

Céline acquiesce. Elle ne dit rien.

LE PRESIDENT  
Avant de vous poser éventuellement quelques questions, nous vous écoutons.

CELINE, *après un temps bref*  
La seule chose que je sais, c'est que ma fille n'a rien fait.

LE PRESIDENT, *sans se laisser décontenancer par cette entrée en matière*  
Disposez-vous d'éléments nouveaux que vous seriez susceptible de porter à la connaissance du tribunal ?

CELINE, *après un temps*  
Lise s'est retrouvée au mauvais endroit au mauvais moment et cette histoire la poursuit jour et nuit.

LE PRESIDENT, *insistant*  
Avez-vous des éléments plus factuels à nous présenter pour étayer votre propos ?

L'AVOCATE DE LISE

L'instruction a duré deux ans et nous devrions apporter des éléments nouveaux ? Adressez-vous à l'avocat général qui sera bien en peine de vous répondre.

LE PRESIDENT

Je n'ai pas besoin de vos conseils pour savoir à qui m'adresser, je vous remercie.

Bruno a les yeux rivés sur sa femme qui ne dit rien. Le Président poursuit, professionnel :

LE PRESIDENT

Evoquons si vous le voulez bien la personnalité de votre fille. Votre mari nous a dressé hier un portrait de Lise, en soulignant du reste combien cette « affaire » l'avait transformée. Est-ce que vous pouvez à votre tour nous décrire Lise telle vous que la percevez ?

CELINE

Dès lors qu'elle s'est retrouvée accusée de ce crime, tout a changé pour elle. Y a eu l'incarcération d'abord qui a été un choc pour nous tous. Mais même après, elle a vécu isolée du monde, isolée de ses amis, elle a cessé d'avoir une vie sociale.

LE PRESIDENT

Vous avez l'impression qu'elle s'est ostracisée ?

CELINE

C'est la situation qui l'a ostracisée. Par exemple, elle a pu reprendre sa scolarité mais par correspondance donc elle s'est forcément éloignée des autres.

Céline s'est exprimé de manière très factuelle. Elle ajoute :

CELINE

Ça a été douloureux de ne plus l'entendre parler ou rire. Sauf parfois tout de même avec son petit frère et c'était finalement notre seule joie durant ces deux dernières années.

LE PRESIDENT

Vous évoquez votre fils. Il était cité mais vous avez refusé qu'il témoigne. C'était votre droit compte tenu de son âge mais est-ce que vous pouvez indiquer à la cour ce qui a motivé votre décision ?

CELINE

On a réussi à le préserver tant bien que mal. Il a changé d'école, changé d'amis. Il était pas question qu'on lui en demande davantage. *Regardant vers sa fille* : Ça me paraît inconcevable qu'il voie sa sœur derrière une vitre blindée.

...

L'avocat général s'est levée et c'est à son tour de questionner Céline.

L'AVOCAT GENERAL

Madame Bataille, vous avez dit tout à l'heure que le drame de votre fille était de s'être trouvée au mauvais endroit au mauvais moment. Pour autant, est-ce que vous n'avez jamais douté durant ces deux années ?

CELINE

Quand votre fille est arrêtée puis incarcérée, quand tout le monde la regarde comme la coupable, vous finissez par vous interroger. Donc oui, j'ai douté, bien sûr.

Bruno observe Céline qui semble se livrer.

CELINE

C'est pour cette raison qu'à un moment, j'ai voulu tout repasser en revue : les derniers mois qui ont précédé la mort de Flora, le comportement de Lise avant la soirée, son retour à la Bernerie, son attitude quand elle nous a rejoints là bas. Je suis revenue sur tout ça. Des milliers et de milliers de fois. *Se tournant vers le Président* : Le Président m'a demandé si j'avais des éléments à apporter à la cour et j'ai dit non parce que c'est ce que j'ai observé : j'ai rien trouvé, aucun indice, aucun élément concret, aucune hypothèse crédible.

L'AVOCAT GENERAL

On pourrait vous objecter que vous êtes aussi affirmative parce que vous parlez de votre fille.

CELINE

On pourra également vous objecter que vous doutez de ce que je vous dis parce que vous êtes l'avocat général...

Quelques rires dans la salle. Céline a répondu du tac au tac. Pour autant, elle ne voulait pas faire un effet ni humilier l'avocat général. Céline poursuit, investie :

CELINE

Mais vous avez raison. Vous cherchez des éléments tangibles, c'est votre rôle. Mon approche est forcément plus intuitive. Parce que j'aime ma fille. Mais cette approche me donne la certitude de l'innocence de Lise. C'est le plus important pour moi. C'est ce qui me permet de croire en l'avenir malgré toute cette horreur.

Céline échange un regard avec sa fille. Elle s'est livrée sans affectation mais avec sincérité.

L'avocat général a terminé. L'avocat des parties civiles ne souhaite pas questionner Céline. Avant de libérer Céline, le Président reprend la parole :

LE PRESIDENT

Je voudrais tout de même revenir sur un élément qui a interpellé la Cour et, je le sais, une partie de l'auditoire... Votre mari est aux côtés de votre fille depuis le début des débats. De votre côté et vous avez pour cela mandaté l'avocate de votre fille, vous aviez fait une demande pour être excusée.

CELINE  
J'avais du travail.

LE PRESIDENT  
J'entends bien. Cependant, en général, même lorsque la loi ne les y oblige pas, les proches s'arrangent pour se faire remplacer les jours de procès...

CELINE, *mal à l'aise*  
Je n'ai rien à ajouter.

LE PRESIDENT  
Vous deviez travailler et vous êtes là ? Est-ce à dire que le justificatif que vous affiez fourni à la cour était un justificatif de complaisance ?

L'AVOCATE DE LISE  
Vous ne pouvez pas dire une chose pareille. Madame Bataille a fourni un justificatif en bonne et due forme.

Céline fait preuve d'une certaine raideur. Bruno baisse les yeux. Le Président laisse un temps. Il paraît circonspect. Puis Céline reprend la parole.

CELINE  
Lise aimait Flora comme sa sœur, on les a vues grandir ensemble. Elles étaient amies depuis la petite école, on a partagé les conduites scolaires... Donc quand Flora est morte, ça a d'abord été un choc parce qu'on perdait une des nôtres. Je le dis avec tout le respect pour la douleur incomparable de Nathalie, la mère de Flora.

Céline et la mère de Flora échangent à nouveau un regard. Céline poursuit, dans un premier temps comme si elle s'adressait à la mère de Flora.

CELINE  
Mais quand Lise s'est retrouvée en détention, je savais que quelque chose clochait. Ça tenait pas debout. Et à force de vous repasser les éléments en boucle, à un moment, vous vous rendez compte que vous ne faites plus que ça et que ça ne sert plus à rien. Ça m'a mangé le cerveau. Je voyais bien que ce qui nous arrivait nous rendait la vie impossible. C'était valable pour moi, pour mon mari bien sûr et surtout pour Lise. On a essayé de protéger notre fils parce qu'il est plus jeune mais ça devenait intenable. Notre vie était comme suspendue à ce drame et à ce cauchemar de l'instruction. Il n'y avait plus rien d'autre. Je me suis dit qu'il ne fallait pas s'enfermer à cause d'un coup du sort. Ce qu'a subi Flora est innommable, affreux. Mais encore une fois, le fait que Lise ait été au mauvais endroit au mauvais moment ne devrait pas lui coûter sa jeunesse. Alors, à ma manière, j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai essayé de faire en sorte que la vie continue. J'ai repris le

travail d'autant qu'on pouvait plus se permettre puisque nous sommes professions libérales tous les deux avec mon mari et qu'il avait aussi tout arrêté. C'était égoïste probablement parce que ça m'éloignait de tout ça mais c'était aussi une conviction profonde. On n'est coupables de rien, Lise n'est coupable de rien, la vie doit reprendre ses droits même si c'était impossible en définitive.

Bruno sent quelques regards se poser sur lui mais il ne lâche pas sa femme des yeux. Elle s'est exprimée à découvert, sans détour et sans abattement.

LE PRESIDENT

Mais si vous me permettez une remarque, ce que vous venez de nous exposer n'explique pas votre absence au procès. Si j'insiste là-dessus, et je vais être très franc avec vous, c'est parce qu'on pourrait interpréter cette absence comme un abandon, voire une forme d'aveu de votre part...

L'AVOCATE DE LISE

Quel aveu ? Qu'est ce qui vous permet d'affirmer une chose pareille ? Madame Bataille vient d'expliquer toute la complexité que présentait pour elle cette épreuve. Et on peut la comprendre.

CELINE

D'une certaine manière, on peut se dire que j'ai lâché. J'ai lâché parce qu'on était deux, parce qu'il y avait mon mari et je savais que lui, il tenait le cap même quand ça me paraissait insurmontable. Je savais qu'il serait toujours là. Pour moi et pour Lise. Je me suis sûrement trop reposée sur lui.

Bruno est surpris par cette confession.

LE PRESIDENT, *reprenant l'expression de Céline*  
Vous avez lâché votre fille ?

Céline marque un temps. Puis elle dit, directe :

CELINE

Moi je sais que ma fille est innocente. Alors ce procès, à la fois j'en n'attendais rien et je le redoutais. Pardon de dire ça mais c'est la vérité.

LE PRESIDENT

Qu'est-ce que vous redoutiez si vous avez la certitude que votre fille est innocente ?

Céline réfléchit à nouveau et finit par répondre :

CELINE, *dont la voix pourrait flancher*

Je crois que je n'avais pas la force de revivre encore et encore cette affaire. Je m'en suis rendu compte trop tard et je me suis dérobée. J'ai pas réussi à faire autrement.

Bruno baisse les yeux. Céline a tout dit.

Le Président indique à Céline qu'elle peut repartir ou rester dans le public si elle le souhaite. Elle va se rasseoir à côté de Bruno. Bruno pose sa main sur celle de sa femme.

Lise demande la parole. C'est assez exceptionnel pour que le président y prête attention.

LE PRESIDENT

Vous voulez ajouter quelque chose sur ce qui vient d'être dit ?

LISE

C'est mon procès, pas celui de ma mère.

LE PRESIDENT, *qui voudrait qu'elle soit plus précise*

Qu'est-ce que vous voulez dire ?

LISE

Ça. Que j'ai jamais eu l'impression que ma mère me lâchait. Ni elle ni mon père d'ailleurs. Ils sont différents, avec chacun leur façon de fonctionner, c'est tout.

Bruno a entendu ce que vient de dire Lise. Il y est sensible, de même que Céline.

#### **40. Int/jour – Voiture de Bruno**

Bruno, Céline et Lise rentrent du tribunal. Lise est assise à l'arrière de la voiture, au milieu de la banquette arrière.

CELINE

Le week-end va être très long.

BRUNO

On va à la Bernerie. Il faut vider la maison, y a de quoi faire...

Céline ne s'attendait pas à ce programme. Bruno développe.

BRUNO

Si on fait rien, on va devenir fous. Il faut une activité, un truc physique.

CELINE, *convaincue*

D'accord. On va à la Bernerie. Jules sera content.

BRUNO, *un coup d'œil vers Lise dans le rétroviseur*

Lise aussi. Tu peux venir.

La voiture avance. Un temps. Puis Lise passe la tête entre ses deux parents. Elle demande :

LISE

Moi je suis obligée de venir ?

CELINE

Tu veux pas aller à la Bernerie ? On peut aller ailleurs si tu veux.

LISE  
Non, c'est pas ça. Mais j'aimerais rester avec Diego.

CELINE, *prise de court*  
Tout le week-end ?

LISE  
Bah oui.

Céline accuse le coup. Elle ne sait pas quoi penser ni répondre. Elle se tourne vers Bruno qui, à sa grande surprise, est souriant.

LISE  
Je peux ?

BRUNO  
Bien sûr.

Céline observe Bruno qui continue de conduire comme si de rien n'était.

LISE, *qui n'en revient pas*  
C'est vrai ?

BRUNO  
Oui. *Se tournant vers Céline et reprenant l'expression* : Elle a plus 12 ans.

Céline ne peut qu'approuver.  
Lise se remet à l'arrière de la banquette.

LISE  
Merci.

#### **41. Int/jour - La Bernerie, Maison de vacances à la mer**

Céline et Bruno sont en train de faire un grand rangement dans la maison au bord de la mer. C'est l'occasion de jeter et de trier. Il y a des piles de livres, des tas de vêtements, des tiroirs posés en dehors de leurs commodes, des sacs poubelles grand ouverts, des cartons.

Céline est tombée sur une vieille photo, à l'intérieur d'un livre. C'est une photo de Céline sur un balcon, dans une ville sud-américaine.  
Elle retourne la photo. Il est écrit, à la main :

*« Je suis allé en Argentine, je ne savais pas qu'ils avaient la bombe atomique ».*

CELINE, *à Bruno*  
T'étais lyrique !

BRUNO

J'étais clairvoyant.

Céline observe à nouveau la photo. On la voit plus jeune en effet, tout sourire, les yeux plongés dans l'objectif.

CELINE  
C'est vrai que j'étais belle.

BRUNO  
T'es toujours très belle.

Il dit ça en continuant de vider un tiroir. Céline l'observe qui se démène.

...

En bas, le grand rangement se poursuit. De nombreux cartons sont amassés dans le salon qui est en chantier. C'est la même chose dans les deux chambres, au premier étage. Bruno, Jules et Céline sont affairés.

Céline est en train de remplir un carton avec des vieux livres. Elle en met d'autres dans un sac poubelle.

Bruno demande à Jules de lui sortir les cartons qui sont pleins. Jules s'empresse de fermer un carton avec du gros scotch puis il sort.

Céline est seule dans le séjour. Elle essaie de couper du scotch mais n'y arrive pas. Elle en profite pour se diriger vers le couteau que Jules utilisait.

Au moment de saisir le couteau, Céline suspend son geste. Elle est interloquée par ce qu'elle voit. Elle reste ainsi figée quelques secondes. Puis Jules revient dans la pièce.

Céline le scrute mais Jules n'y prête pas attention. Pour fermer un carton, Jules attrape le couteau qu'il utilisait. C'est un couteau à manche rouge. C'est de toute évidence le fameux couteau qui a été évoqué la veille au procès.

Céline finit par demander :

CELINE  
C'est quoi ce couteau ?

JULES  
Bah c'est mon couteau, tu le veux ?

CELINE  
Tu l'as trouvé où ?

JULES  
Je sais pas. Mais je te le prête.

CELINE, *nerveuse*  
Tu sais forcément. Il vient d'où ?

JULES, *étonné par l'agressivité de sa mère*  
Il était dans la boîte à outils.

CELINE  
Quelle boîte à outils ?

JULES  
Dans la petite cabane.

Dans leur dos, la voix de Bruno les interpelle.

BRUNO  
Oh ! Vous bossez ou quoi ?

Céline, livide, n'a pas quitté le couteau des yeux.

CELINE  
Bruno, viens voir s'il-te-plaît.

Bruno s'avance vers eux. Bruno découvre, stupéfait, le couteau. Il comprend tout de suite. Bruno regarde Céline pour en savoir plus. Céline arrive à peine à parler.

CELINE  
Il l'a trouvé dans la petite cabane.

Bruno a une expression ahurie. Il regarde Jules qui ne comprend rien.

BRUNO  
Tu poses ce couteau.

Jules ne comprend rien mais il s'exécute.

#### **42. Int/jour - La Bernerie, maison au bord de la mer, petite cabane**

Céline et Bruno suivent Jules qui les guide vers le petit cabanon qui fait office de débarras.

BRUNO  
Sans rien toucher, tu nous montres où tu as trouvé ce couteau.

Jules tient un bâton en bois dans la main, un bâton qu'il a trouvé dans le jardin. Il pointe une direction.

BRUNO  
Où exactement ?

Jules s'avance et tape avec son bâton contre une boîte en ferraille qui est sous des cagettes.

BRUNO  
Sans toucher.

JULES  
Dans la boîte.

C'est une vieille caisse à outil. On devine qu'elle était bleue mais elle est en grande partie rouillée.

BRUNO  
Au fond de la boîte ?

Jules soupire, las de cet interrogatoire.

CELINE  
Jules. C'est important.

JULES, *sur la défensive*  
J'ai un peu fouillé, je cherchais un cutter et j'ai vu le couteau.

BRUNO, *plus autoritaire*  
Mais c'était où dans la boîte, plutôt en haut ou plutôt dans la caisse du bas ? Tu sais forcément, il faut que tu sois précis.

JULES  
Au-dessus. J'ai ouvert et j'ai vu le couteau.

BRUNO  
Sûr ?

Jules acquiesce. Bruno et Céline sont stupéfaits. Ils ne savent pas quoi penser.

BRUNO, *incrédule*  
C'est impossible qu'ils l'aient pas vu quand ils ont perquisitionné.

Céline ne dit rien. Elle est songeuse également.

#### **43. Ext/jour – La Bernerie, maison de vacances au bord de la mer, jardin**

Le couteau n'a pas bougé. Il est toujours posé là près de la fenêtre, là où Jules l'avait laissé. Jules joue à la tablette dans un coin du salon. Dehors, Bruno et Céline réfléchissent.

BRUNO  
C'est pas possible. Je comprends pas ce que ce couteau fait là. Ce couteau ne pouvait pas être dans cette caisse à outils.

CELINE  
Et pourtant il y était.

BRUNO  
C'est bien le problème. Ça veut dire que quelqu'un l'a mis là.

CELINE  
Pas forcément.

BRUNO, *s'énervant*

La police judiciaire a tout ratissé, elle a ramassé jusqu'aux cure-dents et elle aurait pas vu un couteau comme ça (*il montre la taille de la lame avec ses deux mains*).

CELINE

Je pense que c'est possible, oui.

BRUNO

Moi non.

CELINE

Qui aurait fait ça ?

BRUNO

Ça peut pas être Jules.

CELINE, *essayant d'aider Bruno à aller au bout de son raisonnement*

Lise ?

BRUNO, *ébranlé*

J'en sais rien. Non. *Refusant cette pensée* : Non, c'est pas possible. En plus je vois pas quand elle aurait fait ça.

Un temps. Bruno retourne le problème dans tous les sens.

BRUNO

C'est peut-être un piège. Le criminel a mis le couteau là, en profitant de notre absence.

CELINE

Mais qui ?

BRUNO

Je sais pas. Mais il l'aurait mis là pour qu'on le trouve et que ce couteau nous confonde.

CELINE

J'y crois pas.

BRUNO

Alors qu'est-ce que tu crois ?

CELINE

Moi je crois que ce couteau a toujours été là. La police ne pouvait pas tout voir. Y a toujours une marge d'erreur. On le constate très souvent. Et plus c'est gros, plus ça arrive.

Bruno ne voit pas d'issue.

BRUNO

Cette histoire de couteau va se retourner contre nous. Le procureur va dire que c'est un coup monté.

CELINE, *après un temps*

En même temps, si on avait voulu monter le coup, on l'aurait fait depuis longtemps. La Cour en aura bien conscience.

Un silence. Bruno est perdu.

BRUNO

J'ai les boules. Je sais plus quoi penser.

Bruno se lève. Il essaie de rassembler ses idées.

CELINE

Appelle l'avocate.

Bruno va chercher son téléphone. Il continue de réfléchir.

BRUNO, *après un temps*

Si j'appelle l'avocate, elle sera obligée d'appeler la police judiciaire ?

CELINE

Je sais pas. Oui je présume.

Aucune solution idéale ne semble se dessiner.

BRUNO, *se lançant*

J'appelle l'avocate. T'as raison. Elle est là pour ça.

CELINE, *évidente*

Sinon il faut demander son avis à Lise.

BRUNO

Son avis sur quoi ?

CELINE

Son avis sur la marche à suivre. Si elle pense que c'est trop risqué, elle nous le dira.

Bruno est désorienté. Alors qu'il était sur le point d'appeler l'avocate, il a de nouveau mis le téléphone en veille.

BRUNO

Tu penses que c'est elle ?

CELINE, *convaincue*

Non mais je suis certaine qu'il faut voir ça avec elle. C'est son procès.

BRUNO, *déboussolée*

J'appelle Lise ?

Céline, confiante, acquiesce.

Et Bruno de reprendre son téléphone pour finalement appeler Lise.

#### 44. Ext/jour – La Bernerie, maison au bord de la mer

Jules est à la fenêtre du salon. Il trouve le temps long et guette l'arrivée de sa sœur tandis que ses parents attendent également, assis dans le séjour. Jules aperçoit enfin Lise qui arrive.

JULES

C'est Lise !

Tout le monde guette Lise qui arrive directement dans le séjour. Elle est accompagnée de Diego qui salue l'assemblée d'un signe de tête un peu intimidé. Lise est surprise de voir un tel comité d'accueil mais elle ne s'inquiète pas le moins de monde. Elle n'a pas vu le couteau qui est juste à côté d'elle, toujours au bord de la fenêtre.

LISE

Qu'est-ce qui vous arrive ?

Bruno ne dit rien. Il regarde en direction de Diego. Lise comprend ce que veut dire son père et soupire bien ostensiblement. Elle s'adresse donc à Diego :

LISE

Excuse-moi, tu peux m'attendre dehors ? J'arrive.

DIEGO

Oui, bien sûr.

Diego fait demi-tour. Tous les regards le suivent, jusqu'à ce qu'il ait disparu derrière la maison et que le bruit de ses pas se soit dissipé.

Cette fois, Bruno montre le couteau qui a été placé sur un mouchoir, sur la table de la terrasse, à l'abri du toit. Bruno et Céline dévisagent Lise qui regarde à peine le couteau.

LISE

Et alors ?

BRUNO

C'est Jules qui l'a trouvé.

LISE

Où ça ? À Jules : Tu l'as trouvé où ?

BRUNO

Dans la petite cabane.

LISE, après un léger temps

Tant mieux. Ils arrêteront de nous faire chier avec ça.

L'évidence de la réaction de Lise, le peu de cas qu'elle prête à la situation, contraste avec la gravité des parents. Lise ne comprend pas trop.

LISE

Et c'est pour ça que vous m'avez fait venir ?

BRUNO

Bien sûr qu'on t'a fait venir pour ça. Qu'est-ce qu'on fait de ce couteau ?

LISE

Bah on leur donne.

Un temps. Bruno observe sa fille. Il hésite puis se lance :

BRUNO

Tu as bien conscience que s'il y a eu du sang sur ce couteau, ils risquent de le savoir ?

LISE, *toujours aussi évidente*

Tant mieux pour eux...

BRUNO, *qui insiste encore*

On le présente au tribunal ?

LISE

Mais bien sûr. Et qu'ils le gardent. *Se tournant vers son père* : De quoi t'as peur ?

Bruno baisse les yeux. Sa fille l'a acculé. Elle insiste.

LISE

Dis-le. De quoi t'as peur ? T'as peur qu'il y ait du sang et qu'il y ait mes empreintes, c'est ça ?

BRUNO, *après un temps bref*

J'ai pas peur mais je voulais être sûr qu'on pouvait présenter ce couteau.

LISE

Vous pouvez, c'est bon. T'es rassuré ?

BRUNO

Arrête, s'il-te-plaît.

LISE

Si t'as d'autres questions, vas-y. C'est le moment, là. Autant que tu me les poses directement.

BRUNO

J'ai pas d'autre question.

Lise secoue la tête.

BRUNO  
Je te demande pardon.

Bruno redresse la tête. Lise reste impassible.

CELINE  
J'appelle l'avocate.

Bruno acquiesce en ne quittant pas sa fille des yeux.

LISE  
C'est bon ? Je peux repartir avec Diego ?

BRUNO  
Non. Tu attends qu'on l'ait eue. On va sûrement avoir la police judiciaire donc tu pars pas comme ça.

Lise soupire.  
Céline donne le téléphone à son mari.

#### **45. Ext/jour – La Bernerie, maison au bord de la mer, salle à manger**

Un semblant de déjeuner s'est improvisé. Lise, Diego et Jules sont en train de manger. Bruno les observe qui discutent, manifestement insouciant. Jules mitraille Diego de questions.

JULES  
Mais ce que tu veux faire, c'est quoi exactement ?

DIEGO  
Ce qui me plaît, c'est de grimper.

JULES  
Grimper sur quoi ?

DIEGO  
Sur n'importe quoi. Je préfère la montagne mais je peux grimper en haut d'immeubles aussi. Rooftoper ça s'appelle.

BRUNO  
Rooftoper ? Ce serait ton métier ?

DIEGO  
C'est une forme d'escaladeur. Pour nettoyer certaines façades, ou pour des réparations à des endroits inaccessibles.

LISE, *fière*  
Il peut rentrer n'importe où par la fenêtre.

Bruno, qui observait du coin de l'œil ce qui se passe dehors, est sorti. On entend la porte-fenêtre claquer et derrière les enfants, on devine la silhouette de Bruno qui s'éloigne.

JULES

Tu peux faire cambrioleur aussi ?

DIEGO

T'as tout compris.

JULES

C'est quoi l'immeuble le plus haut que t'as escaladé ?

DIEGO

Quatre étages. Chez nous, quand on habitait Bruxelles. Je le faisais souvent mais comme ça faisait peur à ma mère, on a déménagé. Maintenant y a plus qu'un étage...

JULES

Et le plus haut que tu pourrais escalader ?

DIEGO

Je sais pas. Y a pas de limite.

Jules est tout sourire. Il est impressionné.

Bruno revient dans la pièce, il est avec les 3 policiers de la police scientifique. Ils reviennent de la cabane.

BRUNO

On en a commandé pour vous, prenez-les.

Le chef prend une part de pizza.

LE POLICIER

En vitesse alors.

Chacun se sert. Bruno va dans la cuisine. Il propose du vin mais les policiers refusent.

LE DEUXIEME POLICIER

Excusez-moi de vous demander ça mais est-ce que vous auriez un couteau ?

Il est vrai que chacun mange avec les mains.

BRUNO, *interrogeant sa femme du regard*

Un couteau ? Bien sûr.

Lise s'est levée pour aller chercher un couteau. Elle s'active dans la cuisine.

JULES

Est ce que vous connaissez l'énigme du psychopathe ?

La question peut surprendre, surtout de la part d'un enfant si jeune mais les policiers se prêtent au jeu.

LES POLICIERS

Non.

JULES

C'est un truc américain. C'est même utilisé par les policiers.

LE DEUXIEME POLICIER

On connaît pas.

LISE, *fort, depuis la cuisine*

Maman, on n'a plus de couteaux ?

CELINE, *qui est à l'étage*

Regarde dans la machine.

LE POLICIER, *à Lise*

Sinon c'est pas grave.

CELINE, *qui descend les escaliers*

Si, si, elle va vous donner un couteau. On peut quand même faire ça...

Céline sourit, malgré elle. Le policier aussi. Lise apporte enfin plusieurs couteaux qu'elle pose sur la table.

LE DEUXIEME POLICIER

Merci.

Les autres policiers prennent un couteau. Jules poursuit son énigme.

JULES

C'est une fille, elle va à l'enterrement de sa mère. Et là, elle rencontre un homme qu'elle jamais vu avant et elle tombe amoureuse de lui. Après l'enterrement, elle veut le revoir. Mais elle a pas son nom ni son numéro de téléphone. Et personne peut l'aider. Ni son père, ni personne. Ils disent tous qu'ils connaissent pas cet homme, qu'ils l'avaient jamais vu avant. Trois semaines plus tard, elle tue sa sœur. Pourquoi ?

CELINE

Elle tue sa sœur ? La fille ?

JULES

Oui.

BRUNO

Pourquoi elle lui avait pas demandé son nom à l'enterrement ?

JULES

Il est parti comme ça. Elle a pas eu le temps. Et donc après l'enterrement, elle le retrouve pas.

Chacun y va de sa question et de sa proposition de solution. Toutes les idées les plus alambiquées y passent. Même les policiers participent.

Seule Lise n'a rien dit. Jules finit par lui demander :

JULES  
T'as trouvé ?

LISE  
Bah oui.

JULES  
Vas-y, dis.

LISE  
Elle tue sa sœur pour revoir le mec. À l'enterrement.

Silence général. La réponse tombe en effet sous le sens. Et l'évidence avec laquelle Lise a trouvé, offre un contraste saisissant avec la confusion de toutes les élucubrations qui ont précédé.

BRUNO  
Tu la connaissais ?

LISE  
Non. Mais c'est trop débile.

#### **46. Int-ext / Crépuscule – La Bernerie, maison au bord de la mer, jardin**

Les policiers sont partis. Bruno sort dans le jardin. Il rejoint Diego qui fume une cigarette en compagnie de Lise.

A peine Bruno est-il arrivé que Lise s'en va. Diego jette sa cigarette et veut la suivre mais Bruno le retient.

BRUNO, *en lui proposant une cigarette*  
Reste un peu, on est bien là...

Diego prend une cigarette.

BRUNO  
Elle est très dure parfois. Avec toi aussi, elle est impitoyable ?

DIEGO  
Non. Je crois pas.

Bruno regarde Diego avec insistance. Ce dernier n'est pas des plus à l'aise.

BRUNO  
Tu fais quoi s'ils la condamnent ?

DIEGO  
Je sais pas. Je vois pas ce que je peux faire.

BRUNO, *précisant ce qu'il voulait dire*  
Tu resteras avec elle s'ils la condamnent ?

DIEGO  
Oui.

BRUNO  
Tu dis ça maintenant mais y a rien qui me le prouve.

Diego n'a rien à dire de plus.  
Un temps.  
Bruno sourit.

BRUNO  
Elle a dû se protéger tellement qu'elle s'est barricadée. Mais on peut pas vivre en se barricadant tout le temps. On peut pas vivre sans la douceur. Faut qu'elle retrouve la douceur. C'est ton rôle aussi.

Le malheureux Diego essaie de suivre mais il ne comprend pas tout.

BRUNO  
Si tu l'aimes, faut l'aider un peu.

Diego ne sait pas quoi ajouter. Il y a un peu d'activité dans la maison.

BRUNO  
Moi quand je suis tombé amoureux de Céline, je suis tombé amoureux d'elle et de la jupe qui tourne autour.

Diego ne voit pas trop de quoi il veut parler.

BRUNO  
J'aimais bien sa manière de s'habiller, j'aimais que son appartement soit quasiment sans aucun meuble, j'aimais qu'elle soit d'origine italienne et qu'elle ait grandi à Paris. Je l'aimais elle mais aussi tout un monde qu'elle convoquait. Tu vois ce que je veux dire ?

DIEGO, *timidement*  
Oui. Je crois.

BRUNO  
Toi, tu tombes amoureux d'une fille qui est accusée d'un meurtre et qui encourt 10 ou 15 ans de réclusion. C'est ça qui m'intrigue chez toi.

Bruno a parlé sans aucune agressivité. Il a l'air de vraiment se poser la question.

DIEGO  
J'ai pas réfléchi à ça.

BRUNO  
Tu devrais. Y a que toi qui peux savoir. Est-ce que c'est justement ça qui t'attire ? Ou est-ce que tu t'es dit que t'allais la sauver ? J'en sais rien mais y a quelque chose à creuser.

DIEGO, *mal à l'aise*  
C'est possible.

BRUNO  
C'est sûr.

**47. Int/nuit – La Bernerie, maison au bord de la mer, salle de bain des enfants**

Jules est dans la salle de bain. Il est torse nu quand la porte s'ouvre. C'est Lise qui entre.

JULES  
Tu rentres pas comme ça.

Lise regarde son frère et lui demande, directe :

LISE  
Tu le sors d'où ce couteau ?

Jules ne répond pas. Il enfle un pyjama, l'air de rien. Lise continue de le scruter.

LISE  
Tu sais que tu vas devoir témoigner au procès. En vrai cette fois.

JULES, *très tranquille*  
Ah bon ?

LISE  
Bien sûr. Là, t'y couperas pas.

JULES  
Ok.

Jules continue son rituel du soir et se met à se brosser les dents, faisant comme si Lise n'était pas là.

LISE  
Tu l'as volé où ce couteau ?

Jules se brosse les dents puis s'arrête. Il demande :

JULES, *comme une affirmation*  
Tu l'as pas tuée Flora ?

LISE, *troublée par la question directe de son frère*  
Non.

JULES  
Et bien moi j'ai pas volé le couteau. C'est pareil.

Lise s'assied sur le rebord de la baignoire. Jules se rince la bouche.

LISE

Ils vont te demander des détails. Tu vas prêter serment.

JULES  
Ça me va.

Lise s'en va. Mais Jules lui demande :

JULES  
Ce sera quand?

LISE  
J'en sais rien. Pas tout de suite. Ils vont devoir faire des analyses et tout.

JULES  
J'espère que ça me fera rater l'école.

#### **48. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J4, témoignage de Jules**

Jules est devant le tribunal. Son visage est à peine plus haut que la barre. Le procès est à huis clos. Céline et Bruno sont là, en tant que parents. La cour est présente ainsi que les parties civiles. Tous les sièges de l'assistance sont donc vacants.

JULES  
Je suis allé dans la cabane, je cherchais un cutter dans la boîte à outils pour couper le scotch.

LE PRESIDENT  
Quel scotch ?

JULES  
Le scotch pour fermer des cartons parce que mes parents veulent vendre la maison à la Bernerie pour des problèmes d'argent. Et en fouillant dans la cabane, j'ai vu qu'il y avait pas de cutter dans la boîte à outils mais je me suis souvenu que j'avais caché un couteau.

LE PRESIDENT  
Où ça ?

JULES  
Dans la boîte à outils. Tout au fond. Et après quand elle m'a vu avec le couteau, ma mère m'a posé plein de questions sur ce couteau.

LE PRESIDENT  
Tu dis que tu avais caché le couteau ?

Bruno et Céline échangent un regard, pour le moins inquiet.

JULES  
C'était il y a longtemps, j'étais petit. *Le Président sourit.* Quand on jouait au foot, on utilisait une corde qu'on mettait entre les poteaux pour faire la barre transversale. Vous voyez ce que je veux dire ? Parce que sinon on

sait jamais si y a but ou pas quand on frappe en lucarne. *Le Président acquiesce pour inciter l'enfant à poursuivre sans s'éterniser sur les détails techniques.* Sauf qu'on cassait souvent la corde, ou alors on changeait la taille des buts, alors il fallait mettre un nouveau fil. Et j'avais pris ce couteau pour couper la corde à chaque fois.

LE PRESIDENT

Pourquoi n'avais-tu pas pris une paire de ciseaux, c'est plus facile ?

JULES

Y a pas beaucoup de paires de ciseaux et je voulais un truc que je pouvais garder. Le couteau, personne ne l'a jamais réclamé.

LE PRESIDENT

Dans ce cas, pourquoi le cacher si personne ne le réclame ?

JULES

Parce que si mon père ou ma mère me voyait avec un couteau, j'étais mort.

LE PRESIDENT

Mais tu l'avais caché comment exactement ce couteau dans cette boîte ?

JULES

Je l'avais mis tout au fond. Y a comme un plancher dans la caisse à outils. Et je pouvais glisser le couteau en-dessous.

L'argumentaire semble imparable. Jules s'exprime à la fois avec clarté mais aussi avec beaucoup de fraîcheur.

LE PRESIDENT

Est-ce que tu peux nous montrer ?

JULES

Oui, bien sûr.

À la demande du Président, un greffier apporte la fameuse caisse à outils. Le greffier semble chercher mais en vain. Bruno essaie de garder une contenance. Il échange un regard avec sa femme.

Très à l'aise, Jules contourne la barre et s'approche de la caisse à outils.

JULES

Il faut un tournevis.

LE PRESIDENT

Un tournevis ?

JULES

Sinon, donnez-moi votre crayon.

Le Président se prête au jeu et donne son beau crayon à Jules.

Jules se sert du crayon pour faire levier et il soulève ainsi le tapis plastifié, au fond de la caisse à outils.

JULES

Voilà, c'est là qu'on mettait le couteau.

Bruno et Céline sont médusés. Ils ne comprennent rien. Le greffier fait circuler la caisse à outils devant les jurés. Puis devant le reste de la cour.

L'AVOCAT GENERAL

Qui mettait le couteau à cet endroit ?

JULES

Moi.

L'AVOCAT GENERAL

Vous venez de dire « c'est là qu'on mettait le couteau ». C'est qui ce « on » ?

Bruno et Céline sont tendus.

JULES

Je sais pas. C'est moi.

L'AVOCAT GENERAL

Attention jeune homme ! Vous ne pouvez pas changer de version à votre convenance.

Cela dit, si vous étiez plusieurs dans la confidence, vous avez raison d'employer un singulier pluriel. *Jules ne comprend rien.*

Qui d'autre était au courant ?

JULES

Au courant de quoi ?

L'AVOCAT GENERAL

De cette cachette, pour le couteau.

JULES

Moi. Je vous l'ai dit.

L'AVOCAT GENERAL

Votre sœur était-elle au courant ?

JULES

Non.

L'AVOCAT GENERAL

Je me permets de vous rappeler que vous êtes tenu de dire la vérité. *Jules acquiesce.* Vous êtes sûr que votre sœur n'était pas au courant ?

JULES

Oui. Elle jouait jamais au foot avec nous.

Bruno et Céline sont décontenancés. Cette démonstration de leur fils les a pris de court. Le Président examine son dossier puis relève les yeux vers Jules.

LE PRESIDENT

Est-ce que tu savais comment Flora a été tuée ?

JULES

Non. J'ai entendu dire qu'elle s'était fait étrangler mais je sais pas comment exactement.

LE PRESIDENT

À la maison, tes parents te parlent tout de même du procès ?

Bruno et Céline regardent leur fils qui est droit comme un i derrière la barre.

JULES

Non. Je savais qu'il y a un procès mais mes parents n'en parlent pas. En tout cas, pas devant moi. Ils disent que ça ne me concerne pas.

LE PRESIDENT

Mais tu sais de quoi est accusée ta sœur ?

JULES

Oui. Elle est accusée du meurtre. Mais elle a rien fait. *Regardant Lise qui rougit pour la première fois du procès* : Elle sait même pas se battre et elle a peur du sang.

LE PRESIDENT

Tes parents ne t'ont jamais questionné sur un set de couteaux ?

JULES

Un quoi ?

LE PRESIDENT

Un ensemble de couteaux qui était chez vous dans la maison de campagne.

JULES

Non. *Montrant ses parents du doigt* : Il faudrait leur demander parce que moi, je sais pas du tout. Je suis venu avec eux donc ils peuvent peut-être vous répondre.

Bruno et Céline se contiennent pour masquer leur nervosité.

Calme, Jules échange un regard avec sa sœur.

Le Président en a fini avec ses questions. Il cède la parole à l'avocat général mais celle-ci ne souhaite pas en savoir davantage.

L'AVOCAT GENERAL

Je n'ai rien à dire sur ce couteau qui ne change pas grand chose au fond de l'affaire. Cela ne prouve absolument rien.

L'AVOCATE DE LISE, *ne tenant pas*

Permettez-moi ! L'expertise du couteau mais aussi la contre-expertise que le ministère public a exigé, à votre demande Madame l'avocat général, ont établi que ce couteau n'est pas l'arme du crime. Cela prouve que vous aviez eu tort d'en faire une pièce à conviction.

LE PRESIDENT, *à l'avocat général*

Madame l'avocat général, avez-vous des questions à poser au jeune témoin qui est là pour y répondre ?

L'AVOCAT GENERAL

Non. Mais je reviendrai dans mon réquisitoire sur l'opportunisme avec lequel ce couteau est tombé du ciel...

LE PRESIDENT

Chaque chose en son temps. Nous y sommes presque.

Le Président invite Jules à regagner la salle. Le jeune garçon va s'asseoir entre ses parents. Céline passe le bras dans le dos de son fils. Elle garde Jules contre elle.

L'avocat des parties civiles, pour la première fois, demande la parole. Le Président l'invite à se lever.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Avant que les débats ne soient clos, J'aimerais profiter de la présence du jeune Jules Bataille pour revenir avec lui sur la chronologie de la journée du 7 juin que nous avons évoquée au début des audiences et qui présente plusieurs zones d'ombre.

Céline trépigne sur son banc. Elle ne s'attendait pas à ce que l'avocat des parties civiles intervienne, lui qui est resté en retrait depuis le début des débats. Bruno ne tient plus. Il essaie d'attraper le regard de l'avocate mais celle-ci l'a devancé et elle intervient déjà :

L'AVOCATE DE LISE

Le témoin est là pour évoquer les derniers événements auxquels il a été lié parce que ce sont des événements récents qu'il est tout à fait en mesure de restituer. Pour le reste, les faits datent d'il y a deux ans et nous vous demandons de vous en remettre aux dépositions qu'il avait faites à l'époque...

Céline et Bruno abondent dans ce sens.

L'AVOCAT DES PARTIES CIVILES

Précisément ses dépositions sont contradictoires. Or elles sont essentielles... C'est pourquoi je me permets de vous faire cette demande Monsieur le Président.

JULES

Moi je veux bien parler de ça. Ça me dérange pas.

Tout le monde se tourne vers Jules, qui est toujours contre sa mère et qui a parlé d'une voix sûre, mettant un terme à la cacophonie.

Jules regarde en direction de l'avocat des parties civiles. Il ne craint rien et attend sa question. L'avocat des parties civiles interroge le Président du regard. Bruno et Céline guettent sa décision.

LE PRESIDENT

Je prends note du fait que la partie civile sort de sa réserve. Je pourrais accéder à votre requête au nom de cette exception. Je pourrais aussi

refuser d'y accéder pour la même raison, en arguant du fait que vous avez jusqu'à maintenant essentiellement veillé à vous tenir bien en retrait de nos débats...

Mais je m'en tiendrai au fond : comme je l'ai dit, la cour est disposée à examiner tout nouvel indice ou tout élément susceptible d'apporter un nouvel éclairage sur l'affaire. Nous avons entendu Jules Bataille pour qu'il s'exprime sur la découverte récente de ce couteau qui faisait défaut. Mais il n'est pas question de revenir sur des témoignages ou des éléments qui ont déjà été débattus durant le procès.

Jules n'a pas tout compris. Mais Céline et Bruno sont soulagés. L'avocate de Lise se rassoit également. Dans la salle, on sent une fatigue générale.

LE PRESIDENT, *invitant au silence*  
Mademoiselle Bataille, voulez-vous venir à la barre.

Lise se lève, habituée désormais au fonctionnement du procès.

LE PRESIDENT  
À l'issue du témoignage de votre frère que nous venons d'entendre, j'aimerais que vous nous précisiez une chose. Est-ce que vous connaissiez l'existence de cette « cache » à couteau ?

LISE, *qui ne cache pas sa consternation à l'écoute de cette question*  
Non.

LE PRESIDENT  
Qu'est ce que vous avez éprouvé lorsque votre frère a retrouvé ce couteau ?

LISE  
Rien de particulier.

LE PRESIDENT  
Vous n'avez pas été soulagée quand l'analyse a établi qu'il ne s'agissait pas de l'arme du crime ?

LISE  
Pas vraiment.

LE PRESIDENT  
Pourquoi ?

LISE  
Pour moi, ça change rien.

LE PRESIDENT  
Tout de même, ce couteau disparu constituait un élément qui pouvait être utilisé à charge contre vous. L'avocat général ne s'était pas privée de le faire...

LISE, *en haussant les épaules*  
Je savais que ce couteau n'a rien à voir avec le crime.

LE PRESIDENT  
Où serait le couteau du crime selon vous ?

LISE  
Certainement pas dans la maison.

LE PRESIDENT  
Qu'est-ce qui vous fait dire ça ?

LISE  
Si je tuais quelqu'un, j'irais pas remettre le couteau ou le pistolet chez moi.

LE PRESIDENT  
Vous feriez quoi alors ?

LISE  
J'en sais rien. *Après un temps court* : Je le jetterais dans la mer. Ou dans la Loire. Pour être tranquille.

Bruno observe sa fille sans trop comprendre si elle cherche à braver le Président.

LE PRESIDENT  
Vous pensez que le couteau est dans la Loire ?

LISE  
Si je le savais, je serais pas devant vous. À attendre que ça se passe.

Le Président semble médusé par l'attitude de Lise. La distance qu'elle affiche. Bruno aussi.

LE PRESIDENT  
Vous attendez que ça se passe ?

LISE  
J'ai pas vraiment le choix.

Le Président se redresse. Il se tourne vers la cour.

LE PRESIDENT  
Puisque tout a été dit, je prononce la fin des débats contradictoires. Je suspends la séance qui reprendra avec les réquisitoires et plaidoiries.

#### **49.Int/jour – Palais de justice, terrasse**

Bruno fume une cigarette sur la terrasse aérienne. Céline est là aussi.  
Après un temps :

CELINE  
Lise n'en peut plus.

BRUNO  
Je la comprends. Elle veut qu'on la lâche.

Un peu plus loin, on découvre Jules qui est également sur la terrasse. Il joue avec une balle. Bruno et Céline observent leur fils qui frappe la balle contre une vitre.

BRUNO  
Il s'arrête jamais ton fils ?

Céline confirme. Elle regarde Jules qui semble être dans son monde, absorbé par sa balle. Puis Jules se met à frapper la balle uniquement avec la tête. C'est un peu absurde.

CELINE  
En tout cas il s'amuse.

BRUNO, *qui acquiesce*  
Il invente tout le temps un nouveau truc.

Jules se met alors quasiment à plat ventre pour faire rouler la balle, toujours en la frappant avec la tête uniquement.

BRUNO  
Faut pas s'inquiéter ?

CELINE  
Non. Je crois que c'est normal si on comprend rien.

Céline tourne la tête vers l'intérieur. Un bruit semble avoir attiré son attention.

BRUNO  
Ça reprend ?

Céline fait « non » de la tête. Elle tire une latte sur la cigarette de Bruno. Elle regarde encore vers Jules.

CELINE, *à propos de Jules*  
L'avocate était très contente de son intervention.

BRUNO  
Moi j'ai rien compris.

CELINE  
Moi non plus. *Un temps.* On est comme deux cons.

Elle a souri en disant ça.  
Puis Céline observe Bruno :

CELINE  
Comment tu te sens ?

BRUNO  
Je sais pas. Et toi ?

CELINE, *un temps*  
Je suis épuisée.

BRUNO  
Moi aussi. Si t'étais pas là, je crois que je m'écroulerais, instantanément.

CELINE  
Moi aussi.

Un huissier arrive et leur fait signe que l'audience reprend.

### **50. Int/jour – Palais de justice, cour d'assises / J4, conclusion des débats**

C'est le silence absolu dans la salle d'audience. Céline et Bruno ont les yeux rivés vers l'avocat général qui prononce son réquisitoire. Jules est assis entre ses deux parents. La séance est à nouveau publique. Quelques journalistes sont là et prennent des notes.

*(J'envisage de monter en parallèle réquisitoire et plaidoirie.)*

L'AVOCAT GENERAL  
Monsieur le Président, mesdames de la Cour, mesdames et messieurs les jurés.

L'AVOCATE DE LISE  
*Monsieur le Président, mesdames de la Cour, mesdames et messieurs les jurés.*

L'AVOCAT GENERAL  
Vous aurez à répondre à trois questions :  
Est-ce que l'accusée est coupable d'homicide volontaire, c'est-à-dire de meurtre ?  
Avait-elle préméditée son acte ?  
Bénéficie-t-elle de circonstances atténuantes ?

Bruno et Céline ont le visage fermé. Bruno observe les jurés l'un après l'autre. D'aucuns prennent des notes. D'autres se contentent d'écouter. Céline tient la main de Jules qui observe, sans tout comprendre.

L'AVOCAT GENERAL  
Et ensuite, si vous la jugez coupable, il vous reviendra de déterminer à quelle peine condamner l'accusée.  
Il m'appartient de vous guider pour que vous puissiez vous forger votre intime conviction. Mon rôle d'avocat général est de vous rappeler la loi et

de faire prévaloir l'intérêt de la société que je représente ici. L'intérêt général.

C'est donc une charge qui vous incombe. Une charge dont vous ne pouvez sous-estimer l'importance, pour la victime, pour tous ceux qui ont été atteints par ce drame, pour la société dans son ensemble.

L'AVOCATE DE LISE

*Flora Dufour est morte assassinée dans des conditions abominables. Avant toute chose et même si je sais qu'elle est dérisoire, j'aimerais exprimer ma compassion envers la famille Dufour dont la dignité et le courage ont été admirables durant tous les débats. Je dois dire que la retenue qui fut celle des parties civiles durant ce procès a rendu d'autant plus criante et malvenue l'agressivité outrancière affichée par le ministère public.*

L'AVOCAT GENERAL

La première question que vous êtes en droit de vous poser est la suivante : qui a tué Flora Dufour, si ce n'est pas Lise Bataille ?

Bruno ne peut s'empêcher de secouer la tête.

Céline, elle, semble échanger un regard avec sa fille. Elle lui adresse un signe de tête, comme une marque de confiance ou un encouragement discret.

L'avocate se tourne vers l'avocat général :

L'AVOCATE DE LISE

*Madame l'avocat général est entrée dans cette salle avec ses dossiers et ses certitudes. Elle en ressortira sans y avoir rien retouché. Je n'aime pas cette conception de la justice qui s'obstine au lieu d'instruire.*

*Car en définitive, vous avez sabordé le procès qui devait rendre une partie de sa dignité à Flora Dufour.*

*Madame l'avocat général, vous avez voulu vous servir de la tribune de ce procès comme d'un marchepied pour une gloire que votre jeunesse et votre ambition ont hâte d'embrasser.*

*Pour cela, il fallait que le mal ait un visage et vous avez jeté votre dévolu sur Lise Bataille, une jeune femme d'à peine 18 ans, 16 ans lors des faits. Je comprends la nécessité d'un procès pour pouvoir faire le deuil mais je récuse l'idée de désigner un bouc-émissaire pour élire un coupable idéal. Notre cœur bat pour Flora Dufour mais il doit continuer de battre également pour les vivants. Or Lise Bataille est bien vivante, malgré les coups que cette accusation infondée s'est acharnée à lui porter.*

L'AVOCAT GENERAL

Mon rôle, ma quête, mon unique préoccupation, c'est ici de faire valoir l'intérêt général. Qu'est ce qui fait société ? Avant tout la capacité à vivre ensemble. En terme de droit, cette capacité à vivre ensemble signifie le respect des règles, c'est-à-dire des lois, que nous avons définies collectivement. Mais d'un point de vue humain, la capacité à vivre ensemble, c'est l'empathie, l'attention spontanée, c'est l'art d'être les uns

avec les autres. Or, c'est parce que je représente ici la société que l'attitude de Lise Bataille m'interpelle. *A Lise* : Mademoiselle, votre froideur m'inquiète et vos trop nombreux silences sont assourdissants.

L'AVOCATE DE LISE

*Le silence de Lise Bataille n'est jamais celui de l'hostilité ni de l'évitement. Son silence est tout au plus une protection, une manière de ne pas sombrer devant la violence qui a frappé Lise Bataille au lendemain de ses 16 ans et jusqu'à aujourd'hui encore. Croyez-moi, la jeune femme que j'ai appris à connaître lorsque nous préparions le procès et avec laquelle j'ai échangé à l'issue de chacune des journées de ce procès, est une jeune femme sensible, intelligente et c'est une jeune femme inévitablement abimée par l'épreuve endurée. 6 mois d'incarcération, une scolarité mutilée, une vie sociale réduite à néant. Pour autant, je n'ai jamais perçu une once de haine ou même d'agressivité chez Lise Bataille.*

L'AVOCAT GENERAL

C'est vrai qu'on a beaucoup souligné l'intelligence de Mademoiselle Bataille. L'intelligence n'est ni un élément à charge, ni à décharge. C'est l'usage de l'intelligence qui est à questionner. Mademoiselle Bataille excelle en matière de dissimulation. Elle a su se taire quand elle ne voulait pas s'exposer, elle a su faire parler ses proches, à commencer par son frère, quand elle avait besoin d'une parole à son secours, fut-ce en contradiction avec des déclarations antérieures, faites à un magistrat instructeur.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Lise Bataille était moins secrète ou moins ambivalente quand elle s'exhibait sur des vidéos qui ont été postées sur internet.

L'AVOCATE DE LISE

*J'ai l'intime conviction que Lise Bataille ne serait pas aujourd'hui sur le banc des accusés si elle n'avait pas affiché cette liberté de mœurs, pourtant si banale, sur laquelle le ministère public a tant insisté. N'en déplaisent à ceux qui s'en offusquent, on peut avoir 16 ans et une vie sexuelle, 16 ans et un appétit de vivre et de rire qu'on a volé à Lise Bataille. Quoiqu'il en soit, la liberté sexuelle est depuis bien longtemps un acquis. Ne basculez pas dans un procès d'arrière garde. La Cour d'assises est la plus noble et la plus exigeante des juridictions, elle n'a pas à verser dans le jugement moral.*

L'AVOCAT GENERAL

Les procès d'Assises ne sont jamais tout blancs ou tout noirs. Vous devez sonder votre ressenti, votre intuition, la conviction que vous vous êtes forgée dans votre for intérieur. Or n'oubliez pas que l'accusée avait prononcé des menaces de mort contre la victime. Avez-vous jamais menacé quiconque de mort ? Il serait trop facile de minimiser l'importance, le sens, malheureusement la promesse, de tels propos.

L'AVOCATE DE LISE

*Vous êtes ici en tant que jurés et je vous invite à vous exprimer selon les principes de la justice. Pour qu'un accusé soit condamné, il faut d'abord produire les preuves. Et dire le droit ensuite. Si vous éprouvez le moindre doute, alors ce doute doit bénéficier à l'accusée. Encore une fois, ce n'est pas ma prescription mais celle du code pénal.*

L'AVOCAT GENERAL

Lise Bataille avait annoncé son crime, elle avait distillé la peur chez la victime, elle a fait en sorte d'isoler Flora Dufour et finalement de l'étreindre – au sens propre du terme- pour mieux la tenir sous son joug. Pour mieux la tuer en définitive. Elle a agi de sang froid comme le font les plus grands prédateurs. Elle excelle à présent dans l'art de dissimuler sa responsabilité comme le font les grands criminels, ceux qui ajoutent en effet l'intelligence à la volonté de faire le mal. Flora Dufour ne connaissait aucun autre ennemi que Lise Bataille. Flora Dufour n'est pas morte par l'opération du Saint-Esprit – ni même d'un esprit maléfique. Flora Dufour est morte de la main résolue et déterminée de Lise Bataille. Lise Bataille est coupable du meurtre de Flora Dufour.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je requiers à l'encontre de Mademoiselle Lise Bataille la peine de 15 ans de détention. J'attends avec confiance votre décision.

Lise écoute, impassible.

L'AVOCATE DE LISE

*Ne confondez pas la justice et la vengeance. La vengeance renvoie aux pires heures de notre histoire judiciaire et de notre histoire tout court.*

*Si vous condamnez Lise Bataille, vous aurez jugé mais vous n'aurez pas rendu justice.*

*Ce procès n'a pas apporté de preuves. Il vous revient d'en tirer les conséquences au regard du droit pénal.*

*En prononçant l'acquittement, vous ferez acte de droit et acte de caractère. En prononçant l'acquittement, vous réhabilitez une jeune femme injustement pointée du doigt. En prononçant l'acquittement, vous affirmerez bien plus qu'une intime conviction, vous affirmerez le principe même de la justice.*

L'avocate a terminé. Elle va se rasseoir. Lise reste immobile sur son banc.

Il n'y a pas un bruit dans la salle. Certains jurés prennent encore quelques notes. Bruno attend la suite, le regard rivé vers le président. Le Président s'adresse à Lise.

LE PRESIDENT

Mademoiselle Bataille, levez-vous. Souhaitez-vous ajouter quelque chose après la plaidoirie de votre avocate ?

LISE

Oui.

LE PRESIDENT

Oui ?

LISE

J'aimerais dire deux choses que j'ai pas dites.

LE PRESIDENT

La loi vous y autorise. Nous vous écoutons.

Lise prend une inspiration. Tout le monde la regarde. Céline et Bruno sont instantanément plus inquiets que jamais.

Pour la première fois, Lise semble vulnérable, un brin hésitante aussi. Elle s'éclaircit la voix puis regarde vers le banc des parties civiles où est assise la mère de Flora.

LISE

Le premier soir du procès, je suis allée devant la maison des Dufour. Dans leur rue. Je sais que Madame Dufour m'a vue d'ailleurs. *Se tournant vers la mère de Flora* : Je n'aurais pas dû y aller, d'abord parce que j'avais interdiction de le faire mais aussi parce qu'en le faisant, je vous ai heurtée. Je voulais vous dire que si je suis venue, si j'en avais à ce point éprouvé le besoin, c'est parce que Flora me manque.

Lise s'arrête un moment. Une pointe d'émotion a percé dans sa voix. Bruno ne desserre pas la mâchoire. Puis Lise ajoute, toujours en s'adressant à madame Dufour :

LISE

Et la deuxième chose que je veux vous dire, c'est que j'ai bien conscience que je ne me suis jamais manifestée depuis que Flora a été tuée. Je ne vous ai jamais parlé, je ne vous ai même pas écrit après le drame. Je ne m'en sentais pas capable. Je savais qu'en vous voyant, je reverrais Flora et c'était insupportable. Mais je vous demande pardon car c'était égoïste de ma part. J'aurais dû le faire.

Lise reste debout. Elle a baissé la tête.

LE PRESIDENT

Vous avez terminé ?

LISE, *redressant la tête et s'adressant toujours à la mère de Flora*

Je vis tous les jours avec un regret. Si je pouvais revenir en arrière, je partirais pas de chez vous. Je serais restée avec Flora le matin du crime. À deux, on avait une chance. Mais on peut pas revenir en arrière. En tout cas, si c'était à refaire, au moins je viendrais vous voir. Je vous le promets.

Lise s'est rassise. Une larme furtive a coulé le long d'une de ses joues. Elle l'essuie d'un geste rapide. Elle inspire pour retrouver une contenance.

Dans la salle, Bruno pleure, discrètement, en regardant sa fille. Céline tient la main de Bruno.

LE PRESIDENT

Les débats sont terminés. J'ordonne que le dossier d'instruction soit transmis à la greffière. Lorsque nous quitterons la salle, je demanderai cette fois à l'accusée de descendre. Les officiers de polices l'emmèneront dans l'espace dédié aux détenus.

La cour aura à répondre aux questions telles que formulées dans l'acte d'accusation. Est-ce que quelqu'un souhaite que je rappelle ces questions ou est-ce superflu ?

Personne ne se manifeste. Le Président, solennel, conclut en lisant ces phrases :

LE PRESIDENT

Sous réserve de l'exigence de motivation de la décision, la loi ne demande pas compte à chacun des juges et jurés composant la cour d'assises des moyens par lesquels ils se sont convaincus, elle ne leur fait que cette seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : « Avez-vous une intime conviction ? »

L'HUISSIER DE SEANCE

Levez-vous. La Cour se retire.

La salle se lève comme un seul homme. Les jurés, le Président et ses assesseurs disparaissent. Escortée par trois policiers, Lise sort par une porte, derrière son banc.

### **51.Ext/Jour – Terrasse du palais de justice**

Jules sort des toilettes. Il regarde à gauche, à droite. Puis il entre dans une sorte de cafétéria, juste devant ces toilettes. Il aperçoit sa mère qui est dehors, sur la terrasse attenante, en hauteur.

Jules rejoint sa mère. Céline est contre la balustrade, le regard vers l'horizon. Jules découvre le panorama qui s'étend à perte de vue. Derrière la Loire, la ville. Au loin, la campagne. C'est la première fois qu'on découvre que cette terrasse offre un tel panorama.

JULES

C'est beau.

Céline acquiesce. C'est comme si elle profitait de ce moment calme.

JULES

On voit loin !

Céline enlace son fils et lui donne un baiser.

JULES

On va attendre en bas ?

CELINE

Attends. On profite un peu.

Jules semble du même avis que sa mère. Il reste contre elle et regarde au loin. Posé sur un bâtiment, un hélicoptère attire son attention. Jules s'écarte un peu, attiré par le spectacle de l'hélicoptère.

### **52.Ext/Jour – Devant le Palais de Justice**

Bruno est sur le parvis, devant le tribunal. En attendant la fin des délibérations, il est sorti fumer une cigarette lui aussi. Il semble un peu sonné, un peu exsangue. Il revient peu à peu à lui.

Un bruit attire son attention, comme un vrombissement au loin. Bruno a levé les yeux, instinctivement. Au-dessus de lui, bien en hauteur, une silhouette se dessine sur le toit du tribunal. C'est celle de Céline qui est sur la terrasse surélevée. Elle sourit en croisant le regard de Bruno. Elle est à la fois très loin et très proche de Bruno.

### **53. Int/jour – Palais de Justice, petite salle à l'arrière du bâtiment**

*(Il est possible qu'on entende en off le Président prononcer le verdict du procès, au début ou à la fin de cette scène. La cour acquitte Lise Bataille.)*

*VOIX DU PRESIDENT*

*Mademoiselle Lise Bataille a-t-elle le 7 juin 2016 à Nantes volontairement donné la mort à mademoiselle Flora Dufour ? Dans l'affirmative a-t-elle agi avec préméditation ?*

*A la première question, la Cour a répondu NON. En conséquence, Lise Bataille est acquittée des charges qui pesaient contre elle.*

Lise est dans une petite salle qui fait l'effet d'une cabine ou d'une cellule. Elle est assise, immobile.

Il y a juste un petit hublot, au-dessus de la tête de Lise.

Lise regarde face à elle, les yeux dans le vide. En off, on entend :

*HOMME (off)*

*On y va ? Lise ne réagit pas. La voix insiste : Mademoiselle ?*

Lise revient à elle. Elle acquiesce presque imperceptiblement. Puis elle baisse les yeux. A ses pieds, accroupi, on découvre un fonctionnaire du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation). Le fonctionnaire coupe la lanière du bracelet électronique avec une sorte de pince. C'est très rapide.

*FONCTIONNAIRE DU SPIP*

*Et voilà...*

Lise fait un petit mouvement de la cheville. Puis elle passe doucement sa main sur la peau désormais à nu.

La porte s'ouvre. Lise relève la tête. C'est l'avocat général qui est là. Elle a quitté sa robe et paraît beaucoup plus jeune ainsi. L'avocat général observe la cheville de Lise, désentravée.

*L'AVOCAT GENERAL*

*Je voulais vous souhaiter bonne chance pour la suite.*

L'avocat général tend la main à Lise. Elle semble presque amicale. Lise serre la main de l'avocat général.

LISE  
Vous aussi.

L'avocat général sourit et s'en va. Ce fut comme une apparition furtive. Lise revient à elle quand le fonctionnaire intervient :

FONCTIONNAIRE DU SPIP  
Il faut signer.

Mécaniquement, Lise paraphe le document que lui tend le fonctionnaire. Puis Lise se relève. Le fonctionnaire lui ouvre la porte.

FONCTIONNAIRE DU SPIP  
Votre billet de sortie.

Lise attrape une feuille qu'elle avait oubliée sur le banc.

Lise sort de la petite pièce et retrouve son avocate qui l'attendait. Lise lui donne le billet de sortie. L'avocate est tout sourire. Elles se mettent en route. C'est un grand bâtiment administratif avec ses couloirs interminables. Lise marche à côté de l'avocate.

L'AVOCATE  
Je vous raccompagne chez vous.

Mais Lise s'arrête. L'avocate ne s'en aperçoit pas tout de suite. Lise reste un temps en retrait. Puis elle détache lentement la chaîne qu'elle avait autour du cou avant de s'accroupir et de faire deux tours autour de sa cheville avec la chaîne. Lise se relève. Elle se remet en route, la chaîne brillante enserrant sa cheville. A présent, son visage est grave mais il n'est pas tendu. Elle avance sans un regard pour son avocate qui s'était arrêtée pour l'attendre.

Lise se dirige seule vers la sortie. La caméra la laisse s'éloigner. Lise s'engouffre dans la lumière éclatante du jour.

**Fin**